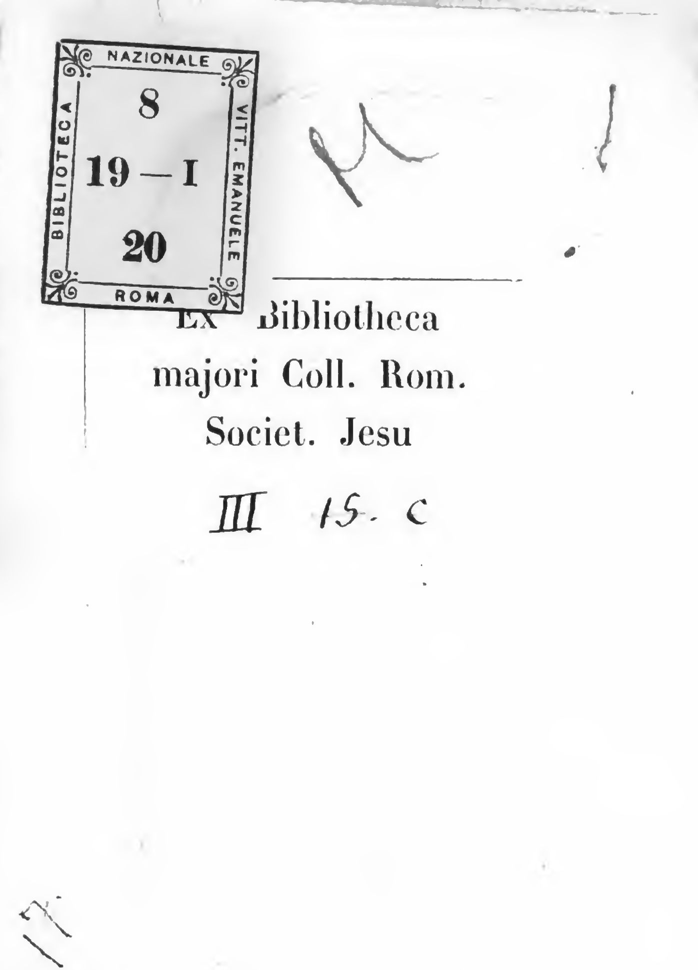
LES DEUX DERNIERS SERMONS DE MR DAILLE'. PRONONCEZ A...

Jean Daillé





LES DEVX DERNIERS SERMONS DE Mr DAILLE'.

PRONONCEZ A CHARENTON le jour de *Pasques*, sixiéme Avril 1670, & le *Ieudy* suivant.

Avec un ABBREGE' de sa VIE, *&* *le* CATALOGVE de ses Oeuvres.



A GENEVE,

Pour Iean Ant. *&* Samuel De Tournes.

M. DC. LXXI.



A MADAME LA MARQVISE DE GOVVERNET.



ADAME,

APRE'S *les divers témoignages d'estime & de bonté, que toute nôtre Eglise vous a vû rendre à feu mon*

 Pere,

Pere, *dans la maladie qui nous l'a ravy, & durant laquelle vous luy avez fait l'honneur,* Vous *&* Monsieur *vôtre* Frere, *de le visiter avec tant d'assiduïté, que l'on pouvoit presque dire que vous ne partiez point d'auprés de son lit; personne ne sçauroit blasmer la liberté que je prens de faire paroître sous la faveur de vôtre* Nom, *ce petit monument, dont nos meilleurs Amis m'ont obligé d'honorer le sien. Ie ne dois pas craindre de faillir en suivant leur conseil, puis que ce qu'ils me font entreprendre ne peut estre pris, que pour un devoir de necessité naturelle & indispensable, auquel je ne pourrois manquer sans ingratitude; & je ne pense pas qu'on trouve mauvais que je rende un hommage si legitime à la memoire du meilleur* Pere *qui fut jamais au monde; d'un* Pere *à qui je dois tout,*

qui

qui aprés Dieu m'a fait ce que je ſuis; dont les ſoins & l'amour ſe ſont plûs également à me conduire & à me dreſſer dés mon enfance avec autant de tendreſſe que d'application. C'eſt de ſa nourriture & de ſa main que j'ay receu le peu que je vaus. Il n'a pas tenu à luy qu'il ne m'ait pouſſé plus loin, qu'il ne m'ait mis au deſſus de ma mediocrité; & je ſuis aſſûré que ſi ſa culture avoit rencontré un fonds plus heureux, ſi elle euſt travaillé ſur un ſujet plus propre, infailliblement elle luy auroit donné une forme plus noble & plus relevée. Quoy qu'il en ſoit, ſi je ſuis bon à quelque choſe, & ſi l'Egliſe tire quelque fruit de mon travail, c'eſt à mon Pe*re qu'elle en a l'obligation, comme au riche treſor qui m'a fourni ces legeres pites que je contribuë de mon indigence à l'edification du Sanctuaire,*

& que luy-mesme en me les donnant avoit consacrées à ce saint usage. C'est donc ici comme un acte de reconnoissance que je luy fais en public, & que je mets à la teste des Deux Derniers Sermons que son Troupeau luy entendit prononcer presque à la veille de sa separation d'avec nous. I'ay jugé à propos de leur faire voir aussi le jour, parce qu'il m'a semblé que je ne pouvois mieux satisfaire les desirs de plusieurs bonnes Ames, qui me demandent avec empressement, la consolation de pouvoir lire ses Dernieres-Heures, *qu'en leur donnant ce qui merite proprement de porter ce nom-là. I'appelle ses* Dernieres Heures, *celles qui ont terminé l'exercice de son Ministére; Car à le bien prendre, les dernieres paroles d'un Pasteur ne sont pas celles aprés lesquelles il ne parle plus, mais celles*

par

par où il acheve de prescher. D'ailleurs , MADAME , vous sçavez qu'à l'égard de celuy dont je parle , la chose est vraye , mesme au pied de la lettre , puis que sa fin a suivi de si prés la Seconde de ces Predications , qu'il n'y a eu qu'un jour entre deux. Elle fut prononcée le Ieudy , & la nuit du Vendredy au Samedy , il se trouva à son réveil, frappé mortellement d'un funeste coup qui l'emporta en moins de trois jours. C'est ce qui a donné sujet à ceux qui sont persuadez de son bon-heur , de dire que du Temple il est monté au Ciel , & qu'il a esté enlevé de la Chaire sur le Trône. Ses Auditeurs furent fort édifiez de ces deux Actions; & puis-que vous avez souhaitté Vous mesme , MADAME, de les voir sur le papier , j'embrasse avec plaisir cette occasion de vous donner des mar-

ques de mon obeïssance, & du respect que j'ay, il y a long-temps, pour vôtre Vertu; qui est un des ornemens de nôtre Troupeau, comme elle fait la joye de vôtre Maison *& la consolation des* Illustres Personnes *qui vous ont mise au Monde. Dieu les a benits de toutes les maniéres, & il semble que le Ciel & la Terre prennent plaisir de verser comme à l'envy, ce qu'ils ont de meilleur sur la famille de* Monsieur *&* de Madame d'HERVART. *Mais je suis assuré qu'ils ne me desavouëront ni l'un ni l'autre, quand je diray qu'aprés les graces du salut qui doivent toûjours marcher les premieres, vous estes leur principale benediction, & celle dont ils ont le plus de sujet de remercier l'Auteur de tout bien, puis qu'ils voyent que de tous costez on vous admire également, & que le siecle & l'Eglise sont d'ac-*

cord pour vous loüer. Vous avez de la pieté sans affectation ; de la sagesse & de la conduite au dessus de vostre âge ; de la modestie & de l'humilité au milieu de tous les avantages qui peuvent donner de la fierté & de l'orgueil ; Vous estes une de ces personnes extraordinaires en qui se rencontre cét heureux, mais rare assemblage, où les graces de l'esprit sont jointes à celles du corps ; les biens de l'Ame à ceux qu'on appelle de la fortune ; les tresors de la Foy aux richesses de la Nature, & les dignitez eternelles des enfans de Dieu, aux grandeurs corruptibles de la Terre. On ne sçauroit pratiquer mieux que vous, cette difficile leçon que S. Paul nous enseigne comme l'une des plus essentielles à la science du salut, d'user du Monde sans en abuser, *puis que le rang que vous y tenez par vostre propre me-*

rite, aussi bien que par la haute naissance de Monsieur *vostre* Mary, *ne vous a jamais obligé à le regarder autrement que comme une vaine figure qui ne fait que passer, sans vous laisser surprendre aux illusions de ce faux éclat dont il éblouït toutes les personnes qui ont trop d'attachement pour luy. Enfin,* MADAME, *je ne dois pas oublier entre vos excellentes qualitez, celle que le mesme Apostre veut qu'on recommande aux femmes Chrétiennes,* d'aimer leurs enfans. *Au lieu que celles de nostre temps, sur tout quand elles sont d'un âge & d'un rang comme le vostre, ne se piquent pas d'estre bonnes Meres, & que le plus souvent elles s'aiment trop elles-mesmes pour avoir encore de l'amour de reste pour leurs enfans. Mais pour vous, il en est tout au contraire; & vous cherissez les vostres avec*

tant de paſſion, qu'on vous a vû vous renfermer avec eux, dans un air infecté, ſans craindre de riſquer voſtre ſanté, ni voſtre vie, afin de les aſſiſter dans des maladies que les Dames apprehendent plus que la mort. Et j'apprens meſme en vous écrivant ceci, que cette tendreſſe maternelle vous a fait entreprendre un voyage de longue haleine, pour aller chercher dans les celebres Eaux de Bourbon, quelque remede aux incommoditez, dont l'enfance de Monſieur *le* COMTE *voſtre* FILS *eſt travaillée. Ie prie Dieu de tout mon cœur,* MADAME, *qu'il favoriſe d'un bon ſuccez, ces ſoins d'une ſi loüable affection qu'il vous a inſpirée luy-meſme, & que conſervant à* Monſieur *le* MARQVIS de GOVVERNET *& à Vous, cet Heritier de ſon Nom & de vos communes vertus, avec les*

autres

autres fruits de vostre mariage ; il vous conserve aussi l'un à l'autre pour longues années, dans une si abondante prosperité, qu'elle puisse servir d'exemple de la fidelité constante & inviolable qu'il garde à ceux qui le craignent. Ie suis,

MADAME,

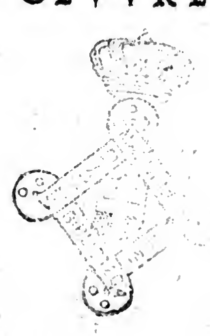
Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,

DAILLE'.

ABBREGÉ
DE LA VIE
DE
MR DAILLÉ.

Avec le

CATALOGVE
de ses OEVVRES.





ABBREGE' DE LA VIE DE Mr DAILLE'.



LE public a trop d'intérest à la vie des personnes de merite & de réputation, pour n'estre pas bien-aise d'en sçavoir l'histoire. C'est la raison qui fait qu'on luy presente aujourd'huy ce Recueil des événemens les plus considérables de la Vie de Monsieur DAILLE', dont on s'est contenté de faire une narration toute simple & toute nuë, sans y apporter aucun ornement de langage, & les lecteurs auroient tort de chercher icy des fleurs ou des traits d'es-

prit, ou les autres charmes de l'Eloquence, puis que ce n'est pas ce qu'on attend d'ordinaire d'une relation purement historique comme celle-cy. Tout ce qu'on a fait, c'est qu'on a tasché d'y garder quelque ordre, afin qu'elle puisse estre leuë plus commodément; & pour cét effet on l'a divisée en quatre Sections ou en quatre Chapitres. Le premier représentera ce qui s'est passé depuis la naissance de Monsieur DAILLE' jusqu'à son éstablissement dans Paris. Le second continuëra jusques à sa morr, & l'on y verra principalement l'histoire de ses E'crits & des œuvres qu'il a mises en lumiere. Le troisiéme sera des particularirez de sa derniere maladie, & de sa fin. Le quatriéme fera comme son portrait, en décrivant ses qualitez personnelles.

CHAPI-

CHAPITRE I.

Naissance de Monsieur DAILLÉ. *Ses premieres Estudes. Ses Voyages. Sa reception au saint Ministere. Sa vocation à Paris.*

IL nâquit le 6. Ianvier jour des Roys, l'an 1594. à Chateleraut, d'où étoit sa Mere, sœur de Messieurs Berthon, dont la famille est grande & considerée en ce lieu-là. Mais il fut mené, peu de temps aprés, à Poictiers, qui étoit le sejour ordinaire de son Pere, à cause de la Charge de Receveur des Consignations qu'il y exerçoit. C'étoit un homme qui avoit beaucoup souffert pour sa Religion durant le malheur de nos Guerres ciuiles; de sorte que les fatigues ayant usé son corps avant la vieillesse, la goutte survint là dessus, qui luy estropia les pieds & les mains, & abregea ses jours, l'ayant éteint presque dans la fleur de son âge. Ce qui a été cause que le fils a toûjours apprehendé cette fâcheuse maladie, qui a accoûtumé de passer des peres aux enfans,

fans; mais par la grace de Dieu, il n'en a jamais senti aucune atteinte, & il y a grande apparence que sa vie reglée & le bon regime qu'il a toûjours observé, ont fort aydé à l'en garantir. Il étoit encore bien jeune lors qu'il perdit son Pere & sa Mere, & il fut mis avec le reste de la famille, dont il étoit l'aisné, sous la tutelle d'un de ses Oncles maternels, demeurant à Chatelerault, qui s'acquitta de cette pénible commission, non seulement avec tout l'honneur & toute la fidelité possible, mais avec une générosité qui est rare dans ce siécle. Son pupille en a esté aussi fort reconnoissant, & a conservé à luy & aux siens, tant qu'il a vécu, une amitié & une estime trés-particuliere. Il ne commença que tard à étudier le Latin, parce que son Pere le destinoit aux affaires, dans la pensée de luy laisser sa Charge. Mais il falut ceder à la grande inclination que la Nature luy avoit donnée pour les Lettres, & qui dés qu'il seût un peu lire, luy faisoit dévorer avec une avidité incroyable, tout ce qui luy pouvoit tomber entre les mains, de livres François. De sorte qu'à l'âge d'onze ans on l'envoya à S. Maixent en Poitou, pour appren-

apprendre les premiers Rudimens, ſous un Régent nommé Hévin, de qui nous avons trouvé quelque lettre Latine parmy ſes papiers. De là il alla à Poitiers où il continua ſes études, & en ſuite à Chatelerault, où il eut pour Maiſtre, un bon-homme nommé Petit. Enfin il paſſa à Saumur & y fit ſa ſeconde & ſa premiere Claſſe. A ſeize ans, il entra en Logique à Poitiers, où il ouït les leçons d'un Eſcoſſois nommé Adamſon, & d'un Italien qui s'appeloit Iean Ange Politien, de qui on a imprimé quelques livres de Controverſes contre le Cardinal Bellarmin, qu'il n'aimoit pas, quoy qu'il fût de même ville que luy. Mais il vint achever la Phyſique & les autres Parties de la Philoſophie à Saumur, où il fut auditeur du celebre M. Duncan. Depuis étant encore retourné à Poitiers, & y ayant demeuré quelque temps dans la maiſon paternelle, il revint à Saumur au commencement de l'année 1612, qui eſtoit 1612.
ſa dix-neuviéme, pour embraſſer la Théologie dont il avoit réſolu de ſuivre la profeſſion. Cette année fut ſans doute, l'une des plus heureuſes de ſa vie, puis que c'eſt celle où la Providence divine

le fit entrer auprés du célébre M. du Plessis-Mornay, Gouverneur de la Ville & du Château de Saumur, qui luy fit l'honneur de l'appeler chez luy vers le mois d'Octobre, pour confier à ses soins l'éducation de deux de ses Petits-fils, qui étoient élevez dans sa maison. Et quoy qu'il s'acquitast dignement de cette commission, l'on peut dire néantmoins qu'il y receut encore plus d'instruction qu'il n'en donna. Car il profita de tous les avantages d'une occasion si fauorable pour s'avancer dans ses Etudes, par la conversation & par les savans entretiens de cét excellent Seigneur, que sa profonde doctrine, sur tout dans les matieres de la Religion, ne rendoient pas moins illustre, que la noblesse de son Sang, & son extraordinaire capacité pour les affaires d'Etat, dans le maniment desquelles il avoit toûjours eu des premiers & des plus hauts emplois, & en paix & en guerre. Le serviteur de Dieu dont nous parcourons la vie, quoy qu'encore fort jeune, eut le bon-heur de luy plaire, & d'être honoré non seulement de sa bienveillance, mais mesme de sa familiarité la plus privée; M. du Plessis s'enfermoit sou-

ſouvent avec luy dans ſon cabinet pour faire enſemble quelque lecture, ſoit des Peres, ſoit des autres Auteurs Eccléſiaſtiques; ſur leſquels il luy communiquoit ſes penſées & ſes obſervations, ſans avoir rien de caché, ni de ſecret pour luy. De ſorte qu'ayant eſté nourri ſept-ans entiers aux pieds de cét homme incomparable, ſon vray Gamaliel, ſi je l'oſe dire, il fit des progrez extraordinaires dans les Lettres divines, auſquelles il s'appliquoit principalement, bien qu'il ne negligeaſt pas les humaines. Auſſi peut-on dire, qu'il jetta alors, les fondemens de cette érudition non commune, qui luy a fait tenir un rang aſſez conſidérable entre ceux de ſon caractere. En quoy il fut fort aidé par les doctes leçons qu'il entendoit faire tous les jours aux Profeſſeurs en Théologie qui rempliſſoient la Chaire de Saumur, & que M. du Pleſſis avoit ſoin d'attirer dans cette Académie, dont il étoit regardé comme le Fondateur & le Pere. C'êtoient toutes perſonnes de reputation, comme Meſſieurs Graig, Trocorége, Gomarus, & principalement Monſieur Cameron, avec qui il contracta une amitié ſinguliere, auſſi bien qu'a-

vec Monſieur Bouchereau, Miniſtre au meſme lieu, homme de grand merite & d'une prudence conſommée pour la conduite des affaires. Il eut encore d'illuſtres Compagnons d'étude, Meſſieurs Cappel, Amyraut, de l'Angle, & divers autres, qui ont eſté depuis, chacun en ſon temps, de tres-vives lumieres parmy nous, & qui ſe liérent dés-lors d'vne affection véritablement fraternelle, qui a duré autant que la vie des uns & des autres. Il falut pourtant s'arracher d'une compagnie & d'un ſejour ſi charmant, pour aller voir les païs étrangers; & c'eſt à quoy il fut occupé par les ordres de Monſieur du Pleſſis, qui trouvant Meſſieurs de S. Germain & de S. Hermine ſes Petit-fils, en âge de voyager, voulut qu'ils le fiſſent ſous ſa conduite; & luy fit ainſi l'honneur de mettre entre ſes mains le gouvernement de deux perſonnes qui luy étoient ſi cheres, dans la bonne opinion qu'il avoit conceuë de ſa vertu & de ſa ſageſſe, qu'il eſperoit devoir ſervir de préſervatif à ces jeunes Gentilshommes contre les vices du ſiecle & la corruption des païs où ils avoient à paſſer, & qui n'eſt que trop contagieuſe,
ſur

ſur tout aux gens de leur âge. Ils partirent donc au commencement de l'Automne en l'année 1619, & ayant traverſé les Provinces du Royaume qui ſe rencontrerent ſur leur route, ils ſe rendirent à Geneve, & de là par le Piémont & la Lombardie, à Veniſe, où ils paſſerent l'hyver. Durant le ſejour qu'ils firent en Italie, le Gouverneur ſe trouva dans un terrible embarras, par l'accident funeſte de la mort de Monſieur de S. Germain, l'un de ſes diſciples, fils de Monſieur de Fontenay Huſſon, gendre de Monſieur du Pleſſis. Ce Gentilhomme qui étoit parfaitement bien-fait, étant tombé malade à la Cour de Mantouë, on le fit tranſporter le pluſtoſt qu'on pût à Padouë, où la liberté eſt plus grande pour ceux de nôtre Communion; & ſa mort ayant ſuivi de prés, ſa maladie, il falut bien de l'adreſſe & bien du credit, pour ne recevoir aucune traverſe ny aucune inſulte des Adverſaires, dans un païs de contraire religion. Mais la plus grande difficulté fut à faire rapporter le corps en France, pour étre mis dans le Tombeau, que l'Ayeul avoit fait faire pour luy-même & pour ceux de ſa famille. Cepen- 1619.

Voyés la Vie de M du Plessis p. 539. dant, Dieu fit la grace à celuy qui conduisoit l'affaire d'en venir heureusement à bout; & il le renvoya surement sous l'escorte de deux de leurs Domestiques, cõme un balot de livres ou de marchãdises. En quoy il fut puissamment secouru par la faveur & l'authorité du celebre Pere Paul, qui luy fit obtenir de la Republique, les saufconduits & les passeports necessaires. Aprés avoir parcouru ce qu'ils avoient envie de voir encore en Italie, ils retournerent par la Suisse & par l'Allemagne, pour gagner les Païs-Bas & la Hlloande, où ils passerent le reste de l'an-
1621. née 1620, & commencérent la suivante, dont ils employérent le reste à visiter l'Angleterre, & se rendirent sur la fin, au Château de la Forest-sur-Saivre, en bas-Poitou, où Monsieur du Plessis faisoit alors sa demeure. Nous avons souvent oüi regretter à celuy dont nous écrivons l'Histoire, ces deux années, qu'il contoit presque pour perduës, parce qu'il les eust pû passer plus utilement dans le Cabinet; Et le seul fruit qu'il disoit en avoir tiré, estoit la connoissance & la fréquentation du P. Paul, dont nous avons déja parlé, & qui, sans contredit, êtoit en tou-

tes

tes fassons, l'un des premiers hommes de son temps. Monsieur du Plessis, avec qui il avoit commerce de lettres, luy avoit recommandé d'une maniere toute particuliere, & ses Petits fils & leur Gouverneur ; de sorte qu'il fut aussi-tost receu dans sa confidence, & il ne passoit aucun jour sans le visiter, & sans avoir quelques heures d'entretien particulier avec luy. Le bon Pére le prit mesme en telle affection, qu'il fit tous ses efforts avec un Médecin François de nôtre Religion, & de ses intimes amis, nommé Asselineau, pour l'obliger à s'arrester à Venise, où ils luy representoient, qu'il couleroit doucement, pour le moins, ces mauvais jours, qui ajoûtoient sans cesse quelque nouveau degré de misere à nos pauvres Eglises en France. Mais Dieu qui l'appeloit ailleurs, ne luy permit pas de prester l'oreille à ces sollicitations, quelque plausibles qu'elles luy parussent. Et le temps approchant auquel sa Providence avoit résolu de le pousser dans sa moisson, elle le ramena à sa Patrie, & auprés de M. du Plessis ; qui dés l'année suivante 1623, 1623.
le demanda à la Province de Poitou, pour exercer le saint Ministére dans sa mai-

Il y a erreur dans la Vie de M du Plessis, où on ne luy donne que 28 ans.

maison. Cela fut executé par un Colloque assemblé à Bournezau en bas-Poitou, où le Proposant, qui estoit alors dans sa trentiesme année, ayant subi l'examen, selon la coûtume, & étánt jugé capable, il fut receu avec honneur, au grand contentement de Monsieur du Plessis, qui sembloit n'attendre autre chose pour sortir de cette vie. En effet, il tomba malade au mois de Novembre de la mesme année, & mourut le 13, âgé de 74, ans, entre les bras du nouveau Pasteur que Dieu venoit de luy dõner; & qui de son côté eut la consolation de rédre ainsi les derniers devoirs à son cher Maistre, en l'assistant & l'encourageant par ses exhortations & par ses prieres, jusqu'au moment qu'il expira. Ce fut encore luy qui aprés la mort de ce grand homme, mit par écrit ses Dernieres heures, qui parurent dés ce temps-là, & qu'on a imprimées depuis, à la fin de sa Vie. Et pour n'oublier rien de ce qu'il devoit à la memoire d'une personne pour qui il avoit eu tant de vénération, & qui venoit encore de luy laisser des marques tres-avantageuses de son souvenir, & de sa confiance, en luy recommandant par son

ſon Teſtament, de travailler à entretenir la paix entre Meſdames ſes filles ; il employa une partie de l'an mil ſix cens vingt-quatre, à mettre par ordre les papiers, les lettres, & les inſtructions de cét excellent Seigneur, dont il y eut deux Tomes publiez ſur l'heure, ſous le titre de *Memoires de Monſieur du Pleßis*, par un Imprimeur de Niort, qu'on fit venir exprés à la Foreſt. Le reſte n'a vû le jour que long-temps depuis, en deux autres Volumes que les Elzeviers ont mis en lumiere, avec un troiſiéme de la Vie de l'Auteur ; qui ſe trouve encore, mais en Latin, dans le Cabinet de celuy dont nous parlons, écrite en partie de la main de Monſieur Marbault, & en partie de la ſiene. Beaucoup de gens luy ont attribué cette Hiſtoire; mais il eſt bien aiſé à voir qu'elle n'eſt pas de ſon ſtyle, & on luy a ouï dire à luy-meſme, que celuy qui y a travaillé étoit un Gentilhomme fort ſçavant & fort galant homme, appellé Monſieur de Liques, qui avoit paſſé ſa vie dans la maiſon de M. du Pleſſis, & qui l'avoit dreſſée ſur les Memoires de Madame du Pleſſis; comme il eſt remarqué dans le livre meſme. Mais pour luy,

il

il n'avoit fait autre chose que revoir & corriger, & peut-estre aussi, composer en partie l'édition Latine dont l'Original luy est demeuré. Il ne demeura guére à la Forest aprés cela, & Messieurs nos Freres de Saumur, qui le connoissoient de longue main, ayant jetté les yeux sur luy, & l'ayant obtenu de son Synode, il vint leur rendre ses services vers le milieu de l'an 1625. A peine commençoit-il à s'y établir, qu'il fut troublé dans l'exercice de son Ministére par des gens qui le chicannérent mal à Propos; Et pour se tirer d'affaire, il falut qu'il vinst au Conseil du Roy, d'où il fut renvoyé avec permission d'exercer son Ministére en pleine liberté; tellement que n'ayant plus rien à craindre, il alla querir sa féme, qu'il avoit prise en bas-Poitou, au mois de May précédent, & revint avec elle tenir son ménage à Saumur. Mais ce ne fut pas pour long temps; car comme pandant son voyage de Paris il avoit esté oüi avec édification de tout le Troupeau qui s'assemble à Charenton, le Consistoire luy adressa la vocation de l'Eglise, pour remplir la place que Monsieur Durant avoit depuis peu laissée vacante par

sa

ſa mort ; & Monſieur Marbault ſon ancien amy fut prié d'aller exprés à Saumur, pour en faire la demande ; de ſorte qu'il arriva à Paris au mois de Iuillet 1626, & y tranſporta ſa famille en celuy de Septembre ſuivant. C'eſt là que Dieu luy avoit préparé une ſtation fixe & aſſurée pour le reſte de ſes jours ; & il l'y a conſervé quarante-quatre ans, dans une forte & vigoureuſe ſanté, qui luy a donné le moyen & le loiſir de déployer ſur ce fameux theâtre, où l'on eſt à la veuë de tout ce qu'il y a de plus poly, de plus ſçavant, & de plus relevé dans le Monde, les talens qu'il avoit receus pour les faire valoir au profit de ſon Maiſtre. Auſſi ne luy ſçauroit-on reprocher qu'il les ait enfoüis, & outre que le grand nombre de livres qu'il a compoſez, ſont autant de témoins publics de la diligence avec laquelle il s'en eſt ſervy, je m'aſſure que ſon Auditoire ne luy refuſera pas la loüange d'avoir toûjours travaillé avec un attachement ſans relâche aux fonctions ordinaires de ſa charge. On n'a jamaïs vû que ſes affaires domeſtiques y ayent apporté la moindre interruption, & de ce peu d'abſences qu'il a faites dans tout le

1626.

temps

temps qu'il a servy à Charenton, il n'y en a que deux que l'on puisse rapporter là; l'une en 1639, qu'il alla en Poitou pour voir ses parens & ceux de sa femme; l'autre en 1653, quand il établit son Fils Pasteur à la Rochelle. Ses autres voyages ont esté pour des Députations à des Synodes Provinciaux & Nationaux: Tout le reste de sa vie s'est passé dans la prédication, dans la lecture, dans la composition, & en d'autres occupations utiles à l'avancement du regne de Dieu, à l'éclaircissement de la verité, à la conduite & à l'instruction, non seulement de son Troupeau en particulier, mais en general de tous les fideles de nôtre Communion: & c'est ce que nous allons voir plus clairement dans la suite.

CHAPI-

CHAPITRE II.

Continuation de la vie & du ministére de Monsieur DAILLE'; *les Ouvrages qu'il a composez, & ses autres travaux pour l'edification de l'Eglise.*

D'ABORD qu'il arriva à Paris il se logea au Fauxbourg saint Germain, où deux ans aprés son arrivée, c'est à dire en 1628, il écrivit son Traité François *de l'Vsage des Peres*, qui neantmoins ne fut imprimé qu'à la fin de 1631. 1628.
Et comme cette piéce eût le bon-heur de plaire aux sçavans, on l'a traduite depuis en plusieurs Langues. Elle a esté mise en celle des Doctes, je veux dire en Latin, par feu Monsieur Mettayer, Ministre de ceux de nostre Communion à Saint-Quentin; & l'Auteur ayant ajoûté diverses Remarques à cette version; qu'il prit le soin de revoir, les Imprimeurs de Geneve la publierent en 1656, Cinq ans auparavant un sçavant Anglois nommé Monsieur Thomas Smith, Ieune-homme d'une profonde erudition, & d'une plus

grande esperance, que la mort a fauchée en herbe, ayant le cœur lié d'une amitié & d'une estime tres particuliere avec celuy que nous regretons, le considerant comme son pere, & ayant pour luy tous les sentimens d'un vray fils, avoit trouvé cét ouvrage digne de la curiosité de ceux de sa Nation; de sorte qu'il le fit parler leur Langue d'un style fort élegant, s'il en faut croire ceux qui s'y connoissent. Ce fut encore dans la mesme année que l'Auteur eut la joye de voir naistre son fils unique. Il vint au monde le dernier jour d'Octobre 1628, parmy les craintes & les frayeurs, dont tous ceux de nostre Religion se trouvoyent alors saisis par la prise de la Rochelle, oú le Roy devoit faire son entrée le lendemain, jour de la Toussaints. Et cette circonstance merite peut-estre d'estre remarquée, puis-que dans le moment que toute la Terre croyoit l'Eglise de cette celebre Ville entierement ruinée, Dieu qui sçavoit bien les moyens de la conserver contre toute apparance humaine, luy faisoit naistre en la personne de cét enfant, un Ministre qu'il avoit resolu d'envoyer vingt-cinq ans aprés, continuer

nuer au milieu d'elle, la predication de l'Evangiſte, qu'il y a touſiours entretenuë par ſa grace. Les deſordres que les noſtres appréhendoient icy, auſſi-bien qu'ailleurs, durant ces temps fâcheux qui ſembloient tout permettre à la paſſion de leurs ennemis, avoyent obligé la mere de mettre ſa perſonne en ſeureté dans l'Hôtel de Monſieur le Baron de Languerach, alors Ambaſſadeur de Meſſieurs les Etats Generaux, & c'eſt là qu'elle fit ſes couches, lors que ſon terme fut venu; ce qui fut cauſe que le Maiſtre de la maiſon luy fit l'honneur de préſenter ſon fils au Bapteſme. Le pere touſiours attaché à ſes études employa l'année d'aprés, à compoſer un grand Traité 1629.
François de l'Euchariſtie, diviſé en cinq livres, & qui n'a point encore vû le jour; parce que Meſſieurs le Faucheur & Aubertin écriuirent dans le meſme temps, les excellens Traitez qu'ils ont auſſi faits ſur cette importante matiere: ce qui fit craindre que celuy-cy venant encore à paroiſtre, le public ne fuſt ennuyé de voir tout à la fois, trois grands ouvrages ſur un meſme ſujet, qui ne pouvoit eſtre ainſi rebattu par tant de gens ſans les jet-

ter dans des repetitions importunes, puis qu'il estoit presque impossible qu'il ne leur arrivast souvent de dire mesme chose les uns & les autres ; sur tout ne travaillant pas de concert, & ne s'entre-communiquant point ce qu'ils composoient. Cependant, comme les génies sont differens, & que chacun a sa Methode & ses lumieres particulieres, il est certain que ce Traité manuscrit n'a rien de commun avec les deux autres imprimez, & qu'il peut aussi avoir son utilité ; s'il se rencontre occasion de le mettre quelque jour sous la Presse. L'Auteur aprés avoir demeuré quatre ans dans le Fauxbourg, fut obligé pour la commodité du quartier qu'il avoit à servir, de se venir loger au cœur de la ville, où il vint au mois
1630. de Iuin 1630, en une maison qu'il n'a quittée que par sa mort. Mais ce nouveau changement de demeure ne tarda guere à luy devenir funeste, & il n'y avoit pas encore esté un an, que Dieu le visita d'une extréme affliction en luy ostant sa femme, qui passa à une meilleure vie le dernier May 1631. Ce luy fut un rude coup de se voir si-tost séparé d'une ayde si douce & si nécessaire, avec qui il n'a-
voit

voit eſté que ſix ans,& dont il ne luy reſtoit qu'un fils encore au berceau. Mais ſa pieté l'obligea à s'en conſoler avec Dieu, & il y chercha auſſi quelque adouciſſement dans ſes livres & dans ſon travail ordinaire, auquel il ſembla ſe donner avec encore plus d'attachement qu'il n'avoit fait juſques alors. Auſſi eſt-ce 1631.
dans les années immédiatement ſuivantes, que l'on vit ſortir de ſa féconde plume,pluſieurs productions conſidérables. Celle qu'il compoſa la premiere eſt *l'Apologie de nos Egliſes* , où il défend par la raiſon de la néceſſité,leur ſeparation d'avec Rome , & les juſtifie du prétendu ſchiſme qu'on leur impute à cauſe de cela. Le meſme Monſieur Smith de qui nous avons déja parlé , a voulu encore donner à ſa patrie cét Ouvrage de ſon cher Ami ; & en 1653 , il en a publié à Londres une verſion Angloiſe avec une longue préface de ſa faſſon,& une approbation fort autentique du Chancelier & des principaux Docteurs de la célébre Vniverſité de Cambridge,dont il n'eſtoit pas un des moindres membres. Ce petit livre a fait beaucoup de bruit , & il n'eut pas plûtoſt paru dans le Monde qu'il at-

tira à l'Auteur plus d'un démélé, de la part de ceux de dedans & de dehors, qui ont particulierement relevé ce qu'il dit en deux mots ſur la charitable tolerance dont le Synode National de Charanton tenu tout fraiſchement en 1631, venoit d'ordonner qu'on uſeroit avec les Proteſtans d'Allemagne, de la Confeſſion d'Auſbourg. Et cela donna lieu à un Ouvrage Latin que l'Autheur compoſa l'an 1634, ſur cette matiére de la reünion avec les Lutheriens, lequel n'a jamais eſté imprimé. Pour ceux de dedans, ils luy envoyerent leurs avis & leurs remarques en particulier, & il y répondit tout de meſme, ſans qu'il en ait rien éclaté en public. Nous avons encore là deſſus, quatre Lettres, écrites de ſa main, qu'il avoit fait rélier avec un Exemplaire de ſon Apologie, de peur qu'elles ne ſe perdiſſent, ſi on les laiſſoit ſeules. Le nom des perſonnes à qui elles s'addreſſent nous eſt inconnu, & l'Autheur l'a caché par diſcretion. Il y en a deux en François & deux en Latin, celles-cy plus longues & plus importantes que les autres, puis qu'il y ſouſtient l'excluſion qu'il avoit donnée aux Sociniens dans ſon Apologie,

gie, où il les rejette absolument de nostre Communion; dequoy un de ses Amis de Londres à qui il satisfait, s'estoit si étrangement formalisé ; qu'il revint par deux fois à la charge sur cét article. Mais du costé de ceux de dehors, l'affaire se passa à découvert. Et d'abord Monsieur de Chaumont, Garde du Cabinet de Sa Majesté, fit imprimer ses remarques sur l'Apologie, que l'Auteur réfuta incontinent dans une Lettre à Monsieur de Monglat, publiée en 1634, & Monsieur 1634.
de Chaumont ayant repliqué par un Discours intitulé *Pacifique*, l'Auteur y opposa ses *Considerations*, imprimées à Sedan la mesme année. Enfin, Monsieur de Chaumont qui ne vouloit pas avoir le dernier, fit encore une nouvelle repartie ; & la réponse s'estant trouvée preste sur le champ, il fit agir des Amis communs auprés de son Antagoniste, pour obtenir de luy qu'il ne la mist pas au jour, ce qu'on ne pût luy refuser. Au mesme temps le Clergé de France qui estoit assemblé à Paris, fit de grandes plaintes contre cette Apologie, jusqu'à en demander justice au Roy ; par la bouche de Monsieur de Netz, Evesque d'Orleans,

dans la harangue qu'il prononça deuant Sa Majesté au nom de l'Assemblée. L'Auteur de l'Apologie se défendit des mauvais bruits que cela faisoit courir contre luy, & dont il avoit été averti par un de ses Amis, à qui il adressa la lettre qu'il publia l'an 1636, *sur les plaintes faites contre luy & ses Collegues*, comme porte le titre. Il répondit aussi à la Harangue de Monsieur l'Evesque d'Orleans, dont il avoit eu copie; & cette réponse a esté imprimée depuis en Latin à Amsterdam, dans l'édition Latine de l'Apologie, avec quelques autres piéces qui y ont esté jointes pour sa défense. Et parce que dans cette *Lettre à vn sien Amy*, dont nous venons de parler, il avoit repoussé fortement les injustes reproches qu'on nous fait d'avoir retranché du Pseaume 20. une priére pour le Roy, sous ombre que dans l'interpretation de ce verset, nos Bibles ont mieux aimé suivre, selon leur coustume, l'Original Hébreu, que la version vulgate; Monsieur de Muiz trés-savant Professeur Royal en la Langue Sainte, prit de là occasion de l'attaquer pour soustenir l'interpréte Latin canonisé par le Concile de Trente. Mais sa

ſa lettre ne demeura pas ſans défenſe, & celuy qui l'avoit écrite vint à ſon ſecours par un petit Traitté Latin, fort honneſte, & fort vigoureux tout enſemble, & dont Monſieur de Muiz luy-meſme fut obligé de loüer la modeſtie. *La foy fondée ſur les Eſcritures* ſuivit de prés l'Apologie, & la premiere édition en fut faite l'an 1634. Le titre du Livre montre qu'il combat les *nouveaux Methodiſtes*, c'eſt à dire, le P. Véron, & les modernes Diſputeurs du ſiécle, qui ſe ſont rendus fameux par cette groſſiére chicane avec laquelle ils vont traitter la controverſe de maiſon en maiſon, d'une maniere à la vérité fort digne de gens de Boutique comme ils ſont la pluſpart, Couteliers, faiſeurs de lancettes, & autres Artiſans ſans lettres & ſans eſtude. Ce livre de *la Foy fondée*, &c. a démonté toutes leurs petites machines, & diſſipé la fauſſe ſubtilité des vains ſophiſmes dont ils ſe ſervent pour ſurprendre les ſimples. Et comme on a crû qu'il pourroit faire du fruit chez les Etrangers où la nouvelle Methode avoit paſſé depuis ces années dernieres, & commençoit à y avoir cours, avec les autres Modes de nôtre France, l'Auteur en

a fait une version Latine qui a esté publiée à Geneve, pour l'usage de ceux qui n'entendent pas nôtre Langue. Il écriuit encore dans cette mesme année 1634, un Traitté François, où il rapporte en quatre Livres, les sentimens des Peres sur la question des Images, qui n'a esté imprimé qu'en 1641. & un an aprés il le traduisit en Latin, comme les Elzeviers l'ont publié. *L'Examen de l'accommodement des Religions proposé par Monsieur de la Milletiere* vint en suite, & on le vit paroistre
1636. l'an 1636, en l'une & en l'autre Langue. Il fut soustenu l'année suivante, d'une Apologie contre ce faiseur d'accomodement, laquelle est demeurée dans le cabinet de l'Auteur. C'est en ce temps là qu'il assista, comme Député de sa Province, au Synode National d'Alençon, qui se tint l'an 1637, & les avis qu'il y donna ne furent pas inutiles à la paix de nos Eglises, à laquelle cette sage Assemblée employa fort heureusement son autorité, par les judicieux réglemens qu'elle dressa sur la Dispute de la Grace universelle, qui depuis quelque temps, animoit avec un peu trop de chaleur, les esprits des plus grands hommes de nostre

Com-

Cõmunion, les uns cõtre les autres. Deux 1639.
ans aprés ce voyage, il en fit un autre durant l'Automne, qu'il alla passer à Chatelleraut & en bas-Poitov, où il fut accompagné de son fils, qu'il avoit déja fort avancé dans les Humanitez, par les soins extraordinaires qu'il avoit pris luy-mesme de ses estudes, & il estoit bien aise de le faire connoistre à ses parens qu'il n'avoit pas encore vûs. Ayant fait cette promenade, il reprit ses livres avec une infatigable vigueur: & comme il s'estoit principalement jetté dans la lecture des Anciens Docteurs de l'Eglise, qu'on nomme les Péres, il voulut faire part au public de ce qu'il avoit appris d'eux mesmes, dans leurs propres ouvrages, touchant leur foy & leur creance, sur les points qui nous mettent aujourd'huy en difficulté avec les Partisans de Rome. Mais il a particulierement renfermé cette enqueste & cette recherche, dans les trois ou quatre premiers siécles du Christianisme, qui pour avoir esté les plus proches des temps Apostoliques, doivent aussi en avoir mieux retenu la pureté. C'est ainsi qu'il a traitté la matiére *des Pénes & des Satisfactions des Hommes*, dans lécrit Latin qu'il

qu'il compoſa là-deſſus, l'an 1644, & que Blaevv imprima à Amſterdam, cinq-ans aprés. Tout de meſme, la queſtion *des Ieuſnes & du Careſme* qu'il a examinée en quatre Livres publiez à Déventer en 1654, & compoſée dés l'année 1645, Il employa la ſuivante à travailler ſur *la*
1649. *Confeſſion*, que l'Egliſe Romaine a érigée en Sacrement, & qu'on appelle *Auriculaire*, parce qu'elle ſe fait à l'oreille d'un Preſtre, à qui on eſt obligé de dire tous ſes pechez en détail; & ſur l'Extreme-Onction, à laquelle il joignit deux ans aprés la Confirmation; ne faiſant de l'un & de l'autre de ces *Sacremens* nouveaux, *qui s'adminiſtrent avec l'Onction*, qu'un ſeul Traitté, imprimé depuis à Geneve en 1659, auſſi bien que le précédent *de la Confeßion* en 1661. Mais ces ouvrages que je viens de nommer, ne l'occupoyent pas ſi abſolument, qu'il ne mit encore la main à d'autres choſes. Car dans ce méme temps il fit la Cenſure des Conſtitutions attribuées à Saint Clement, & des Canons appelez Apoſtoliques, contre leſquels il s'eſt inſcrit en faux, & a monſtré, par des preuves convaincantes, que ce ſont des pieces manifeſtement ſuppo-
ſées,

ſées, dont il fait voir clairement le vray âge & la véritable antiquité. Cette piéce de Critique a eſté publiée à Hardervic, par les ſoins d'un ſavant homme des Pays-Bas, nommé Monſieur Tollius. Sa plume ſe meſla auſſi alors dans des diſputes plus faſcheuſes que celles que nous avons avec Rome, puis que celles-cy ne nous diviſent que d'avec les Eſtrangers, au lieu que celles-là nous partageoyent entre nous-meſmes, armant cruellement les freres contre les freres, & déchirant les entrailles de leur Mere commune. Ce qu'il écrivit ſur ces matiéres contentieuſes, n'eſtoit que pour éclaircir la verité, ſans laquelle il ne peut y avoir de bonne paix; & pour ayder par ce moyen à ramener à l'union & à la concorde, dont il a toûjours eſté zelateur autant que qui que ce ſoit, les eſprits préuenus de haine contre des ſentimens qu'il leur faiſoit voir n'eſtre pas auſſi condamnables qu'ils ſe l'eſtoyent imaginé. C'eſt dans cette veuë qu'en 1645, il mit ſur le papier ſon opinion touchant la queſtion du péché originel, & qu'il en communiqua le traitté à quelques-uns de ſes Amis en particulier, ſans avoir jamais voulu qu'elle ſe ſoit

rendue

renduë publique. Il avoit encore la mesme intention lors qu'il composa dans les années suivantes, les deux volumes de son Apologie pour les Synodes d'Alençon & de Charenton, au sujet de la grace universelle ; son dessein n'avoit jamais esté de le mettre sous la presse, comme il paroist assez par les protestations publiques & solennelles que feu Monsieur Blondel en fit dés lors, declarant que cette Apologie avoit esté imprimée à l'insçeu & de luy & de son Amy ; ce qui suffisoit, sinon pour détromper ceux qui on voulu dire le contraire, au moins pour mettre l'Auteur hors de peine, car nous devons avoir nostre conscience en repos, quand elle nous rend témoignage qu'il n'a pas tenu à nous que nous n'ayons desabusé le monde, & que nous nous sommes aquitez de bonne foy de ce qu'elle nous obligeoit à faire pour cela. Quoy qu'il en soit, *l'Apologie des Synodes* ayant demeuré sept ans entiers dans le cabinet, fut enfin publiée à Amsterdam, l'an 1655, avec un titre odieux, où l'on fait sonner bien haut Monsieur Spanheim & la grace universelle, au lieu que dans l'original il n'étoit

toit parlé ni de l'un ni de l'autre. Tout cela par une surprise qu'un fameux Arminien, nommé de Courcelles, trop officieux en cette rencontre, fit à la facilité du bon Monsieur Blondel, à qui le Manuscrit avoit esté confié sur sa parole. Incontinent elle fut attaquée par Monsieur des Marests, célébre Professeur en Théologie à Groningue, ce qui contraignit de luy répondre sans le nommer, comme il n'avoit nommé personne, & on se contenta de le désigner par le titre honorable d'*Epicrite* ou de Critique, qu'il avoit en quelque fasson pris luy-mesme, ayant qualifié ses Exercitations *Epicritiques.* Cette défense de l'Apologie parut en 1657, & dans la Préface, l'Auteur repousse en passant, les outrageuses insuites qu'un des fils du grand Monsieur du Moulin, demeurant en Angleterre où il est Professeur en Histoire, luy avoit faites de gayeté de cœur, dans une digression tout à fait hors de son sujet, qu'il avoit pourtant mise par forme d'Avant-propos, au devant d'un gros volume *de la puissance du Presbytére*, ou du Ministére Ecclesiastique, qui l'avoit assez fait connoistre

à tout

à tout le Monde. Mais le démélé entre Monsieur des Marests & l'Auteur de l'Apologie fut bien-tost esteint. Et comme jusques là ils avoient toûjours vécu en bons Amis, on n'eut pas grand'peine à les réconcilier : l'accomodement se confirma en suite par leur entreveuë à l'Hostel de Turenne, où ils s'embrasserent fraternellement, & se visiterent de part & d'autre, pendant un voyage que Monsieur des Marests eut occasion de faire à Paris. Nous avons rapporté tout cecy par une espéce d'anticipation, afin d'expedier en un seul trait de plume toute cette petite guerre civile ; aussi bien est-ce un endroit dont nous ne saurions trop tost nous tirer. Retournons donc sur nos pas, & remontons jusqu'à
1650. l'année 1650, qui pensa estre mortelle à la personne qui fait le sujet de ce discours. C'estoit sa cinquante-septiéme, & il s'en falut fort peu que ce ne fût sa derniere : car il fut travaillé d'une maladie tres-dangereuse qui le tint dix ou douze jours dans un assoupissement létargique, d'où apparemment il ne devoit pas relever. Mais Dieu, pour le tirer de ce mauvais pas, se servit de l'affe-

ction & de l'industrie de Monsieur du Val son Medecin & son Amy tres-particulier, qui trouva moyen de couler adroitement de la poudre émétique dans un grand verre de tizane, qui luy avoit esté ordonné par le resultat d'une longue consultation. Ce remede lui sembloit trop foible pour sauver son malade qu'il jugeoit à l'extremité; de sorte que n'y ayant plus rien à ménager, il crût qu'il pouvoit hazarder quelque chose. La poudre, par la benediction du Ciel, fit son effet sur l'heure, & degagea les forces & les sens du malade, qui en suitte guerit peu à peu, & recouvra avec le temps sa premiere santé. C'est ainsi qu'il fut rendu aux prieres de son Eglise, au service de laquelle il rentra avec le mesme soin qu'auparavant. Vne maladie toute semblable à la sienne, dont Monsieur Aubertin le dernier de ses Collégues, âgé d'un an ou environ moins que luy, fut attaqué à quelque temps de là, n'eut pas une fin si heureuse pour leur commun Troupeau, qui perdit cét excellent Ministre au mois d'Avril 1652, à la fin de sa cinquante-septiesme année. C'estoit le plus jeune & 1652.

le plus robuste de cinq compagnons de service qui travailloyent depuis longtems dans une mesme vigne, & celuy qui, selon les apparences, devoit enterrer tous les autres. Cependant, c'est par luy que commença la bréché; & le souverain Maistre le prit le premier pour luy donner là haut la Couronne; tandis que d'autre costé, son nom demeure immortel icy bas, & vivra toûjours dans ce grand & incomparable ouvrage de l'Eucharistie, qui jusqu'à present est demeuré au dessus de toutes les attaques de ceux de l'autre Communion, dont pas un n'a osé le combattre de bonne guerre, ni l'entreprendre teste-à-teste; s'il faut ainsi dire. Ceux là mesme qui passent parmy eux pour des Colomnes & des Chefs de party, n'ont pû faire autre chose que luy porter quelques coups obliques, selon les regles de ce nouvel Art qu'ils ont inventé, & que le desespoir de leur cause leur a fait mettre en pratique sous le nom spécieux de Méthode de préscription. On me permettra de faire icy une petite réflexion sur l'état avantageux où estoit alors nostre Charenton, qui assûrément n'a jamais esté plus dignement

gnement pourvû, que durant les bien-heureuſes années que ces cinq illuſtres Collegues y ont exercé conjointement leur miniſtére. Auſſi nous pouvons appeler ce tems-là, le bon tems de nôtre Egliſe, ſa belle ſaiſon, ſes années de benediction & de proſperité. C'eſt alors véritablement qu'elle eſtoit dans ſa ſplendeur & dans ſon luſtre, qu'elle eſtoit chargée de fleurs & de fruits en abondance. Elle ſervoit d'exemple aux autres Troupeaux par la lumiere de ſa foy, & par le feu de ſa charité, qui eſtoient renommées par toute la Terre. Au lieu que dés le moment que Dieu a commencé de nous oſter quelques-unes de ces Colomnes, les choſes ont bien changé de face, & ce n'eſt pas ſans douleur que nous ne pouvons tenir le meſme langage des années qui ont ſuivy juſqu'à celle-cy que le dernier des cinq s'en eſt allé. De ſorte que qui voudroit juger par là entre ces deux ſerviteurs, dont nous venons de voir que l'un fut pris & l'autre laiſſé, il n'y a point de doute qu'à le bien prendre, celuy-là fut le mieux traitté que Dieu retira du milieu de tant de maux; l'autre au contraire ſembloit

n'eſtre reſté que pour en avoir la veuë & l'affliction. Vn an aprés la mort de ce bien aimé Confrere, il eut la ſatisfaction de voir ſon fils, qui depuis pluſieurs années continuoit auprés de luy ſes Eſtudes en Théologie, demandé par Meſſieurs du Conſiſtoire de la Rochelle, pour remplir une quatriéme place qui eſtoit vacante dans le nombre de leurs Miniſtres. Le Pere & le fils ſont redevables à l'affection & aux ſoins obligeans de Meſſieurs Drelincourt, auſſi Pere & fils, d'une ſi honorable vocation. Ils l'embraſſerent avec joye, & partirent enſemble au mois d'Avril 1653, le Pere ne voulant pas quitter ſon Propoſant qu'il ne l'eût inſtalé luy-meſme dans cette ſainte Charge, à laquelle il l'avoit conſacré dés ſes plus jeunes années. En ce voyage, il renouvela ſes anciennes connoiſſances en Touraine, en Anjou & en Poitou; & l'Egliſe de Chatelleraut où il eſtoit né, auſſi bien que celles de Saumur & de la Foreſt, qui avoient joüi des prémices de ſon Miniſtere, eurent encore la joye de l'entendre édifier leurs Aſſemblées. Il preſcha auſſi pluſieurs fois à la Rochelle & à la
Roche-

Rochefoucaut, où il luy falut aller préſenter ſon fils au Synode qui s'y tenoit à l'extrémité de la Province; Et la Compagnie l'ayant receu aprés les épreuves néceſſaires, ils retournerent à la Rochelle; & là ce nombreux Troupeau ayant oüi avec approbation les propoſitions du nouveau Miniſtre, ſon Pere luy donna l'impoſition des mains, le Dimanche 6. Iuillet. Quinze jours aprés, il prit congé de l'Egliſe par un Sermon d'Adieu, & de tous les Sermons de ce voyage on en a fait un recueil dont il s'eſt debité deux impreſſions, l'une à Saumur, & l'autre à Geneve. Il partit, enſuite, de la Rochelle pour reprendre le chemin de Paris, & il s'y rendit au commencement du mois d'Aouſt; ſon fils l'eſtant venu conduire juſqu'au port de Piles à quatre lieuës par-delà Chatelleraut, où il eſt aisé de croire qu'ils ſe ſéparérent fort triſtement de part & d'autre. Mais à cinq ans delà, 1658.
Dieu leur fit la grace de ſe rejoindre, & le fils ſe vid rappelé a la maiſon paternelle par Monſieur Turpin, Ancien du Conſiſtoire de Paris, député exprés pour le prier de venir prendre la place vacante par la mort de feu Monſieur Meſtre-

zar; qui avoit ſuivi de bien prés celle de Monſieur le Faucheur. Cette conſolation leur fut d'autant plus ſenſible, qu'ils n'avoyent pas lieu de s'y attendre: & en effet, ils l'ont toûjours regardée comme un pur effet de l'affection que l'Egliſe avoit pour eux, où l'on avoit conſidéré la perſonne du Pere beaucoup plus que celle du fils qui ſe ſentoit fort au deſſous d'un ſi grand honneur. Sans doute on eut pitié de la ſolitude où le bon-homme ſe voyoit réduit ſur ſes derniers jours, & pour reconnoiſſance de ſes longs ſervices, on voulut luy donner ſon fils pour compagnie & pour ayde, afin de luy faire couler plus doucement le reſte de ſa vieilleſſe. Outre cette marque de bonté de la part du Troupeau, ils en receurent encore une autre toute viſible du grand Paſteur des Brebis, que le fils, ſur tout, ne ſauroit taire ſans ingratitude. C'eſt que dans cette rencontre, la Providence prit un ſoin tout particulier de luy, en le conduiſant dans un port ſi avantageux & ſi aſſûré, à la veille d'un grand orage, qui peu de tems aprés fit ſortir de la Rochelle, tous les Miniſtres qui n'en eſtoient pas originaires, & dans

lequel

lequel il auroit efté enveloppé comme les trois autres, que l'on contraignit de cercher une autre demeure. Il arriva le 18. Iuillet 1658, à celle que Dieu luy avoit marquée, comme par avance, dans le fein de fa patrie, & il commença d'y entrer en fonction le Dimanche fuivant, par le Prêche du matin qu'il fit à Charenton. L'année d'aprés, fon Pere 1659.
eut l'honneur de préfider au Synode National qui fe tint à Loudun, où les Députez ayant donné leurs fuffrages felon la couftume, pour faire la Table, la pluralité des voix tomba fur luy, & il fut choifi avec Monfieur de l'Angle, l'une de fes plus anciennes connoiffances, pour eftre à la tefte de cette vénérable Compagnie; l'un en qualité de Moderateur, & l'autre en celle d'Adjoint. Cette Affemblée dura longs-tems, & ne fe fépara qu'au commencement de l'an 1660. Et comme les Modérateurs avoyent prefque mefme route à faire, ils revinrent enfemble, avec l'incomparable Monfieur Bochart. Il fembloit que des perfonnes de leur âge dûffent étre fort incommodez du froid & de la nége qu'il leur falut effuyer pendant fept ou

Depuis le 10. Novembre 1659. jufqu'au 10. Ianvier 1660.

huit jours qu'ils furent en chemin, au cœur d'un hyver extraordinairement rude neantmoins ils ne laisserent pas de faire le voyage fort gaïement, & ils arriverent à Paris en tres-bonne santé. Au reste, le Synode ayant ordonné un jeusne solennel par toutes nos Eglises pour le 25. Mars, il arriva qu'un des Ministres de Poitiers, fils & successeur de Monsieur Cottiby, dont la mémoire est benite parmy nous, ayant résolu de renoncer à sa charge & à sa Religion, choisit précisément ce jour là pour apprendre une si mauvaise nouvelle à son Troupeau; Et au lieu d'une exhortation qu'on attendoit de luy selon son devoir, on en receut une lettre où il taschoit de justifier son changement, & s'emportoit d'une maniére tout à fait violente contre la dévotion de ce jeusne, dont il décrioit le dessein avec beaucoup de malignité pour le rendre odieux, comme s'il fust procedé d'un principe tres-criminel. Messieurs nos Freres de Poitiers, que cét injuste procédé avoit scandalisez au dernier point, souhaiterent que Monsieur Daillé repoussast cette injure publique qui estoit faite à tout nostre

Corps,

Corps, puis qu'elle s'attaquoit à ce qui avoit esté déliberé dans une Assemblée qui le représentoit. Mais ces Messieurs sans y penser, luy attirérent par là une grande querelle sur les bras. Pour satisfaire à leur priere il écrivit une lettre à Monsieur de la Taloniere le Coq, contre celle du Ministre qui les avoit abandonnez : Et là dessus voicy deux ennemis redoutables qui se mettent en campagne pour l'accabler. Non seulement le Néophyte Romain, qui estoit la partie interessée, se défendit luy-mesme en mettant au jour une assez grosse réponce; mais de plus, comme si sa cause n'eût pas esté en sûreté entre ses mains, il vint à son secours un fameux Iésuite; de qui quelqu'un de sa Communion a dit qu'il n'est le premier homme du monde que de nom seulement. On entend assez par là que c'est le Pere Adam, qui pour soustenir son Prosélyte fit paroistre en mesme tems que luy, une seconde réponse à peu prés de mesme taille & de mesme force que la sienne. Il sembloit que la partie ne fust pas tenable, puis qu'ils étoient deux contre un. Mais outre que la multitude ne peut rien contre la véri-

té, je croy pouvoir dire sans offencer ces Messieurs, qu'il faut peser les hommes plûtost que de les conter. Et c'est la raison qu'alléguoyent quelques-uns des nostres qui n'estoiét pas d'avis qu'on leur repliquast, & qui disoient qu'une persõne de la réputation de celuy à qui ils avoyét affaire, ne pouvoit se cõmettre sás se faire tort, avec de tels Adversaires, dõt le plus âgé étoit le plus foible: & par consequent le plus habile un Novice. Mais il n'avoit garde d'estre de ce sentiment; il trouvoit que c'êtoit avoir trop bõne opiniõ de luy que de parler de la sorte, & il eust crû trahir la cause de Dieu, s'il fust demeuré muet dans une telle occasion. Ainsi, pour ne manquer pas à son devoir, il se préscrivit luy-mesme cette tasche, longue, ennuyeuse & importune, je l'avouë: mais néantmoins nécessaire pour l'edification du public. C'est à ce public & non pas à nous, à juger de quelle fasson il s'en est acquité dans *la Réplique* qu'il
1662. publia en 1662, contre ces deux Messieurs tout à la fois. Le livre est entre les mains de tout le Monde, & il a esté si bien receu; qu'on en a déja fait deux éditions. Ceux de nostre Communion,
pour

pour lesquels il estoit fait principalement, y trouvent avec satisfaction, la pluspart de nos Controverses traitées d'une fasson fort capable de les instruire ; & nostre Religion justifiée de tous les blasmes dont ses Ennemis la chargent ordinairement. Et si l'on peut tirer quelque avantage du silénce de nos parties, il semble qu'ils ayent passé condamnation eux-mesmes, puis que jusqu'à présent ils n'y ont rien opposé ni l'un ni l'autre, quoy qu'ils ayent souvent promis le contraire, & qu'on leur en ait fait des reproches plus d'une fois. Il est vray que tandis que le Iésuite & le nouvel Officier de la Rochelle, sont tous deux demeurez muets, un autre Advocat du Roy au méme lieu, à tasché d'y pourvoir par vne voye bien plus seure & bien plus courte, qui est de défendre le débit de *la Replique* ; Croyant qu'il y alloit de sa dignité de ne pas souffrir qu'un livre qu'on avoit eu l'audace d'écrire contre son Collégue, se vendist impunément dans l'étenduë de leur jurisdiction commune, il donna ses Conclusions pour faire confisquer quelques exemplaires qu'on en avoit saisis chez un des

des Libraires de la Ville, à qui il imposa une grosse amande de cinq cens livres, qui fut pourtant modérée à cinquante, par les Iuges moins passionnez que l'Advocat. Il harangua mesme la dessus prés de deux heures en pleine Audiance; & parce que c'est un homme qui se mesle de controverses, son plaidoyé se passa presque tout entier à examiner le livre mesme, où il fit merveilles à debiter ses lieux communs. L'Auteur de la Replique, à qui cette belle piece fut envoyée, y a fait ses remarques, où il l'a épluchée fort exactement, & l'on en garde le Manuscrit parmi ses papiers. S'estant ainsi tiré de cette dispute, il se remit avec plus de plaisir à ses estudes ordinaires. D'abord il travailla sur les œuvres qui passent sous le nom de Saint Denys l'Aréopagite, & il a ramassé plus de quarante bonnes preuves pour en faire voir la supposition, réfutant en suite ce qu'on allégue pour les défendre. Aprés, il examina avec la mesme méthode, les Epistres attribuées à Saint Ignace, contre lesquelles il produit jusqu'à soixante-six argumens, & répond à toutes les choses qu'on peut dire en

leur

leur faveur. Ces deux Traitez ont esté imprimez à Geneve en 1666, & l'Auteur y a ajoûté, à cause de l'affinité de la matiére, une Censure qu'il a faite du livre *des Oeuvres Cardinales*, qui se trouve dans S. Cyprien, quoy qu'il ne soit pas de luy; & enfin son jugement sur la version Latine que Ruffin a faite autrefois de diverses pieces d'Origéne, où non plus qu'ailleurs, il ne s'est pas monstré fort fidele Traducteur. Mais dans les dernieres années de sa vie il entreprit encore un ouvrage bien plus grand, & comme il le reconnoist luy-mesme tout à la fin de la préface de la premiere partie qu'il en a publiée, un ouvrage de longue haléne pour un homme de 71 ans, comme il les avoit alors. Ce premier Tome que Dieu luy fit la grace de voir sortir dés l'an 1664, de dessous la presse des Sieurs de Tournes Libraires de Geneve, regarde l'objet à qui le culte Religieux doit estre rendu: & il montre par tout ce qui nous reste de véritables monumens des Peres qui ont vécu jusqu'à la fin des trois premiers siecles, que c'estoit une chose inouïe à cette pure Antiquité de rendre aucun service

vice qui fiſt partie de la Religion, ni à l'Hoſtie, ni aux Saints, ni aux Reliques, ni aux Images, ni aux Croix, comme nous voyons que c'eſt à préſent l'uſage de l'Egliſe Romaine. D'où il s'enſuit invinciblement que cette couſtume eſt une tradition nouvelle qui n'a eſté introduite dans la pratique des Chrétiens que par l'abus & par la corruption des derniers tems. Aprés avoir vuidé la queſtion de l'objet du culte, ſon deſſein eſtoit de conſidérer en ſuite le culte meſme, c'eſt à dire tout ce qui fait en quelque faſſon, partie du ſervice que la Religion nous oblige de rendre au ſujet que nous jugeons digne de cét honneur. Et il avoit réſolu de conſacrer à ce travail tout le reſte de ſes jours. Et parce qu'entre les Chrétiens, les Sacremens tiennent ſans doute un des premiers rangs parmi les cérémonies Religieuſes; c'eſt par là qu'il avoit commencé à faire entendre ſes Témoins, pour juſtifier par leurs dépoſitions, & par leur ſilence meſme, que durant trois cens ans entiers, l'Egliſe n'avoit point connu la pluſpart de ce grand nombre de Cérémonies, dont ceux de Rome font aujour-

jourduy le pompeux équippage de leurs Sacremens. Vne bonne partie de cela eſtoit déja fait dans ſes livres de la Confeſſion, de la Confirmation, & de l'Extréme-Onction, qui ont entiérement épuisé la matiere de ces trois Sacremens de l'Egliſe Romaine. Ainſi il ne luy reſtoit plus qu'à traiter les quatre autres; Et il avoit fort avancé la choſe, ayant achevé les deux articles du Bapteſme & de l'Euchariſtie, en neuf livres, auſquels il y a long tems qu'il avoit mis la derniere main, & qui pourront faire un volume, pour le moins auſſi gros que le précedent. Le Bapteſme fait le premier livre de cét ouvrage. Dans le ſecond il a eſté obligé de retoucher la Confirmation, pour répondre à ce que les amis du ſavant Docteur Hammond ont fait imprimer contre luy ſur ce ſujet, aprés la mort de ce grand homme. Le troiſiéme livre avec les ſix autres ſuivans, ſont employez tout entiers à l'Euchariſtie avec ſes dépendances. C'eſt là qu'il en eſt demeuré, & nous eſpérons que le public ne ſera pas fruſtré de ce dernier fruit de ſes veilles, puis que les preſſes roulent deſſus, il y a quelques mois; de ſorte que vray-

vray-semblablement il ne peut plus guére tarder à voir le jour. On ne parle point icy de divers autres petits Traitez de sa fasson, qui n'ont pas esté imprimez; comme une réponse aux Remarques que le célébre Pere des Mares avoit faites sur un de ses Sermons où ces paroles sont expliquées, *Cecy est mon corps*, & qui luy furent communiquées par un Gentilhomme de nostre Communion. Vne autre reponse en forme d'observations sur l'écrit d'un Abbé célebre Prédicateur, & maintenant Evesque, que l'on a fait courir écrit à la main dans nos meilleures familles, pour les porter â suivre la religion dominante. Des remarques fort amples & fort exactes sur le livre *de la Perpetuité de la Foy touchant l'Eucharistie*; avec une dispute à la fin contre l'imagination de Monsieur de Marca, qui prétendoit que le véritable Auteur du Traité *du Corps de Nostre Seigneur* n'est pas Bertram, mais Iean Scot. Vn autre Recüeil de divers passages des Péres Grecs & Latins, sur le sujet de l'Eucharistie, distinguez en plusieurs Classes; avec des raisonnemens en suite, pour môntrer que leur créance sur ce Sacrement

ment estoit mesme que la nostre. Vne inscription en faux contre la pretenduë Confession d'Alcuin publiée par le Iésuite Chiffler. Ces deux derniers écrits sont en Latin. Vn petit écrit sur l'instruction d'un Enfant qu'on veut nourrir dans les belles Lettres. Vn Discours de deux ou trois feüilles, où il descrit en peu de mots toutes les vaines espérances dont les faux Nicodémites se repaissent, & quelques semblables piéces que son Fils a rencontrées deçà & delà parmi ses papiers, quand il a voulu les rassembler pour les mettre en ordre. Pour des Sermons, il y a peu de personnes de la Robbe qui en ait tant fait imprimer que luy; On en a publié jusqu'à 19. Volumes dont nous mettrons la liste cy-aprés avec celle de toutes ses Oeuvres;& il avoit encore depuis peu envoyé à Geneve les derniers qu'il a prononcez sur le 12, Chapitre de l'*Epistre aux Hebreux*; qui feront le nombre de vingt Volumes. Outre tout cela, l'on a trouvé dans son cabinet l'Explication de la premiere Epistre de S. Pierre toute entiere, celle de l'Epistre aux Romains depuis le 6 Chapitre jusques à la fin; Ses actions sur les LV.

Sections de nostre Catéchisme , & environ deux fois autant sur le livre des Pseaumes. Il avoit eu la curiosité d'en faire luy-même le conte , particulierement des Prédications du Dimanche matin , qu'il avoit marquées an par an, sur une feüille volante, qui est comme une espéce de petit journal , où les années de sa vie sont écrites de sa main, avec quelques mots Latins à costé pour en noter les principaux évenemens. Ce papier nous a servy de guide dans cét Abbregé,& ayant fait la somme des Sermons depuis 1627 , où ils commencent, je trouve qu'ils se montent à sept cent vingt-quatre. Mais peut-estre que nous insistons trop sur ces particularitez,dont la plusspart du Monde n'a que faire. Et il est tems que nous achevïons de suivre l'Auteur des Sermons dans le reste de sa course , dont nous sommes prests de voir la fin. Nous ne devons pas oublier, entr'autres choses une avanture tout à fait singuliere qui luy arriva l'année derniere , où il montra bien la grandeur de son
1669. courage & la fermeté de son ame. Vn Samedy comme il estoit dans la meditation pour le Catechisme qu'il avoit à faire

raire le lendemain, on le vint chercher deux fois coup ſur coup, de la part de Monſieur le Lieutenant Criminel, pour aſſiſter un miſérable de noſtre Religion, que l'on eſtoit preſt de rouër tout-vif pour crime d'Etat. Il ſe rendit inconti-nent au lieu du ſupplice, & il eut bien de la peine à traverſer toute cette foule de peuple qui ſe rencontre d'ordinaire à de telles executions. On le fit monter ſur l'Echafaut où le Criminel eſtoit déja eſtendu, les bras & les jambes attachées au funeſte bois ſur lequel il devoit eſtre rompu. Et c'eſt là qu'en préſence des Magiſtrats il luy parla & le preſſa long-tems pour réveiller ſa conſcience & le faire ſonger à ſon ſalut. Tout cela ſe paſſa dans une place publique, à la veuë d'une multitude qui aſſûrement ne nous ayme pas, & à qui c'eſtoit une choſe tou-te nouvelle de voir vn Miniſtre dans ce lieu-là. Cependant, jamais il ne fut é-couté avec plus d'attention, ni plus de ſilence, & Dieu luy fit la grace d'exhor-ter, de conſoler, & de fortifier ce Patient par ſes diſcours & par ſes prieres qu'il prononça à haute voix, ſans que perſon-ne le troublaſt le moins du monde; en

fuite de quoy il se retira avec la mesme tranquillité en toutes façons, Monsieur le Lieutenant Criminel ayant sagement employé son autorité à le faire conduire seûrement lors qu'il s'en retourna, comme il avoit fait lors qu'il estoit venu par son ordre. Sur la fin de la mesme année, au commencement du mois de Novembre, il perdit en la personne de Monsieur Drelincourt, plus jeune que luy de quelques années, mais plus vieux en charge & en services, celuy qui luy restoit le dernier de ses anciens Collégues. Ils avoyent long-temps survécu les autres, & on trouvera difficilement deux Ministres qui ayent servi ensemble un même Troupeau quarante & quatre ans, comme ils ont fait. Aussi leur séparation n'a pas esté longue; Ils ont eu mesme, beaucoup de conformité dans leur fin & dans le genre de leur mort. Tous deux sont tombez malades dans leur semaine, & presqu'en sortant de la Chaire; tous deux ont eu d'abord le cerveau attaqué, puis dégagé en suite; tous deux emportez promptement & en peu de jours; & celuy qui est allé prendre le premier la récompense, n'a devancé l'autre que de quel-

quelques mois. Comme ſi noſtre Charenton ne devoit faire que des pertes redoublées, & ne pleurer jamais moins d'vne couple de Miniſtres à la fois, il a eu encore la douleur de perdre ces deux-cy dans l'eſpace de ſix mois; de meſme que 13 ans auparavant Meſſieurs le Faucheur & Meſtrezat luy avoient eſté oſtez en trois ſemaines. Monſieur Drelincourt ne venoit que d'eſtre mis en terre, & ſon Collégue avoit eu à peine le loiſir d'enviſager cette affliction, que quatre jours aprés il ſe ſentit encore frappé d'une autre plus accablante par le terrible accident arrivé dans ſa famille le Vendredy au ſoir, que ſon fils eut un pied preſque entiérement conſumé par le feu. On peut juger ce que devoit ſouffrir dans cette occaſion un ſi bon Pere qui voyoit ſon Fils unique, & chérement aimé comme tel, cruellement tourmenté par d'extrémes douleurs. Auſſi en fut-il touché le plus vivement qu'il eſt poſſible; & neantmoins ſe faiſant violence à luy-meſme, il eut la force de regarder avec un viſage ferme & conſtant, un objet ſi digne de compaſſion. Cette aſſûrance luy venoit de ſa vertu, car on ſçait bien qu'il ne

En 1657. au mois d'Avril.

manquoit pas de tendresse, & il se possédoit tellement, qu'il ne laissa pas d'achever sa semaine le Dimanche d'aprés. Il agit de mesme dans les suites de ce fascheux mal, qui ont esté fort longues & fort périlleuses; le grand intérest qu'il y prenoit, ne l'a jamais empesché de satisfaire exactement à tous les devoirs de sa Charge, dont les pénes estoyent augmentées en deux façons, & par ce nouveau surcroist, & par celuy qu'y ajeûta un peu aprés, la maladie de Monsieur Morus, qui l'empécha d'agir tout le reste de l'hyver; de sorte que tout le fardeau du ministére tomboit sur luy & sur M. Claude, les seuls qui restoyent de leur nombre ordinaire; en estat de servir. Encore furent-ils incommodez l'un & l'autre de tems en tems, & celuy qui est le sujet de cette relatiõ, eut quelques attaques d'une espece de colique, qui l'avoit déja travaillé à diverses reprises. Quelquefois aussi il fut arresté par de petites incommoditez aux pieds qui luy faisoyent de la peine quand il estoit obligé d'aller par la Ville. Il roulá ainsi jusques à Pasques, où se trouvant dans une parfaite santé, il se chargea gayement de l'action du matin, à l'issuë

de la-

de laquelle il donna la Céne, ce qui n'estoit pas une petite courvée pour un homme qui couroit sa 77. année. Mais le repos de la nuit le rétablit, & il n'y parut pas le lendemain, qu'il passa encore tout le jour à Charenton pour les affaires du Troupeau. Le Ieudy suivant il prescha avec sa vigueur accoûtumée, & il en fut si peu fatigué, qu'à son retour il employa toute l'apresdinée à voir des malades & d'autres personnes de l'Eglise dans le quartier Montmartre, d'où il ne revint que le soir aprés avoir fait huit visites. Le sujet de ces deux derniers Sermons a quelque chose de particulier qui mérite d'estre considéré. Car il s'accorde si bien avec la circonstance funeste du tems où ils furent prononcez, qu'il semble qu'on l'ait choisi tout exprés, & quand leur Auteur auroit préveu ce qui devoit luy arriver incontinent aprés, il n'eust pû prendre de texte plus à propos. Car en effet, y a-t-il quelque méditation plus convenable à un homme qui s'en va mourir, que celle de la résurrection du Seigneur Iesus qui est expliquée si fortement dans la premiere de ces Actions, & qui est le modéle & le fondement de

la nostre? Dequoy pourrions-nous mieux nous consoler, lors que nous voyons *le Temple* de nostre corps sur le poinct d'estre *abbatu*, que de la bien-heureuse esperance dont Iesus Christ nous a remplis, qu'il le *relevera* en son tems, aussi certainement qu'il redressa le sien, *en trois jours*? C'estoit donc là en toutes façons, une matiere fort digne de cette derniére Pasque, que Dieu fit la grace au serviteur, à l'exemple du Maistre (nonobstant la distance infinie qu'il y a de l'un à l'autre) de manger avec ses Disciples avant que de passer de la mort à la vie, & du Monde au Pere. Mais il estoit raisonnable aussi, qu'en imitant son Seigneur, il rendist graces au Pere estant prés de s'en aller à luy, & que dans ces derniers momens *son Ame benist l'Eternel* pour tant de faveurs qu'il en avoit receuës. C'est justement là que le conduisoit le texte du second Sermon, qui n'est autre chose qu'une fidéle reconnoissance, ou pour mieux dire, une confession générale que *sa bouche* fit à Dieu avant que de se fermer, *de tous les biens dont il l'avoit rassasié*; de tant *de gratuitez & de compassions* dont il avoit *couronné* sa vie; & sur tout, de cette sainte & immortel-
le

le *jeunesse*, où il l'alloit *renouveller* dans peu de jours, comme une *Aigle* mystique. Le Vendredy qui suivit cette derniere Action, il ne sortit du logis que pour aller dans le voisinage chez l'illustre Monsieur Conrart son intime amy, & l'homme veritablement selon son cœur, dont la charmante conversation faisoit l'une des principales douceurs de sa vie, & de l'affection duquel il se glorifioit à juste titre, n'y ayant jamais eu de liaison plus estroite ni plus indissoluble, que celle qui a toûjours esté entr'eux depuis leur premiere connoissance. Il sembloit qu'il voulust prendre congé de ce cher Ami, & comme s'il eust eu quelque présentiment que ce devoit estre leur derniers Adieu; sa visite fut plus longue que de coûtume, & il ne se retira qu'aprés un entretien de deux heures, le plus agréable du monde. Le soir estant venu, il passa de sa chambre dans celle de son fils, où depuis son indisposition il se trouvoit réglément toutes les apressoupées, pour s'y divertir dans sa petite famille, & il s'y entretint de choses & d'autres, comme les autres fois, avec la liberté & la gayété

qu'on a accoustumé de faire quand on est dans le particulier. Il y demeura jusqu'à prés de dix heures qu'ils firent ensemble leur dévotions : & en suite, il alla se mettre au lit avec toutes les marques d'un homme qui se porte parfaitement bien.

CHAPITRE III.

Derniere maladie de Monsieur DAILLÉ, *avec les circonstances de sa fin.*

CEpendant, il estoit à la veille de sa mort, & se réveillant à quatre heures de là, il sentit comme un point au dessous de l'épaule, vers la région des reins, ce qu'il prit pour une de ces attaques de colique dont nous avons parlé cy-devant. Il crût que cela se dissiperoit, & voulant repasser la veuë sur le Catechisme de devant la seconde Cene, qui luy restoit à faire ce jour-là aprés Midy, il alluma luy-mesme sa chandelle, & se mit à lire son papier. Mais la douleur qui continuoit toûjours & mesme avec plus de force, le contraignit

gnit d'appeler une femme qui le ſervoit, & elle le voyant ſouffrir, vint toute effrayée avertir les autres de la famille, aprés avoir envoyé chez le Médecin. On courut donc en diligence dans la chambre du malade, & ſon fils encore tout eſtropié s'y traiſna le moins mal qu'il pût. La premiere choſe qu'il fit, ce fut de pourvoir à l'action de l'apresdinée, dont il voyoit que ſon Pere prenoit beaucoup d'inquiétude, parce que Monſieur Claude ſon Collegue ayant à preſcher le lendemain, n'eſtoit pas en eſtat de luy rendre ce ſecours; & que d'ailleurs ce n'eſt pas trop la couſtume d'employer des Paſteurs de dehors pour cette ſorte de Catéchiſme. Cependant comme la néceſſité force la bien-ſéance, & quelquefois meſme la loy, ils priérent Monſieur Sarrau Miniſtre de Bourdeaux, qu'ils avoyent à leur porte, de leur rendre ce bon office; ce qu'il leur accorda de fort bonne grace, & il s'en acquita encore mieux; de ſorte que le malade eut l'eſprit en repos de ce coſté-là. Mais ceux qui eſtoyent auprés de luy furent fort allarmez de voir quelque petit deſordre

ſordre dans ſes diſcours, & de l'embarras meſme dans ſa prononciation, ce qui étoit une marque indubitable qu'il ſe faiſoit un violent tranſport au cerveau. Monſieur de Monginot ſon Medecin etant arrivé, s'en apperceut incontinent, & en tira dés lors un trés-mauvais augure pour la ſuite de la maladie, à laquelle il jugea qu'il falloit promptement oppoſer les grands remedes, parce qu'aſſûrément la choſe iroit fort viſte, & qu'il n'y avoit pas un moment de tems à perdre. On commença par la ſaignée & par divers lavemens qui diminuerent bien la douleur des reins & du coſté, mais ne firent rien au principal. Dés l'apreſdiſnée ſa teſte continuant à ſe remplir, les organes des ſens ſe trouverent tellement enveloppez, que ſur les quatre ou cinq heures du ſoir il avoit de la peine à ſe faire entendre, & il eſtoit long-tems à chercher les mots dont il avoit beſoin pour exprimer ce qu'il penſoit, ſans les pouvoir rencontrer; de ſorte que faute de termes il eſtoit contraint de laiſſer là ce qu'il vouloit dire. Cela fut cauſe que Monſieur Claude, qui dans ce tems-là

l'eſtoit

l'estoit venu voir, le trouvant en un si mauvais estat, crût qu'il falloit profiter de ce peu de connoissance qui sembloit luy rester, pour le disposer à bien mourir. Par la grace de Dieu, il l'y trouva aussi résolu qu'il estoit possible de l'estre, & il fut fort édifié des témoignages qu'il luy donna de sa repentance, de sa foy, de son espérance, & de sa parfaite résignation à la volonté de Dieu, en répétant souvent ces belles paroles de Saint Paul, qu'il a presque toûjours euës dans la bouche, *Christ m'est gain à viure & à mourir.* Il eut, en suite, deux mots d'entretien secret avec son fils touchant sa derniere volonté, & quelques ordres qu'il avoit à luy donner pour ses affaires domestiques, dont il ne pût s'expliquer qu'à demy; mais comme le fils savoit à peu prés ce que c'estoit, il devina aisément ses intentions, qu'il luy promit d'éxécuter religieusement. Aprés la priere que Monsieur Claude fit pour luy avec beaucoup d'ardeur & de zéle, il benit toute sa famille; & entr'autres bons souhaits qu'il fit pour les enfans de son fils qu'on luy avoit amenez, il pria Dieu que l'un de ses petits-fils pût quelque

quelque jour prescher l'Evangile: comme le pere & le grand-pere. Là dessus, les Medecins l'estant venus voir, ils le trouverent plus mal qu'ils ne l'avoyent laissé, quoy qu'il ne parust presque point de fiévre à son pouls; de sorte qu'ils firent reïtérer la saignée, résolus, s'il n'en estoit pas soulagé, de luy donner de l'emetique entre huit & neuf. En effet, ils luy en firent prendre eux-mesmes comme ils l'avoyent délibéré, & aprés avoir attendu l'opération du remede, qui fut grande en toute maniere, Monsieur Guide l'un d'eux, voulut veiller le malade, & demeura toute la nuit auprés de lui. Il la passa trés mal, dans un assoupissement fort semblable à celuy où l'avoit jetté autrefois sa maladie de 1650. Et il le seut bien faire remarquer luy-mesme à son fils, lors que s'adressant à lui; tout d'un coup, le Lundy qui fut le dernier jour de sa vie, il luy dit, par un mouvement extraordinaire, & qui avoit quelque chose de surprenant, vû l'estat où estoit alors son esprit, extrémement agité & au plus fort de sa resverie qui demeura suspenduë pour quelques momens, que *Dieu l'ayant visité il*

y avoit

y avoit iustement vingt-ans accomplis, d'une grande maladie de mesme nature que celle-cy, comme, disoit-il, *vous pouvez bien vous en souvenir, puis que vous estiez alors auprés de moy, nous le voyions encore retourner à la charge une seconde fois; que c'estoit un signe que nous n'avions pas profité de son premier chastiment, puis que tant d'années aprés il venoit à le redoubler; que nous y devions prendre garde soigneusement, & non seulement nous, mais toute l'Eglise, parce qu'en la personne du Pasteur Dieu frappoit d'ordinaire le Troupeau.* Cette premiere nuit donc sembloit prendre le train d'une létargie mortelle; Et comme on faisoit tout ce qu'on pouvoit pour le réveiller, il souffroit avec impatience qu'on le tourmentast de la sorte, à peu prés comme une personne qu'on arrache par force d'un agreable sommeil; si bien que se soûlevant sur son lit, il repoussoit avec quelque sorte d'aigreur ceux qui s'approchoient de luy, soit pour lui parler, soit pour lui faire prendre quelque chose; jusques-là qu'il fut impossible de luy mettre dans la bouche seulement une goutte d'eau, & c'est une espece de miracle qu'on eust pû d'abord trouver un

un moment favorable pour luy donner le vin émétique qu'il avala luy-mesme avec plaisir. Cela dura ainsi jusqu'à quatre heures du matin, qu'il commença à reprendre ses sens, Dieu n'ayant pas voulu que nous eussions cette surcharge d'affliction, de voir mourir dans l'assoupissement un homme en qui il avoit tant paru de jugement & de connoissance durant tout le cours de sa vie. On en vint avertir incontinent son fils, qui s'estoit retiré pour tascher de prendre un peu de repos; il receut cette bonne nouvelle comme la plus grande consolation qu'on luy pût donner alors, & il en alla rendre graces à Dieu de tout son cœur auprés du Malade, à qui la douleur estoit revenuë avéc le sentiment; de sorte que pour le soulager, il falut lui faire des fomentations sur les reins & sur le costé, qui lui donnérent quelque relasche. Cét amendement continua toute la journée, & la famille se flatoit déja de quelque espérance que son Chef luy seroit conservé, puis que le plus grand mal sembloit estre osté, sa raison s'estant dévelopée des nuages qui l'offusquoient auparavant; & que d'ailleurs la Nature encore

core vigoureuse secondoit les remedes, & s'aydoit quelquefois toute seule. Comme ce Dimanche fut le jour de son bon intervalle, durant lequel il parut toûjours fort tranquille & fort réveillé; aussi pouvons-nous dire qu'il sanctifia véritablement ce jour du repos, & qu'il l'employa dignement à loüer Dieu, à l'invoquer, & à s'entretenir de bons & saints discours avec les personnes qui le vinrent voir en grand nombre au retour de Charenton. Messieurs du Bosc, Claude & Sarrau furent de la compagnie, & ils se retirerent extrémement satisfaits du malade, à qui ils donnerent aussi de leur costé une merveilleuse consolation par les excellentes prieres qu'ils présentérent à Dieu pour lui. Mais les belles espérances qu'on avoit conceuës de sa guérison, s'évanoüirent dés le soir du mesme jour. Il eut un grand redoublement, & retomba en suite dans l'accident de l'autre nuit. Monsieur Bernier, Médecin, qui prenoit la péne de le veiller, eut recours au vésicatoire qu'il luy fit appliquer entre les deux épaules, mais inutilement, & cette seconde nuit ne fut pas plus heureuse que la précédente. Vers la pointe du jour il eut un peu

plus de liberté, & son fils l'estant venu voir d'assez bon matin, il lui trouva l'esprit dans son assiete naturelle;ce qui l'obligea à luy parler des choses de la pieté, par forme de conversation,sans luy faire de grands discours, parce qu'il avoit remarqué que cela n'avoit pas réüssi,le malade n'estant pas en estat de prester une attention forte & continuë, comme des exhortations de longue haléne la demandent. Monsieur Sarrau,à qui nous avons l'obligation de lui avoir rendu tous les offices de la charité Chrestienne, & d'avoir esté fort assidu à le secourir de ses consolations & de ses prieres,fut aussi de la partie;& estant alors dans la chambre, il se mesla à l'entretien du Pere & du fils. Tous les assistans eurent une singuliere édification d'entendre dire au malade une infinité d'excellentes choses aussi à propos & avec autant de lumiére qu'il l'eust jamais fait. Et pour montrer qu'il agissoit avec une entiere connoissance, & qu'il savoit fort bien à qui il parloit, c'est qu'une fois répondant à Monsieur Sarrau, il luy dit des paroles si touchantes pour honorer la mémoire de feu Monsieur son Pere,qui avoit toûjours eu beau-

coup

coup d'amitié pour luy, que ce digne fils ne pût s'empeſcher d'en eſtre émû, & de le témoigner par ſes larmes. Mais peu de tems aprés, le cerveau fut attaqué avec plus de violence qu'auparavant; ce qui cauſa non pas l'aſſoupiſſement, mais la reſverie, & une reſverie meſme fort inquiéte & fort agitée, qui faiſoit que le Malade ſe tourmentoit ſans ceſſe, & étoit preſque toûjours dans le mouvement & dans l'action. Comme il avoit la teſte remplie de ſes eſtudes & du ſoin de l'Egliſe, qui *le tenoit aßiegé iour & nuit*, auſſi étoit-ce à cela que ſon imagination l'occupoit alors; parce que les meſmes choſes qui ſont l'objet de noſtre travail durant nos veilles, ſont la matiere de nos ſonges pendant le dormir. Tantoſt il demandoit ſes livres ou ſes papiers, tantoſt il épluchoit quelque paſſage des Peres, & en tiroit des argumens contre ceux de l'Egliſe Romaine. Quelquefois ſon eſprit travailloit ſur des textes de l'Eſcriture ſainte; & icy nous ne devons pas oublier cette belle & ſainte application qu'on lui entendit faire dans ſa plus grande reſverie, des paroles de Iob; *Ie ſay que mon Redempteur eſt vivant*, &c. dont il tira vn

argument invincible pour la vérité de la résurrectjon de cette mesme chair que les vers doivent ronger; car il est certain qu'il mit ce raisonnement dans toute sa force & dans toute son évidence, & le poussa aussi loin qu'il peut aller. Mais sur tout, il s'empressoit fort pour un voyage qu'il disoit avoir à faire à Metz, en qualité de Député de nostre Eglise, sur une affaire de grande importance, & il vouloit à toute heure sortir du lit pour partir. Et lors que nous luy disions à cela qu'il falloit qu'il se disposast à vn autre voyage bien plus long, & bien plus considérable, il répondoit qu'il le savoit bien, & qu'il y estoit tout préparé; mais qu'en attendant la volonté de Dieu, il devoit s'acquiter de la commission dont il estoit chargé pour le service de son Troupeau. De cette fasson là ses resveries mêmes étoient édifiantes, parce qu'il ne disoit rien que de bon, lors même que ses discours étoyent sans liaison & sans ordre, aussi dit-on qu'il y a de la différence entre un homme de bien & vn méchant; jusques dans leurs songes. Mais ce qu'il y a de tout à fait remarquable, c'est que quelque grand que fut le transport, il ne lais-

laiſſoit pas d'avoir de temps en temps de merveilleux intervalles, durant leſquels on luy voyoit toute la lumiére & toute la connoiſſance qu'il avoit accouſtumé d'avoir en pléne ſanté. Dans ces bons momens il parloit du meilleur ſens du monde ſur toute ſorte de ſujets. Il alléguoit à Meſſieurs les Medecins leur Galien, leur Hypocrate, & les vers de l'Ecole de Salerne en original: quelquefois auſſi il méloit de petites gayetez & de petits mots fort agréables dans les diſcours qu'il tenoit, ſoit à eux, ſoit aux autres perſonnes qui étoient autour de ſon lit pour l'aſſiſter. Mais ſur tout, il ne manquoit jamais de revenir ainſi à luy-même, lors qu'on luy préſentoit quelqu'un de dehors, qui venoit s'informer de ſa ſanté, ou lui demander ſa bénédiction, comme cela arrivoit aſſez ſouvent ; parce qu'encore qu'on ne luy laiſſaſt voir que le moins de monde qu'on pouvoit, de peur de l'incommoder, il eſtoit pourtant impoſſible de refuſer la porte généralement à tous. Alors donc, ces objets nouveaux faiſant impreſſion ſur ſes ſens, ils les rappeloyent du deſordre où ils étoient ; & comme ſi les idées que la force du mal avoit jettées

dans le trouble & dans la confusion, fussent venuë, à ce signal, se ranger toutes dans leur place, il disoit tousiours à chacun ce qu'il luy falloit dire, selon ce qu'il savoit de leur état particulier & personnel. Il régloit là dessus ses discours, & les souhaits qu'il faisoit soit pour les grands ou pour les petits; Et il s'accomodoit si bien à la condition des uns & des autres, que d'un fort grand nombre de personnes à qui il a donné sa bénédiction, on ne l'à jamais vû se méprendre, ni se trompér à un seul. Ainsi Monsieur Fouquier, l'un des Anciens de son quartier, lui estant venu rendre visite sur le Midy de ce jour-là, qui estoit le Lundy, il le chargea *de faire ses civilitez à Messieurs du Consistoire, & de leur dire qu'aprés avoir demandé à Dieu qu'il bénist leurs personnes, leurs familles & leur ministére, il les prioit de travailler promtement à reparer les bréches de leur Troupeau, & de choisir pour cela des Ouvriers, non seulement ornez des dons essentiellement necessaires, mais qui de plus fussent animez d'un esprit de paix & de concorde, & propres à entretenir l'union entre tous les divers membres du corps mystique à qui Dieu les avoit donnez pour Teste.* Enfin, on ne peut avoir plus de liber-

té,

té ni plus de préſence d'eſprit, qu'il en témoigna par la grace de noſtre Seigneur, dans un diſcours de prés d'une bonne heure, qu'il fit encore ſur le ſoir du même jour, lors que Monſieur Claude l'un de ſes Collégues, eſtant venu faire la priére auprés de luy pour la derniere fois, on ouvrit la porte de la chambre à tous ceux qui y voulurent entrer. Elle fut bien-toſt pléne, car depuis deux jours ſa maiſon ne deſempliſſoit point, & tous ceux de nôtre Communion, luy faiſoyent l'honneur d'y accourir en foule. Ayant donc pris la parole devant cette bonne compagnie qui occupoit la Chambre & la Sale, il parla premiérement à quelques particuliers que ſon fils lui avoit nommez, parce qu'ils eſtoyent les plus proches du lit, & aprés avoir prié Dieu qu'il leur fiſt éprouver à chacun la vérité de la promeſſe de ſon Apôtre, *que la pieté a les promeſſes de la vie préſente, & de celle qui eſt à venir*, qui eſtoit la cloſture ordinaire par où il concluoit ſes bénédictions ; il adreſſa ſes paroles à tout le reſte des Fidéles qui eſtoient préſens, & il leur fit une longue exhortation auſſi bien ſuivie & auſſi bien raiſonnée, que s'il l'euſt méditée & miſe par écrit,

ſans qu'il y manquaſt rien, non pas meſme pour la netteté, ni pour la force du langage. Tout ce grand diſcours avoit pour ſon principal ſujet la Bénédiction Paſtorale, à l'occaſion de ceux qui venoyent le prier de la leur donner, & il en repréſenta avec beaucoup d'ordre & d'élégance, la néceſſité, l'utilité, & l'efficace, qui paroiſſent par les bons effets, qu'elle produit dans les perſonnes qui la reçoivent, & à qui la grace divine dont elle eſt accompagné, en fait reſſentir la vertu. Il eſtoit en ſi bon train de parler là deſſus, qu'il ne pouvoit s'épuiſer ; & ſon fils qui vouloit l'obliger à finir, parce qu'il voyoit que cela achevoit de conſumer ce qu'il avoit de force, eut bien de la peine à en venir à bout, ce qui ne fut pas ſans recevoir une douce réprimande de ce cher malade, qui lui dit, *qu'il n'étoit pas de la biẽſéance qu'il entrepriſt ainſi, & encore par pluſieurs fois, de luy impoſer ſilence lors qu'il exhortoit ſes Brebis, ſur tout à lui qui eſtoit ſon Pere, & Paſteur auſſi bien que lui, & beaucoup plus vieux Paſteur qu'il ne l'eſtoit.* A quoy le fils ayant reparti, que ce qu'il en faiſoit n'eſtoit nullement pour prendre aucune autorité ſur luy, mais ſeulement pour ménager

nager

nager ſa ſanté, *Ie le ſay bien*, luy dit-il, *car vous eſtes un bon fils, mais tant y a que cela ſonne mal en apparence, & S. Paul, comme vous ſavez, veut que nous nous abſtenions non ſeulement du mal, mais auſſi des apparences du mal.* A la fin pourtant il ſe rendit à la conſidératiō qu'on lui allegua; qu'il étoit raiſonnab'e de laiſſer parler M. Claude à ſon tour; *Oüy*, dit-il, *j'y conſens de bon cœur, car il fera bien mieux que moy, ayant autāt d'eſprit, de ſavoir & de dons qu'il en a. Au lieu que pour moy je ne ſuis qu'un pauvre ver de terre; particuliérement à préſent, ie reſſemble à un oiſeau qui ayant les aiſles rompuës, & eſtant comme érené, ne peut s'élever en haut.* Tout le monde fut ſurpris de la vivacité de ſes reparties: mais la ſatisfaction avoit eſté ſans comparaiſon plus grande, lors qu'on avoit entendu ſortir de ſa bouche tant de paroles de conſolation qu'il tiroit *du bon tréſor de ſon cœur*; & la pluſpart des aſſiſtans ne purent recevoir qu'en pleurant; les vœux pleins de piété & de zéle qu'il formoit pour eux en particulier, & pour toute l'Egliſe en général. Auſſi ce fut là comme le dernier éclat que pouſſa ce flambeau mourant, aprés quoy l'on vit incontinent ſa lumiere s'affoiblir peu à peu, &

e 5 en-

enfin s'obscurcir & s'éteindre tout à fait icy bas, pour aller se rallumer aux rayons du Soleil de Iustice, & briller là haut dás la main droite de Iesus-Christ, laissant aprés luy, d'un costé, une bonne odeur, une odeur de sainteté, & une grande réputation dans le Monde, & principalement dans l'Eglise; où son Nom & sa mémoire seront en bénédiction à jamais; mais d'autre part, un extréme regret à sa famille, à ses amis, & à cette florissante Assemblée, à qui Dieu avoit fait la grace *de se réjouyr en sa clarté*, durant l'espace de tant d'années, & que cette derniere perte a jetté dans une désolation presque entiére, puis que de cinq Ministres dont elle avoit besoin pour son édification, elle s'est vû réduite à en avoir à peine un capable de lui rédre ses services. Mais voyós finir nostre malade. Peu de tés aprés que M. Claude l'eut quitté, il fut visité une seconde fois par M. du Bosc, qui se cōtenta de faire la priere auprés de luy, le trouvant fatigué du discours précédent, & peu capable d'entretien & d'application. Ses paroles commēçoyent déja à n'estre plus distinctes ni articulées, & il fut assez lōgtems qu'il ne s'exprimoit qu'en Latin, mais

mais de telle ſorte qu'on ne pouvoit entendre qu'un mot d'un coſté & un mot de l'autre, ſans y rien comprendre. A l'entrée de la nuit, ſa veuë & ſon ouïe vinrent à baiſſer, & inſenſiblement elles luy manquérent. Il entra ainſi dans ce dernier paſſage qui eſt *le chemin de toute la terre*, & qui par la grace de Dieu, ne fut pas trop long, ni trop pénible pour luy. Tout ce qu'on y remarquoit, c'eſt qu'il avoit de l'oppreſſion, & de la difficulté à reſpirer; mais point de cõvulſions, point de ces mouvemens violens, ni de ces hideuſes grimaces qui nous rendent quelquefois la mort un ſpectable ſi épouvantable à voir. Ce travail dura environ 6 ou 7 heures, pendant leſquelles il fut encore aſſiſté par M. Sarrau, qui ne le laiſſa que bien avant dans la nuit; & quand il ſe fut retiré, il ne reſta de Miniſtre auprés du mourant, que ſon fils, qui ne pouvoit moins faire que de luy rendre ce dernier devoir, & il euſt crû manquer à la nature même, s'il euſt abandonné un tel Pere dans ſon agonie. Il pria Dieu diverſes fois pour luy, à meſure qu'on le voyoit décliner, & il s'en acquita autant que le luy pouvoit permettre l'excez d'une douleur ſi pre-

si presante qui luy tenoit la langue liée aussi bien que le cœur. Il sembloit que le Malade attendit seulement que 2 heures fussent sonnées, comme si c'estoit là le signal de son depart. Car un moment aprés on le vit tout à coup tourner à la mort, & deux petits soûpirs poussérent son ame dans le Ciel, pendant que nous la recommandions à son Créateur par nos prieres les plus ardantes. Voilà quelle a esté l'issuë de son combat, qui finit le Mardy 15 Avril, justement trois fois 24 heures aprés qu'il estoit tombé malade, qui fut le Samedy matin 12, du mois à la mesme heure. Comme il n'avoit pas beaucoup souffert, & qu'il n'y avoit point eu *de trances en sa fin*, selon le langage de l'Escriture; aussi ne parut-il presque aucun changement sur son visage; & il sembloit plutôt celuy d'un homme dormant, que celuy d'un homme mort. On garda son corps jusqu'au Ieudy suivant, qu'il fut porté à Charenton; Et là aprés le sermon prononcé par M. Morus l'un de ses Collégues, qui y mesla un Eloge magnifique pour le défunt, où il toucha la pluspart des choses que nous venons de représenter, mais incomparablement mieux que nous ne les avons

avons décrites, toute l'Egliſe en larmes le conduiſit au Cimetiere qui eſt à coſté du Temple, & l'y vit mettre en terre auprés de ſa femme, tout proche de M. Meſtrezat qui y repoſe auſſi avec la ſienne.

CHAPITRE IV.

Qualitez perſonnelles de M. DAILE'. *Concluſion de l'Ouvrage.*

DIſons maintenant quelque choſe de ſa perſonne & de ſon humeur. Il eſtoit d'un naturel ouvert & ſincere, incapable de fard & de déguiſement; Et parce que cela n'eſt pas trop à l'uſage du ſiécle, où les gens ne peuvent ſouffrir qu'on leur diſe leurs veritez, & où ceux-là paſſent pour les plus habiles, qui ne ſont rien moins que ce qu'ils paroiſſent; cette qualité eſt une de celles qu'on a trouvé le plus à redire en lui. Quelques-uns de ſes Amis meſmes diſoyent qu'il eſtoit trop franc, & qu'il euſt bien fait d'en relaſcher quelque choſe, & de ſe rendre un peu plus accomodant. En effet, il eſt certain que la pluſpart des petits demeſlez qu'il a

eus en ſa vie ne ſont venus que de là, & s'il euſt pû ou voulu apprendre l'art de diſſimuler & de feindre, il ſe ſeroit épargné bié du chagrin & de la faſcherie. Cela n'a pourtant pas empeſché qu il ne ſe ſoit fait beaucoup d'Amis, & il a eu le bõheur d'eſtre eſtimé de tous, & aimé de la pluſpart des perſonnes qui l'ont connu; entre leſquels il y a pluſieurs honneſtes gens de l'autre Communion, tres-conſidérables par leur qualité, par leur ſavoir, & par leur mérite. Auſſi ne ſauroit-on nier qu'il n'y euſt en luy quantité de choſes aymables. Sa perſonne & ſa préſence non ſeulement n'avoyent rien de choquant, mail il n'y a point d'excés à dire qu'elles plaiſoyent beaucoup ; & cette couronne d'argent que Dieu luy avoit miſe de bonne heure ſur la teſte, ſervoit à le rendre plus vénérable. Son entretien eſtoit doux & facile ; car il s'accomodoit à la portée de tout le Monde, & les perſonnes du commun trouvoyent leur conte avec luy, de meſme que les plus relevez & les plus doctes. Comme il avoit une lecture fort vaſte & fort meſlée, il fourniſſoit amplement à toute ſorte de converſations, & ſur quelque ſujet qu'on
le

le miſt, il trouvoit toûjours dequoy ſatisfaire la compagnie. Ce qui faiſoit que l'on s'y plaiſoit davantage, c'eſt qu'il y avoit un certain air de gayeté répandu dans tout ce qu'il diſoit & faiſoit; comme s'il euſt eu un fons inepuiſable de cette pure & ſolide joye, qui eſt la marque d'une bonne conſcience, auſſi bien que d'une bonne ſanté. A quelque heure qu'on le priſt, on le trouvoit toûjours preſt à faire tout ce qu'on deſiroit de luy; Et il ne paroiſſoit pas moins dans une partie de promenade ou de divertiſſement honneſte, que dans une Conférence de gens de Lettres, ou dans une Aſſemblée de Miniſtres & d'Anciens. Sa piété n'eſtoit ni ſévere ni ſauvage, & il ne croyoit pas qu'il fuſt défendu de rire. Il n'eſtoit pas ennemy de la douce raillerie; & ceux qui s'y entendent, diſent qu'il y réüſſiſſoit quelquefois de fort bonne grace. Il n'eſtoit pas comme beaucoup de ſavans, qui lors qu'ils ſortent de deſſus leurs livres, ont accouſtumé d'eſtre tout mornes & tout chagrins; mais pour luy au contraire, quand il avoit eſté attaché le plus fortement à la méditation, il n'y paroiſſoit plus dés qu'il avoit paſſé la porte de ſon cabinet,

net, & on euſt dit qu'il l'aiſſoit là parmy ſes papiers, toute ſon auſtérité & toute ſa melancolie. C'eſtoit pourtant ſes livres & ſes eſtudes qui faiſoyent ſa principale récréation, & ſes plus grandes délices. C'eſtoit là qu'il ſe délaſſoit de ſon travail avec plaiſir, & avec profit tout enſemble. Et il y venoit chercher du repos aprés les plus pénibles occupations de ſa Charge; je dis de celles-là meſme qui conſiſtent à eſtudier. Car alors il ſe divertiſſoit en changeant de lecture, & quand il ſe ſentoit l'eſprit fatigué pour avoir lû ou eſtudié des matieres fort relevées & fort attachantes, il prenoit quelque Auteur qui demandaſt moins d'application, avec lequel il ſe relaſchoit agréablement; il entreméloit ainſi le ſérieus & le délectable, afin de ſe tenir toûjours comme en appétit par cette diverſité de mets & de viandes. Ie penſe auſſi que ſans le flater, on luy peut donner la loüange d'avoir eſté l'un des hommes de ſon temps qui avoit le plus lû, & de plus de ſortes de livres, non ſeulement de ceux qui en ſemblent les plus éloignez. Il ne ſera pas mal-aisé de ſe le perſuader, ſi l'on conſidere qu'il a beaucoup vécu, & qu'il a eſté trés-bon mé-

ménager de tous les momens de sa longue vie. 'Il estoit extremement laborieux, & se levant de grand matin, comme il faisoit tous les jours, il avoit à luy par ce moyen, cinq ou six heures franches, tantost plus & tantost moins, qui estoyent à couvert du tracas ordinaire de la vie, & dont il pouvoit disposer assurément en faveur de son cabinet. Il ne faut pas donc s'estonner s'il avoit eu le loisir de faire tant de provisions en tant d'années; car il étoit homme qui profitoit de tout, & il ne lisoit aucun livre, quelque méprisable qu'il peust estre, dont il ne fist des extraits, ausquels il ne manquoit pas de trouver leur place, & il sçavoit fort bien s'en servir en temps & lieu. Par exemple, il avoit esté si soigneux de voir tout ce qu'il avoit pû rencontrer de Rélations, & de Voyages, soit dans le Nouveau-Monde, ou ailleurs; mais sur tout, il avoit recherché fort exactement les Lettres Annuelles que les Iésuites ont écrites de temps en temps à leur General, & à leurs autres Supérieurs pour leur rendre conte des progrés qu'ils se vantent d'avoir faits, &

de faire encore tous les jours, dans la conversion des Idolatres des Indes, où on les envoye d'ordinaire en qualité de Missionaires Apostoliques. Qui ne croiroit d'abord, que cette lecture estoit une simple curiosité dont un Ministre ne pouvoit tirer aucun avantage pour l'interest de sa cause? Cepandant celuy-cy, comme un habile & judicieux lecteur, s'en est admirablement prévalu contre cette antiquité de la Religion Romaine dont ses Docteurs font tant de bruit, & son adresse y a trouvé un argument fort clair & fort convainquant pour justifier la nouveauté de leurs Doctrines, & de leurs Traditions qu'ils veulent faire passer pour estre venuës de la main des Apostres. Car en comparant la prédication, les miracles, & en général tout le procédé de ces nouveaux Convertisseurs des Gentils, avéc celuy des Anciens, seuls veritablement dignes du sacré nom d'Apostres, il a fait voir aux plus aveugles, que l'Evangile des modernes Compagnons de Iesus, de la façon qu'ils vont l'annoncer aux Payens de nostre siécle, est si different de celuy que les premiers
Dis-

Disciples de nostre Seigneur ont planté en leur temps, chez tous les peuples de la Terre ; qu'on peut dire avec raison, que c'est un tout autre Evangile; & qu'ainsi ces Messieurs-là sont veritablement coupables eux-mêmes de cette nouveauté, qu'il reprochent aux autres avec tant de chaleur. C'est ainsi que cét *Ecrivain bien instruit dans la science du Royaume des Cieux* savoit mettre en œuvre *les choses nouvelles & les anciennes* dont il faisoit amas de tous costez ; & il seroit à souhaiter qu'il fust demeuré plus long-tems au Monde ; afin de pouvoir produire dans la lumiere publique, celles qui sont encore cachées dans son cabinet, qui est le *tresor* où il les accumuloit. C'est ce qu'il semble que nous avions lieu de nous promettre de la bonté de son temperament, de la trempe de son Esprit, & de la vigoureuse constitution de son corps, à qui l'âge n'avoit encore apporté aucune de ses incommoditez ny de ses foiblesses. On ne connoissoit qu'à ses cheveux blancs, qu'il estoit vieux ; mais pour tout le reste il n'y avoit rien qui se sentist du déclin ; la gayeté de son hu- Matt.13. 52.

meur, la bonté de ſon eſtomac, la force de ſes jambes, de ſa voix & de ſes poumons, ne marquoyent nullement que ce fût un homme ſur le retour. Et quand il tonnoit dans ſa Chaire, où il ſe faiſoit encore entendre mieux que tous ſes Collégues, on ne l'euſt jamais pris, à moins que de le voir, pour eſtre ſeptuagenaire & au delà. On ne trouve point, non plus, dans ſes derniers Ouvrages, aucune trace de cette froideur languiſſante qui accompagne d'ordinaire la vieilleſſe. Tout y eſt vif & animé de ce même feu qui paroiſt dans les premiers; & comme ſi l'âge qui amortit la chaleur des autres n'euſt ſervi qu'à renflammer la ſienne, ceux qui le connoiſſoyent familierement remarquent que ſur la fin de ſes jours, ſon zéle avoit redoublé ſon ardeur & ſa véhémence. Auſſi n'eſt-il que trop vray, qu'en quelque faſſon il eſt mort tout en vie; non par un défaut de nature, mais comme par un tourbillon qui l'a enlevé; par une maladie de jeune-homme, capable non ſeulement de tuer un vieillard de ſon âge, mais une perſonne des plus robuſtes,
dans

dans sa fleur & dans sa force. Ce n'est pas un de ces Arbres que le tems a usez, & qui se séchent sur leur tronc, mais de ceux qu'un orage violent arrache tout entier avec ses racines, ou que la coignée renverse par terre en le coupant au pied. Sans cét accident, il pouvoit encore vivre dans le cours de la Nature, une douzaine d'années, en continuant de faire du fruit; & j'avouë que c'eust esté le meilleur pour nous. Mais pour luy, outre qu'il luy estoit plus avantageux *de déloger pour estre avec Iesus Christ*, çà esté d'ailleurs une grande grace que Dieu luy a faite, que de le cueillir ainsi encore verd, par maniere de dire, d'avoir voulu qu'il soit mort dans l'action, qui est proprement mourir au lit d'honneur, avant que la derniere vieillesse l'eust rẽdu inutile, & l'eust mis hors de combat, sans savoir ce que c'est que goutte, ni gravelle, ni catharre, ni surdité, ni aucun autre de ces maux infinis qu'elle améne chez nous avec elle, dans nostre Arriere-saison. Il pouvoit estre entrepris de tout son corps, ou perclus de quelqu'un de ses membres; & il estoit assez à craindre que cette der-
 nie-

niere maladie qui avoit frappé le cerveau où les nerfs ont leur origine, ne lui laissast en cas qu'il en fut gueri, une paralysie ou quelque chose de semblable, qui de l'humeur dont il étoit lui eust esté plus insupportable que mille morts. Au lieu que maintenant, il est à couvert de tout cela, il boit à longs traits au fleuve des délices divines, & il puise dans la source mesme de la félicité, les eaux d'une vie éternellement bien-heureuse. Benit soit Dieu, qui aprés luy avoir fait la grace de fournir une longue carriere, toute marquée de ses bénédictions, & qui n'a pas esté inutile à l'Eglise, l'a si dignement couronnée en ses miséricordes, d'une fin trés-douce, trés-paisible, & trés-heureuse. Il l'a retiré dans le repos de son Maistre, où il s'en est allé rassasié de jours, aprés soixante & seize ans d'une vie fort saine & fort aisée; & quarantesix ans d'un glorieux & honorable ministere. Nous ne l'avons pas perdu tout entier, puis qu'il nous a laissé tant d'écrits & tant de Sermons, où pour nous consoler de son absence, il nous presche & nous enseigne encore, tout mort qu'il

est.

eſt. Ceux à qui ſa perſonne a eſté chere, ne ſauroyent mieux honorer ſa memoire qu'en imitant ſon exemple, & qu'en marchant ſur les traces qu'il leur a marquées ; & le vray moyen de rejoindre quelque jour celuy qu'ils ayment (comme ce doit eſtre leur ſouhait , s'ils l'ayment veritablement) c'eſt de vivre comme luy, de la vie des juſtes, afin de mourir de leur mort & de la ſienne , pour avoir part tous enſemble , à une meſme gloire. AINSI SOIT-IL.



CATALOGVE DES OEVVRES DE Mr DAILLÉ, IMPRIMÉES TANT EN FRANÇOIS, qu'en LATIN.

TRaitté de l'Emploi des Saints Peres. *A Geneve* 1632. in 8.

Le mesme, traduit en Anglois par Thomas Smith. *A Londres* 1651. 4.

Le mesme en Latin de la traduction de Monsieur Metayer, reveu & augmenté par l'Autheur. *Imprimé à Geneve, par P. Choüet.* 1656. in 4.

Apo-

Apologie des Eglises Reformées. 1633. 8.

Le mesme, traduit en Anglois, par Thomas Smith. 1653. in 8.

Le mesme en Latin, de la version de l'Auteur; avec des Appendices. *Imprimé chez Ianson, à Amsterdam.* 8.

Lettre à Monsieur de Monglat, pour répondre aux Remarques de Monsieur de Chaumont sur son Apologie. 1634. 8.

Considerations sur le Discours pacifique de Monsieur de Chaumont. *A Sedan*, 1634. in 12.

La Foi fondée sur les Saintes Escritures. *A Paris*, 1634. 8.

Le mesme, traduit en Latin par l'Auteur. *A Geneve, chez De Tournes.* 1660. in 8.

Lettre à un sien Ami sur les Plaintes faites contre lui & ses Collegues. 1636. in 8.

Examen de l'Avis de Monsieur de la Milletiere sur l'Accomodement des differends de la Religion. *Imprimé* en mesme temps en *François* & en *Latin.* 1637. 8.

De la Créance des Peres sur le fait des Images. *A Geneve*, *chez De Tournes.* 1641. 8.

Le mesme, en Latin, de la version de l'Autheur. *A Leyde, chez les Elzeviers.* 1642. 8.

Des Peines & des Satisfactions des Hommes. En Latin. *A Amsterdam chez Iean Blaeuv.* 1649. in 4.

Des Constitutions Apostoliques, faussement ainsi nommées. *A Hardervic.* 1653. 8. en Latin.

Des Ieusnes & du Caresme. 1654. *A Deventer*, en Latin. 8.

Apologie pour les Synodes Nationaux d'Alençon & de Charenton. 2. Vol. en Latin, 8. *A Amsterdam chez Ravesteyn.* 1655.

Defense de cette Apologie, aussi en Latin; Et *à Amsterdam.* 1657. 8.

Dispute de la Confirmation & de l'Extreme-Onction, en Latin. *A Geneve chez De Tournes.* 1659. in 4.

Dispute de la Confession Auriculaire ou Sacramentelle, en Latin. *A Geneve chez De Tournes*, 1661. 4.

Lettre à Monsieur de la Taloniere sur le changement du Sieur Cottiby. 8.

Replique aux deux Livres de Messieurs Adam & Cottiby. *A Geneve*, 1662. Et Seconde Edition, 1669. in 4. *Chez De-Tournes.*



Tournes.

Dispute contre la Tradition de l'Eglise Romaine, sur l'Objet du Culte Religieux, en Latin. *A Geneve* 1664. *chez De Tournes.* in 4.

Des Livres qui courent sous le nom de Saint Denis Areopagite, & de Saint Ignace, en Latin. *A Geneve chez De Tournes.* 1666. in 4.

Sermons sur l'Epistre aux Philippiens, 2. Vol. 1644. & 1647. *chez Mondiere, à Paris*, & depuis *A Geneve chez Choüet.* 8.

Sur l'Epistre aux Colossiens, 3. Vol. *chez Vendosme, à Paris* 1648. & *A Geneve chez Choüet.*

Sur l'Epistre à Tite. 1655. *chez Samuel Perier à Paris.*

Sur la Premiere à Timothée. *A Geneve chez De Tournes.* 1661. *En* 2 Vol.

Sur la Seconde à Timothée. *A Geneve chez De Taurnes.* 1659. *En* 2 Vol.

De la Naissance, Mort, *&c.* de Nostre Seigneur, 1651. 8. *chez Samuel Perier, à Paris.* Et *à Geneve, chez De Tournes*, 1664.

XX. Sermons en des Iours de Cene. *A Geneve.* 1653. in 8. *chez Pierre Choüet.*

XV. Sermons du Voyage de la Rochelle. *A Saumur* 1655. Et *à Geneve, chez De*

Tournes, 1669.

XX Sermons ſur certains Iours de l'année. *A Geneve*, 1658. *chez Pierre Choüet.*

Mélange de Sermons, *En* 2 Vol. *A Amſterdam*. 1658. *chez Iean de Raveſtein*, Et *à Geneve*, 1666, *chez De Tournes.*

Sur l'Inſtitution de la Sainte Cene. *A Geneve*, *chez De Tournes*. 1663.

Sur le III Chap. de l'Evangile ſelon S. Iean, *Et* ſur divers autres Textes. *A Geneve*, 1665. *chez De Tournes.*

Sur le X Chap. de la Premiere aux Corinth. *A Geneve*, 1667. *chez De Tournes.*

Outre cela, leſdits De Tournes, Marchands Libraires & Imprimeurs de Geneve, ont encore ſous la Preſſe, un Tome de Sermons ſur le XII Chap. de l'Epiſtre aux Hebreux, & la ſuite de la Diſpute Latine du Culte Religieux, *qui verront bien-toſt le jour*, DIEV-*aydant.*

FIN.



LES
DEVX DERNIERS
SERMONS
DE
MONSIEVR DAILLE',

PRONONCEZ

A CHARENTON, LE IOVR de *Pasques* ſixiéme Avril 1670; & le *Ieudy* ſuivant.



A GENEVE,
Pour Iean Ant. *&* Samuel De Tournes.

M. DC. LXXI.



SERMON PREMIER.

SVR

L'EVANGILE selon S. IEAN Ch. II, ℣ 18 & 19.

Les Iuifs donc prenant la parole, luy dirent, Quel signe nous môntres-tu, que tu entreprennes de faire telles choses?

Iesus répondit, & leur dit, Abbatez ce temple-cy, & en trois jours je le releveray.



HERS FRERES,

David prédisant sous la figure de son couronnement, l'exaltation du Christ, dont il estoit le type, dit de ce bien-heureux jour de sa resurrection, dont nous ce-

lebrons aujourdui la memoire, que *c'est la journée que l'Eternel a faite* ; exhortant en suite tous les Fidéles à *s'en réjouïr, & à s'en égayer.* J'avouë que Dieu est l'auteur de toutes les parties du tems, que dés le commencement il en a estably l'ordre, qu'il a formé les corps celestes du mouvement desquels elles dépendent, & qu'il en conduit encore les suites ; si bien que de tous les jours, qui ont éclairé, & qui éclaireront le monde jusqu'à la fin, il n'y en a aucun qui ne soit l'ouvrage de sa providence. Néantmoins il est clair que l'Ecriture donne particulierement l'éloge de choses divines, faites & formées par la main du grand & souverain Ouvrier, à celles où se découvrent d'une façon extraordinaire les marques de sa bonté, de sa puissance & de sa sagesse eternelle. C'est ainsi qu'il faut entendre cette parole du Prophete, que *Dieu a fait le jour* de la Resurrection de son Fils ; non pour nier, qu'à proprement parler il n'ait aussi fait tous les autres jours ; mais pour signifier simplement qu'il a orné celuy-cy d'une gloire si singuliere & si excellente, au prix de ce qui se voit dans les autres, qu'il semble dans cette com-

parai-

paraiſon, que ce jour ſoit beaucoup plus digne de la main de Dieu, que les autres; parce que les autres ne préſentent à nos yeux que des choſes que la Nature eſt capable de produire; au lieu que nous en voyons de ſi grandes & ſi admirables en celuy-cy, & qui ſurpaſſent ſi fort les œuvres de la Nature, qu'il a fallu pour les faire que Dieu déployaſt une puiſſance & une bonté tout-a-fait extraordinaire. En effet, quel jour y eut-il jamais au monde ſemblable à celuy-là qui *ramena des morts le grand Paſteur des brebis* Hebr. 13. 20.
par le ſang de l'alliance eternelle? qui rendit à l'Egliſe ſon Soleil de juſtice couronné de tous les rayons de ſa gloirieuſe lumiere, dont la mort comme une courte éclipſe l'avoit dépoüillé pour trois jours? Ce jour vit ſortir nôtre Sauveur du tombeau, où nos pechez l'avoient fait décendre. Ce jour effaça l'opprobre de la Croix, & le ſcandale de toutes les infirmitez précédentes; Ce fut le magnifique theatre des grandes œuvres de Dieu. On y vit non un homme formé de la pouſſiere, comme au commencement, où rétably en une vie animale & corruptible, comme il s'en étoit veu depuis; mais on

y vit le Fils de Dieu ſe relevant victorieux d'une mort cruelle, pour vivre d'une vie celeſte & immortelle, chargé des dépoüilles de l'enfer & de la mort, couronné de gloire & d'honneur, nous apportant les aſſurances de la paix & du ſalut du genre humain, avec les authentiques enſeignemens de ſa vraye & eternelle divinité ; ſi illuſtres & ſi éclatans, qu'ils ne nous laiſſent plus douter que ce glorieux reſſuſcité ne ſoit le Fils propre & unique de Dieu ; qu'il ne ſoit *Dieu ſur*
Rom. 9. 5. *toutes choſes, beny eternellement*, & le Pere de l'éternité, comme il eſt nommé dans
Eſa. 9. 6. les vieux oracles des Prophetes. Il eſt vray que ce meſme jour avoit donné à Dieu dés le commencement, un grand & admirable ſpectacle, quand ſe levant apres les ſix jours de la ſemaine divine, il luy en preſenta tous les ouvrages, les cieux & les autres élémens, avec toutes les creatures, dont il les avoit remplis, ſans qu'en toute leur grande & infinie diverſité il viſt rien qui ne fuſt tres-bon. Mais on ne peut nier que cet autre ſeptiéme jour qui preſenta Ieſus-Chriſt reſſuſcité aux yeux du Pere n'ayt encore été plus admirable que le premier,
puis

puis que ſans doute c'eſt plus d'avoir rétably l'Vnivers que de l'avoir crée; d'avoir fait & fondé un monde eternel, que d'en avoir produit un muable & corruptible; & que c'eſt plus encore de montrer un Dieu fait homme, un crucifié reſſuſcité, des pecheurs ſauvez, des criminels juſtifiez, que de faire voir de ſimples creatures & des innocens bien-heureux; une Nature revétuë de beauté & de gloire, mais nette de tout peché, & à laquelle on ne peut reprocher aucun crime. Puis que ces premieres merveilles ont fait le ſpectacle de noſtre ſeptiéme jour, & les dernieres celuy du premier, concluons que la gloire du ſecond a ſurpaſſé celle du premier, & que c'eſt proprement de luy qu'il faut chanter avec le Pſalmiſte; *C'eſt la journée que l'Eternel a faite*. Il paroiſt de là combiẽ eſt juſte le devoir qu'il nous demande enſuite, que dans une ſi admirable journée *nous nous réjoüiſſions, & nous égayions*. Car comme Dieu pare diverſement les tems, veſtant, s'il faut ainſi dire, les uns de blanc & les autres de noir, rempliſſant les uns de biens & de proſperitez, les autres de maux & d'adverſitez; il eſt

raisonnable aussi que nos esprits s'accommodant à son ordre ayent des mouvemens & des sentimens differens selon la difference de ces occasions. Quand le Seigneur nous châtie, quand il noircit nôtre air de tenebres, & qu'il ne nous y fait voir que de la confusion & de l'horreur, il est juste que nous nous humilions, & que nous taschïons d'appaiser sa colere par une profonde tristesse, & par des pleurs & des gemissemens sinceres. Mais quand au contraire, il fait luire sur nous quelques extraordinaires rayons de sa bonté, répandant la paix & la prosperité, soit dans les Etats où nous vivons, soit dans l'Eglise, ou mesme dans nos familles, ce seroit une extréme ingratitude que de n'en estre pas touchez de joye. Car, comme dit Salomon, *à toute chose sa saison, & à*
Eccles. 3. 1. 4. *toute affaire sous les Cieux son temps; Temps de pleurer & temps de rire; temps de mener deüil, & temps de sauter de joye.* De là vient le reproche que la Parabole
Luc. 7. 32. 33. 34. Evangelique fait aux Iuifs de n'avoir ni pleuré à la prédication de Iean-Battiste, ni donné aucun signe de joye à celle de Iesus-Christ, nous apprenant à estre sensibles

bles aux diverses conduites de la divine Providence, selon qu'elles nous sollicitent ou à la salutaire tristesse de la repentance, ou à la sainte & agréable réjoüissance du salut. Dieu veuille, Chers Freres, que nous nous acquittions religieusement de ces deux differens devoirs, & que répondant soigneusement aux diverses dispensations dont Dieu use avecque nous, il nous mette au rang de ces bienheureux, dont le Seigneur dit à la fin de cette Parabole, que *la sagesse a esté iustifiée par tous ses enfans*. Dieu sait, & vous nous en étes témoins, que cette Chaire n'a pas manqué dans l'une & dans l'autre de ces deux diverses conjonctures, de vous exhorter à vostre devoir, vous chantant tantost des complaintes, & tantost des cãtiques de joye & de reconnoissance, selõ la difference des temps. Pour cette heure nous avons à vous entretenir d'un doux & agréable sujet, qui seroit, si nous étions ce que nous devons estre, toute la matiere de nos prédications. Car puis que Iesus Christ est ressuscité des morts; puis que si nous sommes vrayement Chrestiens, nous sommes ressuscitez avec luy, & que nous sommes mesmes assis avecque

Là même v. 35.

luy dans le Ciel, quelle devroit estre toute nostre vie, sinon une feste, une réjoüissance, un trionfe perpetuel? Aussi voyez-vous que le saint Apostre nous considerant dans cet estat, & présupposant que nous sommes vrayement Chrétiens, participans de la resurrection du Seigneur; nous commande *d'estre toûjours joyeux*, non à quelques jours de
Phil. 4. 4. l'année seulement, à Noel, à Pasque, à la Pentecoste, & à quelque peu d'autres festes semblables; mais *toûjours*, sans qu'il se rencontre dans nostre vie, aucune année, aucun mois, aucune semaine, aucun jour ni aucune heure, où ne luise quelque rayon de la joye parfaite & divine, que la resurrection du Seigneur doit avoir répanduë dans toutes les parties de nos ames, si nous la croyons veritablement, comme nous en faisons profession. Mais puis que l'infirmité de nostre nature, ou pour mieux dire nostre lascheté, & nostre incredulité, a troublé ce bel ordre, & soüillé la plus grande partie de nostre vie de deüil & de choses dignes de larmes plûtost que de joye, accommodons nous à nôtre foiblesse, & meditons, au moins en ces occasions, ce
que

que nous devrions avoir incessamment dans nostre pensée, la resurrection de nostre Sauveur, pour apporter en suite à sa Table des ames pleines de reconnoissance, & d'une sainte & immuable resolution de vivre desormais en luy, & avec luy, d'une vie digne de la resurrection & de l'immortalité à laquelle il nous appelle. Nous avons choisi pour le sujet de nostre méditation les paroles de l'Evangeliste que vous m'avez entendu lire, où deux choses nous sont representées, que nous considererons, s'il plaist à Dieu, l'une apres l'autre; la demande des Iuifs, & la réponse du Seigneur. Les Iuifs luy demendent un signe, & il leur en promet un; mais tout autre que celuy qu'ils demandent. *Les Iuifs* (dit l'Evangeliste) *répondant luy dirent, Quel signe nous montres tu, que tu entreprennes de faire telles choses?* Iean 2.18 Iesus venant au temple de Ierusalem, & y trouvāt des gens qui vendoyent des bœufs, des brebis, & d'autres animaux pour les sacrifices, à ceux qui en vouloyent offrir à Dieu; & des Banquiers pour le change des especes de monnoye necessaires pour l'achat de ces choses; touchè d'une juste indignation de voir

ainsi

ainſi profaner ce lieu Saint, fit un foüet de cordes ; & jetta tous ces gens avec leur marchandiſe hors du Temple, & renverſa les tables des Changeurs, diſant, *Otez ces choſes d'icy, & ne faites pas de la maiſon de mon Pere un lieu de marché*, comme l'Evangeliſte le raconte dans les verſets précédens. C'eſt ce qu'entendent les Iuifs, quand ils demandent à Ieſus, *pourquoy il entreprenoit de faire ces choſes*? Et c'eſt ce que l'Evangeliſte nous donne à entendre, quand il dit qu'*ils répondirent*; c'eſt à dire, qu'ils répondirent non à ſa demande (car il ne leur en avoit fait aucune) mais à sō action; à ce qu'il avoit fait, & non à ce qu'il avoit dit; en un ſens où ce mot de *répondre* ſe prend ſouvent dans l'Ecriture; & pour nous le mieux ſignifier, noſtre Bible a traduit ſimplement que les Iuifs *prirent la parole*, & non qu'ils *répondirent*; parce que le mot de répondre ne ſe dit en noſtre langue, que quand on répond aux paroles de quelqu'vn. S. Matthieu écrivant ou la méme hiſtoire, ou vne autre toute ſemblable, nous apprend plus particulierement la qualité des Iuifs qui firent cette demande au Seigneur, diſāt, que *c'eſtoyent les Principaux Sacrificateurs*

teurs

teurs & les Anciens du Tẽple. C'eſtoit à eux Matt. 21. 23.
de faire ce que Ieſus avoit fait, puis que
leur charge eſtoit d'avoir ſoin du Temple, des choſes ſaintes, & de tout le ſervice divin; d'y mettre vn ſi bon ordre, que tout s'y paſſaſt dans la bien-ſeance, avec l'honneur & le reſpect dû à la maiſon de Dieu. C'eſt pourquoy ils ſe picquent de ce que Ieſus-Chriſt oſe l'entreprendre; voyant bien que ſon action étoit vne ſecréte accuſation de leur négligence, de ſouffrir vn ſi vilain abus, & de leur avarice, qui en eſtoit la vraye cauſe; car il ne faut pas douter, que les Marchands & les Changeurs ne leur fiſſent part de leur gain, pour avoir la liberté d'exercer ce trafic dans les ſaints lieux. Mais l'actiõ de Ieſus étant en elle-même trop bonne, & trop loüable pour la réprẽdre, ils n'en diſent rien au fond; Ils querellent ſeulement Ieſus ſur l'autorité, prétendant qu'il n'en avoit aucune, ni ordinaire, ni extraordinaire; Non l'ordinaire, ce qu'ils préſuppoſent comme une choſe claire & reconnuë, parce qu'il n'eſtoit ni de l'ordre des Sacrificateurs Lévitiques, ni de celuy des Anciens, ou des Docteurs de la Loy. Mais pour l'autorité
extraor-

extraordinaire, s'il s'en attribuoit quelqu'une de cette nature, ils taschent expressément de l'en dépoüiller, luy demandant, *quel signe il leur môntroit*, capable de les convaincre, que bien qu'il ne fust pourveu d'aucune des charges ordinaires dans l'Eglise Iudaïque, il ne laissoit pas d'avoir le pouvoir de se mêler de sa conduite, l'ayant receu de Dieu extraordinairement. Vn Iesuite des plus animez contre nous, écrivant sur ce passage, n'a pû s'empécher de s'écrier. *Pleust à Dieu* (dit-il) *que nous n'eussions point aujourd'huy dans l'Eglise de semblables Pharisiens, qui ne secourent ni ne servent eux mesmes l'Eglise, & qui empéchent ceux qui la veulent secourir & servir, sous ombre qu'ils n'y ont point d'autorité!* Il me semble que nos Peres eussent eu beaucoup plus de raison que n'en avoit ce Iesuite, de faire cette plainte des Papes, & des Prélats de la communion Romaine, qui ne pouvant nier, qu'il n'y eust divers abus dans leur Eglise, ne vouloyent ni les réformer eux-mesmes, ni souffrir que d'autres y missent la main; parce que n'ayant ni Mitre, ni aucune des autres marques des Prélatures de leur Eglise, ils prétendoyent qu'ils ne pou-

Mald. sur S. Iean 2.18

pouvoyent avoir ni autorité ni droit de se mesler de pareilles choses. Certainement, nous confessons volontiers qu'il n'est pas permis de rien changer dans l'administration publique de la Religion, sans la vocation, & l'ordre de Dieu. Mais quant aux Iuifs dont il est icy question, ils se trompoyét lourdement dans ces deux choses qu'ils supposoyent; l'une en general, qu'aucun de ceux qui ne sont pas établis dans les charges ordinaires de l'Eglise, n'a jamais vocation d'y rien changer, à moins que de *montrer des signes*, c'est à dire, à moins que de faire quelques miracles; l'autre en particulier, que Iesus ne leur avoit fait voir aucun signe, ni aucun miracle. Car pour commencer par cette derniere erreur, l'impudence de ces gens n'estoit pas supportable en ce qu'ils demandoyent des signes au Seigneur; dont la vocation à la grande & souveraine charge du Messie estoit si clairement establie premierement dans leurs propres Ecritures, puis que les marques qu'elles nous donnent du Messie se trouvoyent toutes clairement accomplies en luy, le lieu, le temps & la maniere de sa naissance, son extraction, sa pauvreté, son anéan-

anéantissement, sa sagesse, son innocence, sa sainteté, & les autres particularitez semblables, jusqu'à son entrée dans la ville de Ierusalem ; choses que ces Iuifs ne devoyent pas ignorer, & qui les obligeoyent à recevoir le Seigneur en qualité de Roy & de Prophete Souverain; au lieu de luy contester, comme ils font, l'autorité de reformer un abus grossier & inexcusable. Secondement, saint Iean Baptiste, dont eux-mêmes n'osoyent nier la vocation, avoit hautement témoigné & confirmé plus d'une fois la qualité, & la divinité de Iesus. Enfin, pour ces signes & ces miracles mesmes, à quoy ils s'attachoyent si fort, il en avoit fait voir de si illustres, & en si grande quantité, que c'est un prodige que dans une pareille abondance de lumiere, ces miserables aveugles luy demandent *quel signe il leur montre*. Ie laisse sa Naissance d'une Vierge, l'apparition, & le cantique des Anges dont elle fut accompagnée, l'adoration que les Mages luy rendirent, & le flambeau celeste qui les guida à son berceau, l'eau changée en vin aux nôces de Cana, les troupes repeuës miraculeusement, les aveugles illu-

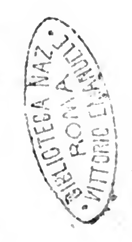
illuminez, les malades gueris, les morts ressuscitez ; choses que ces calomniateurs du Seigneur ne pouvoyent ignorer autrement que par une malice volontaire. Mais ce qu'il venoit de faire devant leurs yeux, & en quoy ils ne trouvent eux-mesmes rien à redire, que l'autorité de le faire, n'estoit-ce pas un signe, & un signe si grand, qu'un Ancien n'a point fait difficulté d'écrire, qu'entre tous les signes faits par le Seigneur, il *n'en trouve point de plus admirable que celuy-ci, qu'un seul homme, alors vil & méprisable jusques là qu'il fut crucifiè, en presence des Scribes & des Pharisiens ses plus cruels ennemis, qui voyoient avec douleur ruiner leurs profits & leurs gains ait pû, au simple bruit d'un foüet de cordes, chasser une si grande multitude, renverser les tables, & briser les sieges de tant de gens si interessez ; chose qu'une grosse armée eust eu de la peine à executer. C'est, sans doute,* dit-il, *qu'un feu celeste, semblable à celui des Astres rayonnoit dans ses yeux, & que l'on voyoit reluire sur son visage la Majesté de sa Divinité.* Quand donc les signes seroyent absolument necessaires pour establir un S. Ierosme.

droit, & une vocation extraordinaire, toûjours est-il clair que l'erreur de ces Iuifs est inexcusable, d'avoir ignoré ou dissimulé ceux du Seigneur. Mais certainement cette maxime qu'ils supposoyent est aussi elle-mesme vaine & sans fondement; bien que ceux de Rome la suivent aujourd'hui, aussi bien que ces vieux Iuifs; la passion qu'ils ont contre nous, les ayant fait tomber dans cette erreur. Car se trouvant foibles, quand il est question de combatre la verité mesme de nostre doctrine, ils ont recours à cette chicane, nous demandant quels signes nous leur môntrons pour entreprendre d'enseigner comme nous faisons? & ce Iesuite dont nous avons déja parlé, au mesme lieu que nous en avons rapporté, aprés avoir confessé que les Iuifs avoyent grand tort de demander des signes au Seigneur, ajoûte que luy & ceux de sa Communion ont raison de nous en demander, à nous qu'il appelle *heretiques*, selon sa médisance ordinaire; *parce* (dit-il) *que nous ne montrons ni par les Ecritures, ni par des miracles, que nous ayons esté envoyez de Dieu.* S'il entend par là, que nous ne pouvons montrer que nous soyons des Prophetes, inspirez imme-

immediatement par l'esprit de Dieu, cõme estoiẽnt autrefois Moïse, Esaïe, Elie, Malachie,& autres; jamais pas un de nous ne s'étant attribué cette qualité, nous n'avons besoin ni d'Ecriture ni de miracles pour prouver que nous ayons cette sorte de mission, laquelle nous ne prétendons pas. En effet, elle ne nous est pas necessaire pour ce que nous prétendons faire; qui n'est autre chose que de connoistre, & de croire nous- mesmes,& de prescher & persuader à nos auditeurs, les veritez revelées de Dieu, par son Fils, à ses Apôtres,& suffisamment confirmées, tant par l'autorité de leur ministere, que par leurs grands & innombrables miracles,& enfin par le divin succés de leur vocation. La vocation Prophetique, qui est jointe avec la révelation extraordinaire de l'Esprit saint, n'est necessaire qu'à ceux, qui proposent des enseignemens, ou des ordres nouveaux,& non laissez par les Apôtres, tels que sont ceux que nous contestons à l'Eglise Romaine, la transsubstantiation, l'adoration de l'Eucharistie, l'invocation des Saints,& plusieurs autres. D'où il s'ensuit qu'en cette cause ils nous demandent ce qu'ils nous doivent; c'est à eux,& non

à nous, à *montrer des signes* par lesquels il paroisse clairement, que toutes ces choses dont ils ont fait autant d'articles de foy, leur ont esté revelées par l'Esprit du Seigneur, & que Dieu assiste tellement leur Pape & le Concile qui les propose, qu'il n'est pas possible que l'un ou l'autre, ou tous les deux ensemble errent jamais dans aucune des choses de la foy & du salut. Mais je laisse-là la controverse: ce jour est destiné à un tout autre exercice. Ie viens donc à l'admirable réponse que le Seigneur fit à l'injuste & malicieuse demande que luy faisoyent les Iuifs. *Iesus répondit, & leur dit, Abbatez ce Temple-cy, & en trois jours je le releveray.* Ces paroles souffrent deux sens, & on les peut prendre, ou à la lettre du Temple materiel de Ierusalem, ou figurément du corps du Seigneur. Le premier sens est à propos du sujet, & répond justement à la demande des Iuifs. Car il étoit question de leur Temple, puis qu'ils prétendoyent que le Seigneur ne pouvoit y rien faire ni changer, à moins que de justifier par quelque signe qu'il en avoit le droit & l'autorité. Et tel est pre-

preciſément le ſigne, que leur promet ſa réponſe, entenduë en ſon ſens literal. Car ſupoſé que le Temple de Ieruſalem eût eſté abbatu & détruit, relever ſes ruïnes en trois jours, eſtoit l'ouvrage d'une vertu & d'une puiſſance divine, qui n'appartenoit qu'au meſme Dieu, qui éſtoit ſervi & adoré dans ce Temple; & qui en eſtant, par conſequent, le Maître & le Seigneur, avoit toute autorité d'en diſpoſer, d'y faire & d'y changer les choſes comme bon luy ſembloit. Si donc Ieſus eût fait ce miracle, les Iuifs ne pouvoyent nier qu'il ne leur eût donné le ſigne qu'ils demandoyent, & qu'il n'eût, par conſequent, l'autorité d'en chaſſer ceux qui le profanoyent par l'abus de leur traffic & de leurs banques. En effet, les Iuifs qui prenoyent les paroles du Seigneur en ce ſens, ne contrediſent pas que ce ſigne, s'il le faiſoit, ne fuſt bon & propre à fonder l'autorité qu'il avoit priſe de bannir du Temple cette profanation. Ils rejetterent ſeulement l'effet qu'il ſembloit promettre, s'en moquant comme d'une choſe incroyable & impoſſible, & diſant, comme l'Evangiliſte l'ajoûte, *On a été quarante*



Jean 2. 20. *six-ans à bâtir ce Temple, & tu le releveras en trois iours!* Mais ils se trompoyent. Ce n'estoit pas là le vray sens des paroles du Seigneur; S. Iean nous en avertit expressément *Mais luy*, (dit-il) *il parloit du* Jean 2. 21. *Temple de son Corps*, c'est à dire, que son corps estoit le Temple dont il parloit; & il l'avoit sans doute ainsi signifié luy-même par la maniere dont il prononça ces paroles, *abbatez ce Temple*, en regardant & en montrant au doigt, non le Temple des Iuifs, mais son propre corps; de sorte que si les Iuifs y eussent pris garde, écoutant ses paroles avec foy & respect, ils se fussent bien apperceus d'eux-mesmes, qu'il y avoit quelque sens caché autre que celuy de la lettre. Et quant à ce qu'il donne le nom de *Temple* à son corps, cela ne les devoit pas arrester. Car puis que le corps de chaque Fidéle est bien honoré de ce nom, combien plus appartient-il au corps du Seigneur? Et si un bâtiment de bois & de pierre est appelé un *Temple*, à cause que la Divinité y est servie; combien plus devons-nous tenir pour des temples les corps des Fidéles où Dieu est adoré & servi, & où il témoigne luy-mesme dans ses Ecritures, qu'il

qu'il veut habiter, & qu'il y habite en effet ? Saint Paul l'a ainſi entendu, lors qu'il dit expreſſément, que *nos corps ſont les Temples du Saint Eſprit*; & parlant de nos perſonnes, *Vous eſtes* dit-il, *le Temple du Dieu vivant, ainſi que Dieu a dit, I'habiterai au milieu d'eux.* Les Iuifs eſtoyent capables d'entendre cette verité. Leur ſeule incredulité les empeſchoit d'y prendre garde. Et s'ils euſſent eu de noſtre Ieſus le vray ſentiment qu'ils en devoyent avoir, c'eſt à dire, s'ils l'euſſent tenu pour le Chriſt de Dieu, le nom de *Temple* leur euſt encore moins fait de peine, puis que c'eſtoit l'un des éloges que leurs Rabbins mêmes donnoyent au Meſſie, comme il paroiſt par le témoignage de l'un des plus celebres; *Le Meſſie* (dit-il) *ſanctifié d'entre les enfans de David, eſt luy-meſme le Sanctuaire des Sanctuaires.* Mais il faut s'élever beaucoup plus haut que ne font les Iuifs, pour bien comprendre pourquoy le nom de Temple appartient au corps de Ieſus. I'avoüe que ſa pureté, ſa ſainteté, & la gloire de Dieu à laquelle il ſervoit continuellement luy acqueroyent ce nom; d'autant plus juſtement qu'aux Fidéles,

1. Cor. 6. 19. 2. Cor. 6. 16.

R. Moſes Gerund. rapporté par Grot. ſur ce lieu.

que ces qualitez étoyent plus hautement & plus parfaitement en lüy, qu'en eux. Mais outre cela, il y avoit droit pour deux autres raisons, qui luy sont propres, & incommunicables à tout autre. L'une est, que non simplement la Divinité, mais toute la plenitude de la Divinité habitoit en luy, & y habitoit mesme non figurément comme dans le Temple de Ierusalem, & dans nos corps; mais *corporellement*, comme saint Paul l'exprime admirablement, c'est à dire, qu'elle y habite en corps & non en ombre; en verité & non en figure, & comme on en parle dans l'Eglise, qu'elle y habite *personnellement*, parce que celuy duquel est ce corps, est vrayement Dieu. L'autre raison est que l'expiation de nos péchez s'est faite dans ce divin Corps, *il a porté*
1. Pier. 2, 24. *nos péchez en son Corps sur le bois*, dit saint Pierre. Si donc le nom de *Temple* est donné à celuy de Ierusalem, parce que c'êtoit le seul lieu du monde où estoit l'autel & le sacrifice capable de purifier les pecheurs; combien plus doit-il estre donné au Corps du Seigneur, l'unique propitiation de Dieu, l'unique purification des pécheurs? qui sanctifie veritablement &
no,

non comme l'autel du vieux Temple en ombre & en figure seulement, *nos consciences & non nostre chair*; non pour un temps, mais *pour toûjours*, pour l'éternité toute entiere? C'est donc, sans doute, de ce Temple-là, qu'il faut entendre les paroles de Iesus, *Abbatez ce Temple, & en trois jours je le releveray.* Mais vous me direz, peut-estre, qu'estant prises en ce sens, il semble qu'elles n'ont point de rapport au sujet dont il s'agissoit; parce qu'il estoit question du *Temple*, au lieu qu'elles répondent du *corps.* Et moy je dis tout au contraire, qu'elles dêfont & délient nettement le nœud de la question, qui estoit précisément, comme vous sçavez, de montrer aux Iuifs un signe qui justifiast l'autorité que Iesus prenoit de disposer des choses du Temple. Car quel autre signe d'une vocation divine, plus clair & plus convainquant peut on rapporter, ou imaginer, que la resurrection d'une personne d'entre les morts? œuvre, dont la seule puissance de Dieu est capable. Et ce n'est pas seulement icy qu'il l'allégue à ces demandeurs de signes: Ailleurs, dans le douziéme chapitre de Saint Matthieu,

Hebr. 9. 13. 14.

il leur répond la mesme chose au fond, bien qu'avec des paroles differentes; *il*
Matt.12. 39.40. *ne sera point donné de signe à cette nation meschante & adulteresse, sinon celuy de Ionas*; & vous sçavez que ce signe de Ionas n'est autre chose que la resurrection du Seigneur d'entre les morts, aprés avoir esté trois jours dans le tombeau. En effet, c'est le grand signe de Iesus, qui contient une entiere justification de sa Divinité & de son autorité, & une pleine conviction de l'incredulité des Iuifs que la croix du Seigneur scandaliza, & de la folie des Gentils qui s'en moquerent. C'est ce que nous enseigne l'Apostre, quand il dit, qu'*il a esté pleinement de-*
Rom. 1. 4. *claré Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sanctification par la resurrection des morts.* Ne m'alléguez point que sa resurrection ne pouvoit servir à resoudre leur doute, puis qu'elle n'estoit pas encore, & qu'elle n'arriva que long-temps aprés. Ie répons, que c'est pour cela mesme qu'il les y renvoye; parce que ce devoit estre la fin & l'accomplissement de toute sa conversation sur la terre. Car son dessein n'estoit pas de les satisfaire nettement parce qu'ils en estoient indi-
gnes

gnes, cherchant par leurs demandes non à s'instruire, ou à s'éclaircir de la verité, mais seulement à le chicaner, & à le surprendre, pour réndre sa doctrine odieuse & sa personne méprisable. Avec des gens qui agissent ainsi on traitte de la mesme sorte. On les renvoye à la fin, parce qu'il seroit ou inutile ou superflu, de leur éclaircir les commencemens : C'est comme s'il leur disoit, quelque chose que je die ou que je fasse; vous ne voulez rien croire; vous rejettez tous les enseignemens de ma verité. Mais enfin, vous en verrez un qui vous surprendra, auquel vous ne vous attendez pas, mais qui arrivera pourtant, lors que m'ayant fait mourir, & tenant mon corps renfermé dans le tombeau, cacheté de vos seaux, & sous la garde de vos soldats, je l'en tireray vivant, malgré tous les efforts de vostre fureur. C'est la raison pourquoy il leur parle obscurément, couvrant son vray sens en des paroles métaphoriques, que ses Apostres mesmes ne pénetrerent pas pour l'heure. Et ailleurs, l'Evangile remarque, qu'estant enquis de ses Disciples pourquoy il ne parloit aux Iuifs que par simi-

Matt.13. 13. similitude, *parce* (dit-il) *qu'en voyant ils ne voyent point, & en oyant ils n'entendent point.* Il punit ainsi l'ingratitude des profanes & obstinez contempteurs de son Evangile, leur faisant seulement entrevoir la beauté de ses perles celestes, afin que ce souvenir & le regret qu'ils auront d'avoir fait si peu de conte de ses divins joyaux, les tourmente & les afflige davantage, les convainquant & de la bonté du Seigneur, qui daignoit se communiquer à eux, & de leur malice & de leur perversité propre, d'avoir méchamment dédaigné ses presens. Mais avec ses Disciples qui recevoyent sa doctrine dans une ame simple & innocente, il agissoit tout autrement, leur découvrant ce qu'il cachoit aux autres, comme il paroist dans ce mesme mystere, dont il ne parle aux Iuifs qu'obscurément, au lieu que dans le seiziême chapitre de saint Matthieu, & ailleurs, il dit nettement à ses Disciples que les Anciens, les Scribes & les Sacrificateurs le persécuteroyent cruellement, & le feroyent mourir dans la ville de Ierusalem, & qu'*il ressusciteroit au troisiême jour*, Ces deux veritez, l'une de sa mort, & l'autre de sa resurrection, qu'il ensei-

Matth. 16.21. Marc. 8. 31. Luc. 9.22

enseigne clairement & ouvertement à ses Apostres sont celles - là mesmes qu'il predit ici, mais obscurément, & couvertement aux Iuifs, en ces mots, *Abbatez ce corps, & en trois jours je le releveray.* Car en disant, *Abbatez ce Temple*, il ne leur commande pas de le tuer (à Dieu ne plaise que ce Sainct des Saincts leur ait commandé de commettre un si abominable crime) Il ne remet pas non plus à leur volonté de le faire, ou de ne le faire pas, leur dénonçant simplement, que s'ils le font, & supposé qu'ils le fassent, il relévera ce qu'ils auront abbatu: (ce sens seroit foible & languissant, & peu digne de la Majesté du Seigneur) Mais il leur prédit qu'ils le feront assurément; Qu'ils tomberont certainement dans cét effroyable excés; & qu'ainsi ils luy prépareront eux - mêmes la matiere du signe qu'ils luy demandent; parce qu'alors il relévera en trois jours par sa puissance, son Corps le vray Temple de la Divinité abbatu par leur fureur. Qu'ils attendent que les choses soyent en estat; qu'y estant, le signe dont ils l'importunent ne leur manquera pas. Car le stile des Prophetes c'est de parler souvent ainsi, & de mettre l'im-

l'imperatif pour le futur, c'est à dire de commander que les choses se fassent, pour signifier qu'elles se feront sans y manquer, comme quand Esaye, pour prophetiser l'abbaissement & la destruction de l'Etat des Babyloniens. *Desçen,*
Esa.47.1 *Vierge fille de Babylone* (dit-il) *assieds-toy dans la poussiere, assieds-toy à terre, il n'y a plus de trône pour la fille des Caldéens*; où vous voyez qu'il luy commande de faire ce qu'il veut signifier & prédire qu'elle fera. C'est ainsi qu'il faut prendre les paroles du Seigneur; il dit à ces Iuifs qui luy demandoyent un signe, *Abbatez ce Temple*; (c'est à dire, son corps) pour signifier qu'ils l'abbatront, c'est à dire, qu'ils le destruiront, luy ostant la vie, & le privant & dépoüillant de l'ame, qui le faisoit subsister. Et cette Prophetie ne manqua pas de s'accomplir ponctuellement en toutes ces deux parties. Ces Iuifs s'opiniâtrant dans leur incredulité, *abbatirent son corps*, le sacré Temple de Dieu, dont celuy de Ierusalem n'estoit que la figure, & l'abbatirent de la plus violente, de la plus cruelle & ignominieuse maniere qui se puisse imaginer, par les horribles tourmens de

la

la Croix, ou ils l'attacherent, & le laisserent jusqu'à ce qu'il eût rendu l'esprit, & qu'en suite il eût esté mis dans le tombeau, le plus bas lieu où l'on voye descendre nos corps; & Iesus de son costé, le releva trois jours aprés, en une vie, & en une forme beaucoup plus glorieuse, que celle dont il avoit esté dépoüillé par le parricide des Iuifs. Admirable & vrayment divine Prophetie du Seigneur, conceuë en des paroles dont la lettre suffit pour confondre tout l'artifice de ses ennemis, & dont le mystere satisfait tellement à leur demande, qu'il contient tout ensemble la démonstration & de leur injustice & de leur méchancete désespérée, & de sa Divinité. Vous sçavez tous, l'histoire de cette glorieuse Résurrection du Seigneur, dont nous avons seulement à toucher le fruit & l'usage. Mais avant que d'y venir, remarquez, je vous prie, dans la maniére de la prédiction qu'en fait icy le Seigneur, deux merveilleux argumens qu'il nous y donne; l'un de la verité de sa charge; & l'autre de la Divinité de sa personne. Pour le premier, il dit que son Temple abbatu par les Iuifs,

Iuifs, ſera relevé trois jours aprés, c'eſt à dire, que ſon corps ſera reſſuſcité d'entre les morts, comme l'Evangeliſte nous l'explique, & comme le Seigneur le dit luy-meſme expreſsément & en propres termes. Nous ne pouvõs douter de la foy des Evangeliſtes qui le témoignent, & qui n'avoyẽt pour tout aucune raiſon de le feindre; mais au contraire ils en avoyent beaucoup de le taire, ſuppoſé meſme qu'il euſt pû eſtre vray. Or je demande aux infidéles, qu'il nous montrent un ſeul homme dans toute la mémoire du genre humain, qui ait jamais parlé ainſi? qui avoüant qu'il mourra, ait ou dénoncé à ſes ennemis, ou promis à ſes amis, qu'il reſſuſcitera aprés avoir ſouffert la mort? Certes, cét événement eſt ſi eſtrange, ſi relevé au deſſus des voyes de la Nature, & des penſées des hommes; & d'ailleurs d'une conviction ſi facile, en cas que la choſe ne répondiſt pas à la prédiction, que de tous ceux qui ont forgé les fauſſes Religions du monde, quelque hardis & témeraires qu'ils ayent eſté, il ne s'en eſt trouvé aucun aſſez impudent pour promettre de ſoy-meſme une choſe pareille à celle-là. Il n'y a de tous les hom-

mes

mes du mõde, que Ieſus ſeul qui ait prononcé ces paroles, *Ie reſſuſciteray le troiſiéme jour*; ſigne évident que non ſeulement la choſe eſtoit vraye, mais qu'il eſtoit méme aſſuré de ſa vérité, parce qu'autremẽt il ne l'euſt non plus dit, que tous les autres qui ont eſtably des Religions dans le monde non pas meſme Mahomet, le plus effrõté de tous. Ie laiſſe les Oracles, qui avoyent prédit la même choſe pluſieurs ſiécles auparavant dans les Ecritures des Iuifs: Ie laiſſe la dépoſition des Apoſtres & des autres Diſciples, témoins tout à fait deſintereſſez, qui ont affirmé juſqu'à la mort, que la prédictiõ a été réellemẽt accõplie. Ie n'allégue, pour cette heure, que la forme, & l'expreſſion même de cette prédictiõ; & je m'aſſure que ſi les impies & les infidéles la conſidérent attentivement, ils recõnoiſtrõt qu'il faut néceſſairemẽt que Ieſus qui a ainſi parlé, fuſt parfaitemẽt aſſûré de la vérité de ce qu'il prédiſoit. I'en dis autant encore de ce qu'il promit pluſieurs fois, d'une maniére non moins hardie ni moins eſtrange, *qu'il reſſuſcitera au* Iean 6.
dernier iour, tous ceux qui auront crû en luy. 39. 40. 44.
Avant luy, jamais perſonne n'avoit ainſi parlé. Depuis luy, Mahomet a dérobé

C à Ieſus

à Iesus la doctrine de la résurrection ; mais il n'a pas pourtant esté assez hardy pour promettre à ses Musulmans, qu'il les ressuscitera luy-mesme. Pourquoy? parce qu'il a préveu que personne ne l'en croiroit, voyant qu'il ne s'estoit pas ressuscité luy-mesme ; au lieu que Iesus estant certain de sa résurrection aprés sa mort, n'a point craint de nous promettre de nous ressusciter tous un jour. L'autre chose que nous avons à remarquer, c'est qu'au lieu que le Seigneur prédit simplement ailleurs, qu'il ressuscitera des morts, il dit icy expressément, qu'il *relevera luy-mesme ; trois iours aprés sa mort, son Temple abbatu par les Iuifs*, c'est à dire, comme vous voyez, son propre corps : ce qui n'estant l'œuvre ni d'un homme, ni d'une ame d'homme, mais de Dieu seul, nous avons par là une preuve de sa vraye & éternelle Divinité, contre l'impieté des hérétiques qui la nient, d'autant plus forte, que ces miserables tiennent que l'ame s'esteint avec le corps, ne restant rien d'elle, qui subsistant dans la nature des choses, soit capable de vouloir, d'entendre, ou de se mouvoir, ni, par consequent, de *relever*, & beaucoup moins de vivi-

vivifier un corps. Saint Pierre nous fournit auſſi un témoignage ſemblable de la meſme verité, quand il dit, parlant du Seigneur, qu'ayant eſté *mortifié en chair, il fut vivifié par l'Eſprit*, par lequel il avoit autresfois prêché, du temps de Noé, aux eſprits qui ſont en chartre; ce qui ne ſe peut entendre que de ſa Divinité ; ſon ame humaine n'ayãt eſté formée qu'au temps de ſa conception dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie. Ainſi, ce peu de paroles du Seigneur confirme deux grandes véritez, les principales colomnes du Chriſtianiſme; l'une contre les infideles, que Ieſus, l'auteur de noſtre Religion eſt un vray Prophete envoyé du vray Dieu, l'autre contre les héretiques , que Ieſus eſt vray Dieu , Tout-puiſſant & Eternel avec ſon Pere. Adorons-le donc , Freres bien-aimez, & perſevérons conſtamment en ſa foy & en ſon ſervice. Reconnoiſſons la grandeur de ſa Perſonne, & la vérité de ſa ſainte doctrine , par ſa réſurrection glorieuſe , accomplie comme il l'avoit prédite à ſes Apôtres , & aux Iuifs, & comme en avoyent propheriſé , pluſieurs ſiecles auparavant, les anciens oracles d'Iſraël. Cette réſurrection du Sau-

1.Pier. 3. 18.19.20

veur establit tout ce que nous croyons selon l'enseignement des Ecritures, du fruit de sa precieuse mort, c'est à dire, de la satisfaction de la justice divine, de l'expiation de nos pechez, & de la destruction de tous les ennemis de nostre salut. Car puis que Dieu a donné à nostre Médiateur le droit & la liberté de sortir de la mort & de sa prison où il estoit entré pour nous; nous ne devons plus douter que nostre paix ne soit faite, selon ce que dit l'Apostre, que *Christ a esté livré* Rom.4.25. *pour nos offenses, & ressuscité pour nostre justification.* Cette résurrection a remis la vie, l'immortalité & la gloire dans son sacré corps, qui avoit esté abbatu pour racheter, & qui avoit répandu son sang pour laver nos crimes; d'où nous devons nous assûrer que le sacrifice de ce corps, fait sur la croix pour nous, a esté agreable, & que le Pere *en a flairé*, (comme Gen.8.20. parle l'Ecriture) *une odeur, d'appaisement.* C'est aussi ce que nous enseignent le pain & le vin sacré que la Table du Seigneur nous présente. Ce pain & ce vin nous promettent la communion de son corps & de son sang, & la nourriture de nos ames en vie éternelle, en cette mesme vie

vie dont Ieſus commença de vivre au ſortir de ſon tombeau. Aprés tant de bonté que ce divin Seigneur a eu pour nous ; aprés tant de biens, de graces & de gloires qu'il nous a acquiſes, tant de douleurs de tourmens qu'il a ſoufferts pour nous les meriter, que reſte-t-il, ſinon qu'avec une pure joye & un profond reſpect, nous nous approchions tous de ſa divine Table, pour luy en faire une ſincére & religieuſe reconnoiſſance? que touchez d'un vif ſentiment de la compaſſion & de l'amour qu'il a eu pour nous, & renonçant chacun à ſes petits intereſts, nous ayons une ſincére & ardente charité les uns pour les autres, nous uniſſant tous comme freres en un meſme corps, pardonnant à ceux qui nous ont offenſez, recherchant la paix avec eux, ſi nous l'avons troublée, ſecourant les pauvres, conſolant les affligez, & vivant deſormais d'une vie digne de la profeſſion que nous faiſons d'eſtre enfans de Dieu & diſciples de Ieſus-Chriſt, d'une vie où il ne paroiſſe plus aucun des vices ni des deſordres de la chair & du monde, mais où reluiſent clairement les glorieuſes marques de la réſurrection

de nostre Maistre, l'amour du Ciel, le détachement de la terre, le zéle de la maison de Dieu, la pureté, l'honnesteté, la patience, la justice, la liberalité, & toutes les autres vertus Chrestiennes ? Que nous serions heureux, Chers Freres, si nous pouvions une fois former ainsi nos cœurs & nos mœurs ! Nous joüirions de la paix de Dieu, nous addoucirions sa colere, nous attirerions sa benediction. Nôtre innocence esteindroit la haine & l'aversion de la terre, & gagneroit sa bien-veillance; On ne verroit plus au milieu de nous, ces scandales & ces querelles, & tant d'autres foiblesses qui affligent les fideles, & qui troublent les infirmes. Mais je ne veux pas salir de ces plaintes la pureté de cette heureuse journée. Que chacun y songe pour soy-mesme, & se remette sans cesse devant les yeux, le Fils de Dieu mort & ressuscité pour nous, qui nous conjure par l'horreur de sa mort, & par la gloire de sa résurrection, de l'aimer, de le respecter, de le servir, & de nous acheminer gayement à la bien-heureuse immortalité, par la voye qu'il nous a laissée marquée de ses traces, c'est à dire, de ses exemples, & de ses enseigne-
mens

mens divins. Luy-mesme veüille du Ciel où il est monté, nous rendre cette mesme main toute-puissante, par laquelle il releva autresfois son corps du tombeau, & nous arracher par sa divine vertu des tenebres & du sepulcre de l'incredulité, du vice & des bassesses de la terre, pour voir & pour respirer avec luy la vraye lumiere, & le vray air du Ciel; afin qu'aprés le sejour que nous faisons icy bas en la chair, nous ayons aussi un jour part en nostre rang, à sa resurrection & à son immortalité. AINSI SOIT-IL.

SERMON DEVXIE'ME.

SVR

LE PSEAVME CIII.

verſets 1, 2, 3, 4, 5.

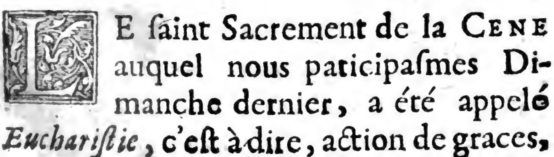
1. *Pſeaume de David. Mon ame beny l'Eternel, & tout ce qui eſt au dedans de moy, beny le nom de ſa Sainteté.*

2. *Mon ame beny l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bien-faits:*

3. *C'eſt luy qui te pardonne toutes tes iniquitez, qui guerit toutes tes infirmitez.*

4. *Qui garentit ta vie de la foſſe, qui te couronne de gratuité & de compaßions.*

5. *Qui raßaſie ta bouche de biens, tellement que ta jeuneſſe eſt renouvelée, comme celle de l'Aigle.*



LE ſaint Sacrement de la CENE auquel nous paticipaſmes Dimanche dernier, a été appelé *Eucbariſtie*, c'eſt à dire, action de graces,

dés les premiers & les plus anciẽs temps de l'Eglise Chrestienne ; parce que c'est une solennelle reconnoissance que les Fideles font à leur Seigneur, témoignant devant luy & devant ses Anges que c'est de sa seule bonté qu'ils tiennent leur vie ; & celebrant aussi pour cét effet la memoire de la mort de Iesus-Christ qui la leur a acquise. Si donc il y a aucun acte en toute nostre Religion, où nous soyons obligez d'apporter une ame touchée d'un vif ressentiment des bien-faits de Dieu, c'est celuy-cy sans doute, Mes Freres. Aussi voyez-vous que pour nous y exciter, toute cette action est pleine de la commémoration des graces de Dieu ; elle commence & finit par-là ; & tandis que nous la celebrons, vous savez que ce lieu retentit presque continuellement de Cantiques de remerciment. C'est encore à quoy nous appelle particulierement la devotion de ce jour, qui tient justement le milieu entre deux Cenes ; ce qui m'a fait croire que nous ne sçaurions l'employer plus à propos que dans l'explication des paroles du Psalmiste que nous venons de vous lire, & que vous

vous avez accoûtumé de chanter dans cette occasion, entre autres actions de graces. Car icy le Prophete Royal ravy hors de luy-mesme par la consideration des bien-faits du Seigneur, exhorte son ame à s'acquiter de ce devoir, & entrant incontinent en matiere, il déploye dans le reste du Pseaume, divers témoignages de la bonté de Dieu, tant sur luy en particulier, que sur l'Eglise, & mesme sur tous les hommes en general. Fideles, vous avez autant ou plus de sujet que David, de celebrer les bontez de Dieu, ayant receu tout de nouveau les gages de son amour eternel, & avec eux, si vous y avez apporté la foy, la plus grande grace qui puisse arriver à l'homme. Dieu veüille que vous n'ayez pas moins de zéle; qu'avec une foy & une affection pareille à la sienne, vous disiez maintenant ce qu'il pronōça autrefois, & qui pour nostre consolation & nostre instruction, a esté conservé jusqu'à ces derniers temps par la Providence divine, *Mon ame, beny l'Eternel, & tout ce qui est au dedans de moy, beny le nom de sa Sainteté. Mon ame, beny l'Eternel, & n'oublie pas un de ses bien-faits.*

C'est

C'est l'entrée de ce Cantique, où le Prophete, comme vous voyez, nous propose son dessein, qui est de loüer l'Eternel: mais il le fait d'une façon vive & ardente, convenable à une poësie sacrée; addressant son discous à son ame, à cette partie de luy-mesme, qui entendoit, & vivoit en luy; qui portant en elle l'image de son Créateur, estoit par consequent obligée d'employer à sa gloire ce qu'elle avoit d'estre, & de mouvement. Chers Freres, ce n'est pas en vain qu'il luy redouble ce commandement de loüer le Seigneur par trois ou quatre fois coup sur coup. *Beny l'Eternel, Beny l'Eternel, & n'oublie pas un de ses bien faits.* C'est un secret enseignement qu'il nous donne de la stupidité de nos ames en cét endroit, plongées naturellement dans des soucis terriens, sans penser à Dieu, sans avoir aucun sentiment de ses faveurs. Car s'il n'eust senti son ame assoupie, & comme panchante d'elle-mesme en ce miserable sommeil, il ne luy eust pas crié si puissamment qu'il fait, & avec une voix redoublée, *Mon ame beny l'Eternel.* Ie ne parle pas des autres hommes, qui n'ayant, ni ne voulant avoir aucune connoissance

de

de Dieu, renferment toutes leurs penſées dans cette terre, mangeant comme des pourceaux, les fruits qui leur tombent du Ciel, ſans y porter jamais la veuë. Mais les Chreſtiens meſmes, éclairez par l'Evangile, combiẽ ſont-ils pareſſeux à s'acquiter de ce devoir? O ame humaine qui ne vis & n'agis qu'en Dieu, qui as receu de luy ſeul ta force & ta vivacité, & toute la gloire de ton intelligence; & toy particulierement, ame Chreſtienne, refaite & reformée de ſa main, lavée au ſang de ſon Chriſt, revêtuë de la lumiere de ſon Eſprit, deſtinée à la jouïſſance de ſon eternité, comment regardes-tu ſi nonchalamment l'Auteur de tant de biens? Réveille-toy une bonne fois, & laiſſant-là ces ſonges qui t'agitent inutilement, beny l'Eternel, qui eſt le ſeul exercice veritablement digne de toy. C'eſt, à mon avis, l'exhortation que le Prophete fait aux ames de nous tous en general, bien qu'il ne l'adreſſe particulierement qu'à la ſienne. Car ſi un grand homme a jugé neceſſaire de piquer ſon ame de la ſorte, pour la porter à s'acquiter de ce devoir, combien plus ſommes-nous obligez à faire la meſme choſe, nous de qui les ames

ames sont si bas au dessous de la sienne? rampantes dans le limon, au lieu que celle du Psalmiste voloit dans les Cieux, élevée par la grace de la prophétie au dessus des autres Fideles? Ie ne vous diray point icy, que *benir l'Eternel* signifie le celebrer, & exalter ses loüanges. Vous sçavez que Dieu estant infiniment heureux & parfait, ce seroit l'outrager que de luy souhaiter quelque accroissement de biens. Le benir donc, c'est le loüer, c'est reconnoistre ses proprietez & ses qualitez, grandes & parfaites comme elles le sont, en luy attribuant la gloire qui luy appartient. David employe ainsi ce mot fort souvent, comme au Pseaume 34. *Ie beniray l'Eternel en tout temps*; ce qu'il explique par ces mots qui suivent immediatement aprés, *sa loüan-*
Ps. 34. 2. *ge sera continuellement en ma bouche.* Ce qui est icy ajoûté en suite, *tout ce qui est au dedans de moy, beny le nom de sa Sainteté*, a le mesme sens, mais exprimé en divers termes, selon la coûstume du Prophete, pour ajouster quelque nouvelle lumiere aux précédens. Car *l'ame, & ce qui est au dedans de nous*, est une même chose; & *benir l'Eternel*, c'est *benir le nom*

nom de sa Sainteté, il n'y a point de difference pour le fond. De sorte qu'il n'est pas besoin pour entendre le vray sens de ce texte, d'avoir recours à cette interpretation estrange & forcée de quelques Anciens, qui par ces mots, *tout ce qui est au dedans de moy*, entendent les Anges, Origéne s'imaginant que dans le corps de chaque Fidele il y a plusieurs Anges, & que c'est à eux que s'adresse cette exhortation de David, qui les convie à loüer Dieu avec luy. Ces spéculations sont trop esloignées, & peu dignes de la simplicité de la parole divine. Disons donc que le Psalmiste par *tout ce qui est au dedans de luy*, signifie toutes ses facultez interieures; comme son entendement, sa volonté, sa memoire, & les autres puissances semblables de l'ame. *Le nom de Dieu* signifie icy, & presque par tout ailleurs dans l'Ecriture, les qualitez & les attributs de Dieu (ainsi qu'on parle dans les Ecoles) comme par exemple, sa puissance, sa sagesse, sa justice, sa misericorde, son intelligence, sa providence, son eternité & les autres semblables; enfin, tout ce que nous connoissons de luy, tout ce qu'il nous en a révéré,

soit

ſoit dans la nature, ſoit dans ſa parole. Le ſaint Eſprit appelle cela *Le nom de Dieu*, à cauſe que c'eſt par là que nous le connoiſſons ; car l'on donne les noms aux choſes afin de les reconnoiſtre, & de les diſtinguer les unes d'avec les autres. Mais le Prophete dit *le Nom de ſa ſainteté* ; c'eſt à dire, *ſon Nom ſaint*, pour nous ſignifier la grandeur & la hauteſſe ineſtimable des qualitez & des proprietez de Dieu. Car en la Langue Hebraïque, *Saint* veut dire ce qui eſt ſeparé & mis à part. En diſant donc que le nom du Seigneur eſt ſaint, il ſignifie que ſa bonté, par exemple, eſt une bonté nompareille, qui n'a rien de commun avec aucune autre bonté, ſoit celle des hommes, ou celle des Anges ; Ainſi ſa puiſſance, de meſme ſa ſageſſe, & ſa juſtice; & ſemblablement chacune de ſes autres vertus, qui ſont, comme nous l'avons dit, *ſon Nom*. C'eſt le ſens du langage des Seraphins dans Eſaïe, *Saint, Saint, Saint eſt l'Eter-*
Eſa. 6. 3. *nel des Armées* : & du Prophete au Pſeaume 89. *Qui eſt égal dans les nuées à l'Eternel? Qui eſt ſemblable à l'Eternel entre les fils des Forts*? Le Pſalmiſte veut donc icy

que

que tout ce qui eſt au dedans de luy beniſſe ce grand Nom de l'Eternel ; Surquoy nous avons deux choſes à apprendre. La premiere, c'eſt qu'il ne ſuffit pas de benir Dieu de la bouche, comme font les hypocrites ; il faut que tout ce qui eſt au dedans de nous le beniſſe conjointement. Car il maudit *le peuple qui s'approche de luy de ſa bouche, & l'honore de ſes levres, éloignant au reſte ſon cœur de luy.* Eſ. 29. 13.14. Miſerable ! qui immolant tous les jours voſtre cœur au monde, n'employez que voſtre langue ſeule à la loüange de Dieu, vous vous abuſez bien fort, de penſer que ce faux maſque de pieté vous puiſſe mettre à couvert de ſa colere. Cela ſeroit bon pour tromper un homme : Mais les yeux du Seigneur vont juſqu'au dedans, & percent tous les voiles redoublez de voſtre hypocriſie. Ces benedictions que vous luy donnez de la bouche ne font qu'allumer ſa colere, & il n'y a rien au monde qu'il ait en plus grande abomination que d'eſtre Loüé d'un cœur feint. *Qu'avez-vous à faire* (dit-il aux méchans) *de reciter mes ſtatuts, & de prendre mon alliance en voſtre bouche, puis que vous haïſſez la correction, & que vous avez jetté* Pſ. 31. 16. 17.

mes paroles arriere de vous ? Iesus-Christ reprit autrefois les demons qui le confessoient Fils de Dieu, & il leur imposa silence; Et le Psalmiste dit, que *la loüange de*
Ps. 33. 1. *Dieu est biē-séante aux Fidéles*, c'est à dire *à ceux qui ont l'ame nette & le cœur droit*; comme nous voulant faire entendre qu'il n'appartient pas aux autres de se mesler de benir Dieu. Mais en second lieu, remarquez que nostre Prophete veut que *tout ce qui est au dedās de luy benisse le nō du Seigneur*; non une partie de l'ame seulemēt, mais toutes, sās en excepter pas une. Arriere d'icy ceux qui veulent le benir de l'entendement, & non de la volonté, qui veulent bien connoistre ses merveilles, mais non pas luy consacrer leurs affections. Puis que nous avons tout receu de Dieu, n'est-il pas juste que de bonne foy nous luy rendions, & luy consacrions le tout ? Mais, me direz-vous, comment est-il possible que toutes les puissances de nostre ame benissent le Seigneur, puis que *le benir*, est un acte de l'intelligence ? Car c'est ou penser, ou dire qu'il est grand, & admirable en bonté, & en sagesse. Toutes les puissances de nostre ame sont-elles capables de cela?

la? N'y en a-t-il pas quelques-unes qui ſont d'une autre nature, comme la volonté par exemple, qui ne penſe pas aux choſes, mais qui les veut? A cela je répons, qu'il eſt bien vray qu'à proprement parler, c'eſt une action de l'entendement, que de benir Dieu. Mais cela n'empeſche pas que les autres puiſſances de nôtre ame ne puiſſent y avoir leur part. La volonté le benit quand par l'amour qu'elle luy porte elle témoigne que nous ſommes vivement touchez de ſa bonté; la memoire le benit quand elle conſerve fidelement les images de ſes bien-faits; les affections & les eſperances le beniſſent quand elles s'attachent aux choſes qui luy ſont agréables. Tout ce qui eſt au dedans de nous le benit, quand chaque faculté de noſtre ame eſt rangée & diſpoſée comme il l'ordonne en ſa parole. Si vous logez dans un coin de voſtre ame, ou l'avarice, ou la luxure, ou la haine du prochain, ou la défiance de la Providence diuine, ou quelque autre idole ſemblable, tout ce qui eſt au dedans de vous ne benit pas ſon Nom. Car en agiſſant ainſi, vous contredites clairement la loüange que nous luy devons donner

 d'eſtre

d'estre tout bon, tout sage, tout puissant, & tout veritable. Le Psalmiste pour nous montrer qu'il l'entend de la sorte, aprés avoir encore répété ces mots, *Mon ame beny l'Eternel*, ajoûte, *& n'oublie pas un de tous ses bien-faits.* Nôtre memoire est aussi misérablement corrompuë que les autres parties de nostre ame. Elle reçoit aisément & conserve long-temps les images du mal, mais on a beaucoup de peine à y imprimer le bien, & plus encore à l'y retenir; c'est comme un sac, ou un crible qui laisse passer la farine, & qui ne retient que le son. Mais s'il y a aucun endroit où ce défaut se découvre clairement, c'est dans le sujet dont nous parlons. Quant aux offenses que nous avons receuës, il n'y a rien si difficile que de nous en faire perdre le souvenir; au lieu que des bien-faits les plus considérables, la mémoire s'en évanouït incontinent; tant il nous est naturel de retenir plus aisément le mal que le bien. David donc reconnoissant que ce defaut nous est ordinaire, avertit son ame de s'en donner garde, *N'oublie*, luy dit-il, *aucun des bien-faits du Seigneur.* Et certes il a bien raison: car si c'est une injustice que d'oublier les bien-

bien-faits des hommes, quel horrible crime sera-ce d'oublier ceux de Dieu, qui surpassent infiniment les autres, & en nombre, & en grandeur? C'est pourquoy le Prophete veut que son *ame n'en oublie aucun*; comme en effet, il n'y en a pas un, quelque petit qu'il semble en luy-même, qui ne mérite d'estre continuellement en nostre pensée. Car le moindre des biens que nous recevons de Dieu est tel, que tous les hommes ne nous en sçauroyent donner autant, quand ils auroyent joint ensemble tout ce qu'ils ont de force & d'industrie pour y fournir. Par exemple, l'une des parties de nostre corps, quelque petite qu'elle soit, ou cet air que nous respirons, ou cette lumiere que nous voyons. Cette mémoire mesme par laquelle nous conferons le souvenir de ses bien-faits, est un de ses bien-faits. Ie sçay bien qu'il y a des hommes qui se vantent d'enseigner l'art de mémoire; mais avec toute leur industrie, ils ne sçauroyent jamais nous avoir appris celle-cy; Dieu seul est capable de la donner. Le voicy donc, mes Freres, qui pour soulager nostre infirmité, nous représente avec la plume de son Prophéte, les

principaux bien-faits que nous avons receus de luy. Dans le reste de nostre texte, il nous en propose comme six tableaux que nous parcourrons briévement, considerant en chacun les images des graces que Dieu nous a faites. Il nous décrit donc en premier lieu, la rémission de nos pechez, *C'est luy qui te pardonne toutes tes iniquitez.* Puis que c'est le peché qui nous separe d'avec Dieu, il s'ensuit que la rémission des péchez est la premiere & la plus excellente de toutes ses faveurs. Et c'est ce qui fait dire ailleurs au Psalmiste, *O que bien-heureux est celuy duquel la transgression est quittée, & duquel le peché est couvert! O que bien-heureux est l'homme auquel l'Eternel n'impute point l'iniquité, & en l'esprit duquel il n'y a point de fraude !* Pesez vous-mesmes, Ames fideles, la grandeur de ce bien-fait, en considerant premierement l'horreur & les effets, puis le nombre de vos pechez, & la façon dont Dieu vous les a remis. Car pour le premier, le peché est un crime de léze Majesté divine, digne de la mort eternelle, selon cette épouvantable sentence de la Loy, *Maudit est quiconque ne sera permanent à toutes les choses écrites en ce livre.* Sur la terre

Ps. 32. 1 2

re on celebre la bonté des Princes qui pardonnent à leurs sujets quelques crimes, sur tout s'ils sont atroces, comme ceux de leze Majesté. Que sçaurions-nous donc dire ou faire qui réponde à l'excellence de la bõté de Dieu qui nous a remis des fautes commises, non contre quelque créatures mortelles, mais contre luy, de qui la Majesté est infinie? Mais encore ce qui rehausse extrémement cette grace du Seigneur, c'est qu'il ne nous a pas remis une faute ou deux seulement, mais *toutes nos iniquitez*, comme chante le Psalmiste, c'est à dire, un nombre infini de pechez ; & l'ordure originelle dans laquelle nous sommes nez, & tant de fautes que nous y avons ajoûtées, en nostre enfance, en nostre jeunesse, en nostre âge plus meur, de paroles, de pensées, d'actions ; obmettant le bien commandé, commettant le mal défendu, manquant au respect & à l'obeïssance de Dieu, à la dilection & au service du prochain. Le temps me manqueroit, si je voulois icy vous raconter toutes les formes, & toutes les especes de nos crimes. Tant y a que Dieu, par une incomparable & vrayment divine bonté, nous a pardonné tou-

te cette innombrable multitude de pechez ; & ce qui enchérit encore par dessus, il nous les a remis purement & simplement, sans exiger aucune peine, ni amende, ni satisfaction de nous, sans que nous l'en requissions seulement, prévenant nostre endurcissement par l'abondance infinie de sa misericorde. On a vû des Princes fléchis par les larmes des Criminels, par les importunes sollicitations de leurs parens. Icy, personne n'a intercedé pour nous envers Dieu, que sa seule bonté qui s'est interposée entre sa justice & nos crimes. Car pour nous, au lieu de pleurer nos maux, & d'implorer son secours, nous l'irritions chaque jour, & par une obstination furieuse, nous tâchions à l'animer de plus en plus, bien loin de songer à l'appaiser. Nous trouvant ainsi disposez, il n'a pas laissé (ô bonté infinie!) de nous pardonner; sans nous obliger mesme à aucune peine. Tout ce qu'il demande de nous, c'est que nous prenions une entiere confiance en son amour, que nous croyions en luy, comme parle l'Ecriture, & que nous l'aymions, en suite de son amour. Mais le comble de sa
grace,

grace, c'eſt que pour nous pouvoir pardonner, il a livré ſon propre Fils à la mort de la Croix. Nous le ſçavons, chers Freres, l'Evangile nous l'a appris, & nous venons tout fraiſchement d'en célébrer la mémoire. C'eſt en ce point que nous avons de l'avantage ſur David; car il n'avoit garde de ſçavoir cette circonſtance ſi clairement & ſi nettement, que nous la ſçavons aujourd'huy. Noſtre gratitude donc ne devroit elle pas ſurpaſſer la ſienne à même proportiō? Si ne connoiſſant qu'en gros la remiſſion des pechez, il en conçoit néantmoins une ſi grande amour envers Dieu, qu'il commande à ſon ame, à tout ce qui eſt au dedans de luy, de le benir; que devons-nous faire, nous qui ſçavons que ce pardon ſi merveilleux luy couſte la vie de ſon Fils unique? Ne ſerions-nous pas les plus ingrates & les plus miſerables creatures de la Terre, ſi nous ne conſacrions tout ce que nous ſommes à la loüange d'un ſi bon & ſi miſericordieux Seigneur? ſi, particulierement, nous n'imitions envers nos Freres, la benignité qu'il a exercée envers nous? Fideles, voſtre Dieu vous a pardonné les crimes de leze Majeſté divine; ne par-

donnerez-vous pas à voſtre frere je ne ſçay qu'elles légéres offenſes, qui conſiſtent le plus ſouvent en paroles qu'en effets, en ſoupçons & en prétentions, plûtoſt qu'en des fautes réelles ? Il vous a receu en grace, vous qui n'eſtes qu'un ver de terre, qui n'avez aucune communion de nature avec luy; n'y recevrez-vous pas voſtre frere, qui eſt voſtre chair & voſtre ſang ? Il vous a remis une infinité de pechez; ne pardonnerez-vous pas meſme une ſeule offenſe? Il vous a quitté des talens, ne quitterez-vous pas un denier a voſtre compagnon de ſervice? Il a acheté la grace qu'il vous a faite, au prix de la mort de ſon unique; ſerez-vous ſi dur que de ne vouloir pas donner un pardon qui ne vous couſte rien ? O ame ingrate, & veritablement indigne du pardõ de Dieu, ſi aprés avoir été ainſi traité de luy, vous uſez d'une telle inhumanité envers les autres ! Mais venons au ſecond tableau de noſtre Prophete; il nous y a repreſenté noſtre ſantification en ces mots, *C'eſt le Seigneur qui guerit toutes tes infirmitez.* Ie ſay bien qu'il y a des Interprétes qui rapportent cecy aux maladies corporelles, dont le Pſalmiſte avoit été guery par la bonté

bonté de Dieu,& je ne nie pas que cela ne se puisse prendre ainsi. Néantmoins parce qu'il parle icy à son ame,& immédiatement aprés *la remission de ses pechez*; mais sur tout,parce que nous sommes un Israël spirituel, qui ne connoissons plus rien selon la chair,il vaut mieux que nous rapportions cecy aux infirmitez de l'ame, à celles de *nos douleurs & de nos langueurs*, que Christ *a chargées*, & *à la guerison* que *nous avons par sa meurtrissûre*. Car, chers Freres, nos ames ont aussi leurs infirmitez,c'est à dire, selon le style de l'Ecriture, leurs maladies beaucoup plus dangereuses,à le bien prendre,que celles du corps. Elles ont aussi leurs fiévres qui les consument peu à-peu par les retours alternatifs de leurs accés; les tourmentant tantost avec le froid,& tantost avec le chaud. Elles ont aussi leurs migraines, leurs phrenésies, & leurs létargies. Elles sont sujettes à des maux qui ont de l'analogie avec ces infinies especes de maladies que les Medecins content, & que nous souffrons en nos corps. La luxure, l'ambition,l'avarice, l'impieté,l'animosité,la superstition; en un mot, les vices & les passions de nos ames, ne sont-ce pas des

Es.53. 4.

des maladies qui ont leurs causes & interieures & exterieures? leurs accidens & leurs symptomes? leurs douleurs & leurs efforts? La difference qu'il y a, c'est qu'elles agissent dans un sujet beaucoup plus subtil, & que par consequent elles sont beaucoup plus dangereuses, parce qu'elles font moins ressentir leur malignité au patient; dont elles charment tellement les sens, que si Dieu ne le réveille, non seulement il ne sent pas son mal, mais mesme il est chatoüillé de quelque vain plaisir en le souffrant, de sorte qu'il meurt sans se plaindre, & s'imagine de vivre lors mesme que la mort le dévore. De ces maladies-là, Dieu en guerit les hommes en deux sortes; premierement, en leur pardonnant leurs pechez, en vertu de la satisfaction de Iesus-Christ, l'unique remede salutaire; qui étant appliqué à nos ames leur donne le soulagement nécessaire, & leur oste cette premiere partie de leur mal. C'est de cette guérison là que parle Saint Pierre, quand il dit que *par la batture du Seigneur nous avons été guéris*; & le Psalmiste nous la décrivoit dans l'article précédent, où il

1. Pier. 2. 24.

vient

vient de dire que *Dieu luy avoit pardonné toutes ses iniquitez.* L'autre façon dont Dieu nous guérit de ces maladies spirituelles, c'est qu'ensuite de la premiere cure, il répand dans nos ames sa parole accompagnée de la vertu de son Esprit: cette parole dont il est dit, *Il envoye sa parole & les guerit.* Et ailleurs en un autre excellent livre, bien qu'il ne soit pas Canonique, *Ce n'a été ni herbe, ni emplatre qui les a guéris, mais ta parole, Seigneur, qui donne la santé à toutes choses.* Sa parole, dis-je, accompagnée de la vertu de son Esprit, cette eau dont l'efficace est si célébre dans les Ecritures, qui nettoye nos playes, qui tempere nos inflammations, qui rafraischit nos ardeurs, qui purge nos humeurs, qui purifie toute la masse de nostre sang, & qui chasse peu à peu par ces divers moyens, toutes les maladies mortelles dont nos ames estoient travaillées auparavant, l'avarice, la vanité, & d'autres semblables pestes; C'est à mon avis, la guérison qu'entend icy le Psalmiste. Pauvres hommes! qui languissez sous le fleau de quelqu'une de ces infirmitez, ayez recours à ce grand Medecin qui guérit autrefois David. Il a encore aujourd'huy cette

Ps. 107. 20.

Sap. 16. 12.

cette meſme bonté, & cette meſme puiſſance qu'il avoit alors; ſon cœur n'a point changé ; ſes ſimples & ſes médicamens n'ont pas perdu leur efficace, ſoyez ſeulement ſoigneux de vous les appliquer cõme il faut. Vous que l'avarice conſume, vous que l'ambition déchire , vous que l'animoſité a enflammez , vous que la luxure fond & diſſout inſenſiblément ; venez à Dieu qui ſe préſente à vous par ſon Chriſt, & qui vous offre en luy ſa parole & ſon Eſprit, venez à luy & vous trouverez repos à vos ames. Si vous ſentez en vos corps la moindre indiſpoſition, vous appellez les plus fameux Medecins, vous faites les diétes qu'ils vous ordonnent, quelques rudes qu'elles ſoyent, vous prenez leurs médicamens pour amers qu'ils puiſſent eſtre, vous courez aux eaux, vous obſervez exactement ce qu'ils vous préſcrivent; Et tout cela, pour pourrir trois ou quatre ans plus tard que vous ne feriez. Icy, ô hommes, ou il eſt queſtion de vos Ames, non de diférer ; mais d'éviter leur mort, & de leur procurer une ſanté éternelle ; vous ne daignez écouter le ſouverain Médécin, dont la ſcience eſt infinie, dont les ordonnances ne couſtent rien,
dont

dont les cures ſont parfaites, dont le traitement reüſſit toûjours aſſûrement à la guériſon! Pour vous, mes Freres bien-aymez, qui avez déja paſſé par les mains de ce Médécin céléſte, qui avez reconnu, par voſtre expérience, combien ſes remedes ſont infailliblement ſalutaires, au nom de Dieu, continuez d'en uſer. Ie ſay bien qu'il vous *a guéris de toutes vos infirmitez*; c'eſt à dire, qu'il n'a laiſſé dans vos ames aucune mauvaiſe & vicieuſe habitude, à laquelle il n'ait donné quelque atteinte; car il ne guérit pas à demy, & ceux-là s'abuſent lourdement, qui eſtant tout-à-fait eſclaves d'un vice, quel qu'il puiſſe eſtre, s'imaginent d'eſtre du nombre de ſes rachetez, ſous ombre qu'ils ne ſe ſentent pas ſujets à quelque autre. Ie confeſſe donc que vous pouvez dire avec le Prophéte, que *le Seigneur vous a guéris de toutes vos infirmitez*; Mais néanmoins vous ſentez bien auſſi que la cure de chacun de ces maux n'eſt pas encore parfaite en vous, parce que les habitudes du peché étoyent enracinées ſi avant dans nos ames, qu'il n'eſt pas poſſible icy bas, qu'elles ſoyent entiérement & tout-à fait guéries, ſans qu'il nous en reſte plus rien.

Dieu

Dieu ſelon ſa ſageſſe infinie, fait cette cure peu à peu, & il nous la diſpenſe par divers degrez, nous fortifiant de jour en jour, juſqu'à ce qu'enfin dans ſon Royaume céleſte nous parvenions à une ſanté ſi ferme, que nous n'ayons plus beſoin de ces médicamens qu'il nous applique encore tous les jours, ſa parole, ſes châtimens, & autres choſes ſemblables. Mais comme vous voyez que dans la vie commune, quand la cauſe de la maladie eſt une fois oſtée, que ſes plus dangereux ſymptomes ſont ceſſez, que le patient commence à marcher, nous diſons qu'il eſt guéry, & s'il a été travaillé, comme cela arrive ſouvent, de pluſieurs eſpéces de maux, nous diſons qu'il eſt guéry de toutes ſes infirmitez, bien qu'il luy reſte encore quelque indiſpoſition, qu'il n'ait pas encore les membres entiérement affermis; il en eſt de meſme de noſtre condition ſpirituelle. Nous ſommes gueris, parce que le gros du mal, s'il faut dire ainſi, eſt levé, l'habitude du vice, la cauſe de la maladie eſt oſtée, quoy qu'il nous reſte encore quelque debilité, & que nos pieds ne ſoyent pas encore bien raſſûrez. Eſtant en cét eſtat, que reſte-t-il, ſinon que d'un coſté

coſté nous rendions graces immortelles à noſtre Dieu, qui nous a tirez de ce miſerable lit d'infirmité où nous pouriſſions? qui nous a delivrez de ces violens accés de tãt de malheureuſes paſſions qui nous agitoyent? Et que de l'autre coſté nous nous ménagions avec une extréme circonſpection, comme ceux qui ſortent de quelque grande maladie; nous abſtenant ſoigneuſement des choſes défenduës par noſtre ſouverain Medecin, pratiquant ſes diétes, uſant de ſes remédes; c'eſt à dire, liſant & méditant ſa parole avec aſſiduité, participant à ſes Sacremens, priant, veillant & nous exerçant dans les œuvres de pieté & de charité, fuyant comme un air empeſté, la compagnie des hommes frappez des vices dont le Seigneur nous a guéris, fréquentant & recherchant ſans ceſſe, ceux qui ſont plus avancez que nous, qui iouyſſent d'une ſanté plus ferme & plus vigoureuſe; enfin ayant continuellement dans le cœur l'avertiſſement de noſtre Maiſtre *Voicy tu as été rendu ſain, ne péche plus deſormais, de peur que pis ne t'arrive.* Mais le temps qui s'écoule, nous preſſe de paſſer aux autres bien faits de Dieu dont noſtre Prophete fait icy le ta-

Iean 5. 14.

bleau. Le troisiême, c'est *qu'il a garanti sa vie de la fosse* : Il n'est pas besoin que je vous dise, que par une figure ordinaire à toutes sortes de Langues, & particulierement à l'Hébraïque, il met icy *la fosse*, c'est à dire, le sepulcre, ou le tombeau, pour la mort; *il a garanti ta vie de la fosse*, c'est à dire, de la mort. Et ne soyez pas troublez de ce qu'il parle à son Ame, dont la vie n'est point sujette à la fosse, puis que son essence est immortelle. Car c'est le style des Langues Orientales de dire *l'Ame*, pour l'homme tout entier. Outre que la vie du corps appartient aussi à l'Ame, puis que c'est l'ame qui la produit en nous: & quand nos corps décendent dans le sepulcre, nostre ame y perd quelque chose, sçavoir l'exercice de cette vie animale qu'elle déployoit tandis qu'elle estoit liée avec le corps, ne luy restant plus qu'une vie purement spirituelle, quand elle est une fois detachée d'avec le corps; de sorte que l'on pourroit aisément interpreter ces paroles des délivrances temporelles que Dieu avoit données au Psalmiste. Mais quant à nous, qui vivons en la lumiere de Christ, & non pas dans les ombres de Moïse, nous ne pou-

vous rapporter ces mots ailleurs qu'à la fosse spirituelle & mystique dont le Seigneur nous a garantis par son Fils Iesus-Christ, nostre Seigneur. Car nostre ame, chers Freres, a aussi sa *fosse*, non locale & terriéne, à la verité, cõme celle où l'on enterre nos corps aprés la mort, mais spirituelle & proportionnée à sa nature, celle que l'Ecriture appelle *l'abysme, la malediction de Dieu, la mort secõde*; fosse la plus basse & la plus hideuse qui soit au mõde. C'est de celle-là que Dieu nous a garantis; car puis qu'il nous a pardõné nos pechez, qui est la premiere de ses graces, il s'ésuit aussi qu'il nous delivre de cette mort, qui est le gage du peché, comme nous l'enseigne saint Paul. Ayant levé la cause, il a, par consequent, osté l'effet. Il ne fait pas cõme le Pape, qui par une cruelle compassion retient la peine à ceux-là mesmes à qui il a remis la coulpe, ne laissant pas de punir, bien qu'il ait pardonné. Si vous voulez sçavoir, Ame fidéle, quelle & combien admirable est cette grace de Dieu, considerez combien sont horribles les tourmens des Enfers; & combien épouvantable ce malheur, que *des estangs de feu & de soulphre tout boüillans*, qu'*un ver*

qui ronge sans cesse ; que *des pleurs & des grincemens de dents*; qu'une *flamme ardente*, & les autres images employées par l'Escriture, de tout ce que nous pouvons nous figurer de plus effroyable, ne sont pas capables d'exprimer. Mesurez encore dans vostre esprit, la durée de cette mort qui ne finit point; qui navre toûjours sans jamais tuer; qui aprés la révolution de mille & mille siécles, ne sera pas plus proche de sa fin qu'elle estoit au commencement. C'est la *fosse*, ô Fidéle, dont le Seigneur nous *a garantis*. Pensez encore que pour cela il a voulu que son Fils prit nôtre chair, & s'alliast à nôtre nature; le mot de *garantir* qu'employe le Psalmiste, nous donne le sujet de cette pensée: car il signifie proprement une garantie ; ou une délivrance, qui se fait par *un proche de sang*, comme parle l'Ecriture ; c'est à dire, par une personne qui est de mesme lignée, & de mesme famille que nous. Ce grand Dieu tout-puissant nous a donc délivrez de la mort éternelle ; mais pour nous en délivrer il s'est fait *nôtre proche de sang* ; il s'est fait homme comme nous, afin d'avoir droit de nous rachepter par son sang. Mais ce qui suit n'est pas moins considé-

rable:

rable: c'est qu'aprés nous avoir sauvez de l'Enfer, & aprés avoir garanti nostre vie de cette profonde & éternelle fosse, *il nous couronne de gratuités & de compassions*, ajoûte le Prophéte, en quatriéme lieu. Il veut dire que nonobstant nos foiblesses, il continuë sur nous le cours de ses divines bontez, *la gratuité* signifie en général, un bien que l'on nous fait sans obligation; & par pure bonté. Mais *la compassion* emporte encore quelque chose de plus. Car c'est un bien-fait envers une personne misérable. Il semble donc que l'on puisse distinguer en ce lieu, la signification de ces deux mots, rapportant le premier aux faveurs que le Seigneur déploye sur nous en nôtre prospérité, & le second, aux délivrances qu'il nous donne dans l'adversité. Ainsi la gratuité & la compassion de Dieu accompagnent comme elles font, tout le cours de nostre vie, le Prophéte les compare tres-élegamment à *une couronne*, dont le Seigneur nous environne la teste de toutes parts; n'y ayant aucun endroit en nôtre vie, qui ne se trouve couvert de l'un ou de l'autre. Il n'est pas besoin que nous nous arrestions à vous le verifier en David, par l'histoire de sa vie,

qui n'eſt autre choſe, comme vous ſçavez qu'un excellent & admirable tiſſu, une couronne glorieuſe de bontés & de compaſſions divines, que l'on void ſe déployer tour à tour ſur luy, tantoſt pour l'enrichir de mille & mille graces ſpirituelles & corporelles, tantoſt pour le tirer miraculeuſement contre toute apparence, & toute eſperance humaine, des dangers & des néceſſitez où il ſe trouvoit. Penſons plûtoſt à nous, chers Freres; Certainement nous pouvons dire avec vérité, & nous ne ſçaurions nier ſans ingratitude, que *Dieu nous a couronnez de gratuitez & de compaſſions.* Car quel autre peuple y a-t-il en la Terre, où elles ſoyent plus viſibles & plus illuſtres, que ſur nous? Regardez combien de graces il nous fait tous les jours, nous continuant la bénédiction de ſa parole, l'aſſiſtance de ſon eſprit, la faveur & la lumiére de ſon Chriſt? nous augmentât ſes dons, & par une compaſſion véritablement divine, nous épargnant, nonobſtant tant de défauts qui ſe voyent parmy nous, tant de vices qui y régnent, au grand ſcandale de tout le monde? O troupeau de Ieſus Chriſt! reſpectez cette belle & honorable couronne que voſtre

voſtre Dieu vous a miſe ſur la teſte, Prenez garde qu'il ne vous l'arrache ſi vous vous obſtinez en vôtre impénitence; qu'il ne la change en une couronne d'épines; qu'il ne vous enveloppe de ſa colére & de ſa fureur, comme d'une triſte ceinture de fer. Le Prophéte Royal ajoûte en cinquiéme lieu, que *le Seigneur raſſaſie ſa bouche de biens.* Ie n'ignore pas, mes Freres, que cela ſe peut entendre de la conſervation de nôſtre vie terrienne, pour laquelle nôtre Seigneur *nous donne toutes choſes abondamment pour en jouyr*, comme parle ſaint Paul; nous faiſant germer le pain de la terre, & nous produiſant une infinie diverſité de fruits, en une ſi riche & ſi plantureuſe abondance, qu'il y en a non ſeulement pour nos néceſſitez, mais meſme pour nos délices; nous fourniſſant en meſme temps toutes les autres commoditez, comme la lumiére de ſon Soleil, pour nous addreſſer, diverſes étoffes pour nous vétir, une innombrable quantité de bois, de pierres, de métaux pour bâtir nos maiſons & pour les meubler; les métiers, les ſciences, & les autres choſes ſemblables qui ſe rapportent à l'uſage, ou à l'ornement de la vie préſente.

1. Tim. 6.7.

Ie sçay aussi qu'encore que les Fidéles soyent quelquefois en nécessité selon le monde, néanmoins, on peut dire d'eux, que le Seigneur, mesme à cét égard, *leur remplit la bouche de biens*; parce qu'il leur donne ce qu'il leur suffit, & qu'il leur apprend ce bel Art qu'il avoit enseigné à saint Paul, *I'ay appris*, dit-il, *à estre content des cho-*
Phil. 4. 11, 12. *ses selon que je me trouve, je suis instruit tant à estre rassasié, qu'à avoir faim, tant à abonder, qu'à avoir disette.* Il nous enrichit, non en augmentant nos biens, mais en diminuant nos convoitises; non en ajoûtant à nôtre revenu, mais en retranchant de nôtre besoin. Quoy que les choses soyent ainsi, si est ce, pourtant que j'estime qu'il est plus à propos d'entendre encore cecy spirituellement, des biens que Dieu nous a donnez pour la possession, & pour la conservation de la vie éternelle, qu'il a déja commencée en nous. C'est à cét égard principalement, mes Fre-
2. Pier. 1. 3. res, que Dieu *a remply vostre bouche de biens*, puis que *sa divine puissance nous a donné*, comme dit saint Pierre, *tout ce qui appartient à la vie & à la*

la pieté, par la connoissance de celuy qui nous a apelez, Iesus-Christ nostre Seigneur, en qui habite toute la plenitude de la sagesse, justice, santification & rédemption qui nous est necessaire. Encore tout fraischement il vous a donné sa chair & son sang ; viande divine, incomparablement plus excellente que les fruits du Paradis terrestre, dont Adam estoit nourri, que la Manne du désert dont estoient rassassiez les Israëlites. C'est de cette viande là que l'on peut véritablement dire ce qui suit dans nôtre texte pour la fin, qu'*elle renouvelle nostre jeunesse comme à l'Aigle.* Car toutes les autres viandes, quelque délicates qu'elles puissent estre, ne sçauroyent empescher l'homme de vieillir ; Il n'y a que celle-cy qui ait cette admirable vertu. Fidéles, si vostre *bouche en a été* véritablement *remplie*, vous ne vieillirez jamais : vous verrez rouler les Cieux, & passer les siécles, sans que la force du temps qui mine & qui change toutes choses, puisse flétrir vôtre santé, Vne immortelle jeunesse fleurira à jamais en vous; cét homme intérieur que Dieu y a creé, ne

déchet point, mais il croiſt de jour en jour, de foy en foy, & d'eſpérance en eſpérance. Cette nourriture divine que vous avez priſe Dimanche dernier, le préſervera de la corruption, juſqu'à ce que dépoüillé de cette robbe mortelle de chair & de ſang; dont il eſt maintenant couvert, comme d'un miſérable haillon, il ſera revétu d'un corps glorieux, immortel & céleſte. C'eſt à mon avis, ce que le Pſalmiſte entend par cette comparaiſon de l'Aigle qu'il employe icy. Surquoy les Interprétes Iuifs nous content que l'Aigle de dix en dix ans, s'éleve juſqu'au plus haut de la région élémentaire, & que de là elle ſe précipite dans la mer; où eſtant tombé il luy revient de nouvelles plumes, & que c'eſt ainſi que *ſa jeuneſſe ſe renouvelle.* Mais c'eſt une fable qu'ils ont forgée à plaiſir. Ce qui eſt bien conſtant, & aſſûré par tous ceux qui ont eu la curioſité de rechercher les choſes de la Nature; c'eſt que l'Aigle eſt le plus vif & le plus robuſte de tous les oyſeaux, qui n'eſt ſujet à aucune maladie, & qui ne s'affoiblit nullement par la vieilleſſe, demeurant

rant toûjours en un meſme état, juſques-là que le plus célebre de tous les Naturaliſtes nous a laiſſé par écrit, que l'Aigle ne meurt point de vieilleſſe, mais de faim, parce que le deſſus de ſon bec croiſt juſqu'à une ſi demeſurée grandeur, qu'il luy eſt impoſſible de l'ouvrir pour recevoir de la nourriture. C'eſt donc fort à propos que le Pſalmiſte compare la fermeté & la conſtance immortelle de cette ſeconde & nouuelle Nature, que Dieu nous donne par la foy en ſon Fils, à la vigoureuſe ſanté de cét oyſeau Royal. Et le Prophete Eſaïe ſe ſert de la meſme comparaiſon en ce ſens, au chapit. 40. de ſes Révélations. *Ceux qui s'attendent à l'Eternel cüeillent de nouvelles forces; les aiſles leur reviennent comme à l'Aigle; ils courront & ne ſe travailleront point, ils marcheront & ne ſe laſſeront point.* Voilà en peu de mots, chers Fréres, les bien-faits de Dieu que le Prophéte nous a repréſentez dans ce texte; que c'eſt luy qui nous juſtifie & qui nous ſantifie, qui nous rachete de la mort & nous conſerve en vie, nous donnant tous les biens néceſſaires pour

Pline l. 10. c. 3.

Eſ. 40. 31

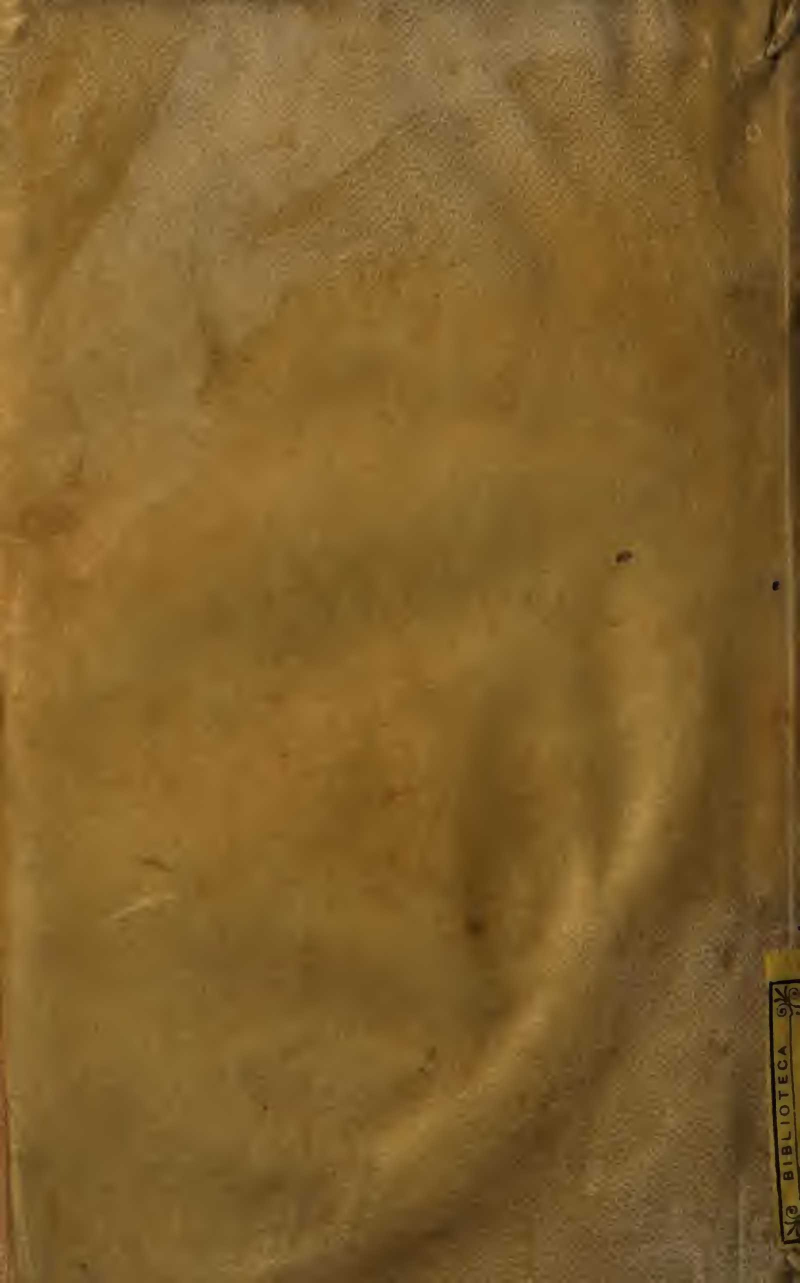
cela

cela; tellement qu'en ſuite il nous rend immortels. Outre que le Prophéte nous en vient d'aſſûrer, vous en avez depuis peu receu les gages, & comme je l'eſpére, la choſe meſme de la main du Seigneur, qui nous proteſte que quiconque mangera du pain qu'il vous a donné, vivra éternellement, & ſera reſſuſcité au dernier jour. Puis qu'il nous a combiez de ſes biens, n'eſt-il pas raiſonnable que nous l'honnorions de nos loüanges? Puis qu'il nous eſt une couronne de gratuité, n'eſt-il pas juſte que nous luy ſoyons une couronne de gloire? que cette vie que nous ne tenons que de luy, ſoit toute entiére un ſacré Cantique au nom de ſa Sainteté, où nos prochains liſent clairement ſa puiſſance, ſa bonté & ſa ſageſſe. Fidéles, ſi nous en uſons ainſi, il nous multipliera de plus en plus ſes faveurs, nous fortifiant, & nous conſolant, nous renouvelant intérieurement, ſans jamais permettre que cette nouvelle créature qu'il a formée au dedans de nous, s'affoibliſſe, ou qu'elle décline. Et quoy que les graces qu'il nous fait icy bas ſoyent fort grandes, ſi eſt-ce qu'elles
ne

ne sont que les commencemens de cette plénitude de biens qu'il nous donnera en l'autre siécle, lors qu'il nous abbrûvera au fleuve de ses délices, & qu'il sera parfaitement, comme éternellement, tout en nous tous. AINSI SOIT-IL.

Prononcé à Charenton, *le Ieudy aprés Pasques,* 10 *Avril* 1670.




BIBLIOTECA